



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

# Débats de la Chambre des communes

---

VOLUME 147 • NUMÉRO 049 • 2<sup>e</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

COMPTE RENDU OFFICIEL  
(HANSARD)

**Le vendredi 14 février 2014**

—  
Présidence de l'honorable Andrew Scheer

## **TABLE DES MATIÈRES**

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve  
à la fin du présent numéro.)

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 14 février 2014

La séance est ouverte à 10 heures.

---

*Prière*

---

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

• (1005)

[Français]

### LOI SUR LE TRANSFERT DE RESPONSABILITÉS AUX TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'hon. Bernard Valcourt (ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien, PCC) propose que le projet de loi C-15, Loi remplaçant la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest afin de mettre en oeuvre certaines dispositions de l'Entente sur le transfert des responsabilités liées aux terres et aux ressources des Territoires du Nord-Ouest et modifiant ou abrogeant la Loi sur les terres territoriales, la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest, la Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie, d'autres lois et certains décrets et règlements, soit lu pour la troisième fois et adopté.

— Monsieur le Président, étant donné que c'est la Saint-Valentin, je vais partager mon temps de parole avec la députée de Saanich—Gulf Islands.

J'ai l'honneur de m'adresser à la Chambre en appui au projet de loi C-15, la loi sur le transfert des responsabilités liées aux terres et aux ressources des Territoires du Nord-Ouest, dont l'adoption marquera véritablement l'histoire de notre beau et grand pays, et non seulement celle des Territoires du Nord-Ouest.

À titre de ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien, j'ai bien sûr beaucoup voyagé partout au pays et dans tout le Nord. Je me suis entretenu avec ces gens chaleureux qui habitent dans ce territoire immense, superbe et riche en ressources.

Je n'insisterai jamais trop sur l'importance que revêt l'adoption de ce projet de loi pour les gens issus de ce joyau, les Territoires du Nord-Ouest, ceux qui y vivent et y travaillent. C'est un fait, les résidents du Nord demandent depuis des décennies qu'on leur reconnaisse et qu'on leur accorde le pouvoir de prendre les décisions qui touchent à leurs propres terres et à leurs propres ressources.

Les Canadiens savent que la gouvernance est l'un des piliers principaux de la Stratégie pour le Nord du Canada de notre gouvernement, et comme l'a dit récemment le premier ministre: « Nous voulons que les résidents du Nord soient maîtres de leurs propres affaires, de la même façon que le sont les résidents du Sud. » C'est ce que vise le projet de loi devant la Chambre aujourd'hui, soit de donner aux résidents du Nord davantage de contrôle sur leur propre vie.

Son adoption va permettre aux gens les plus touchés par certaines décisions de prendre ces décisions. Les gens qui connaissent extrêmement bien les priorités, les possibilités et les défis propres à la région auront le dernier mot sur l'utilisation des terres publiques, sur la gestion des ressources en eau, sur l'exploitation et la conservation des ressources en minéraux et sur la protection de l'environnement.

Je ne peux pas exagérer l'importance de ce changement en ce qui a trait à la capacité des Territoires du Nord-Ouest de décider de leur propre avenir politique et économique, et je ne suis pas le seul à le dire.

[Traduction]

Il y quelques semaines, le premier ministre des Territoires du Nord-Ouest, M. Bob McLeod, a bien résumé la situation devant le Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord lorsque celui-ci a tenu des audiences à Yellowknife. Il a décrit le projet de loi comme étant une entente décisive pour les résidents des Territoires du Nord-Ouest.

Et il a ajouté ce qui suit:

Le transfert des responsabilités promet de nous propulser dans une ère nouvelle de prospérité et de possibilités pour la population des Territoires du Nord-Ouest. Soutenu par un régime réglementaire efficace et intégré, le transfert des responsabilités donnera à la population du Nord les outils et les pouvoirs nécessaires pour développer de façon responsable le riche potentiel du territoire en fait de ressources naturelles, promouvoir les investissements et le développement économique, et gérer les terres et l'environnement de manière durable.

Nul doute que l'adoption de ce projet de loi va créer de nouveaux débouchés économiques importants dans les Territoires du Nord-Ouest. Cependant, les véritables avantages du transfert de responsabilités ne se concrétiseront qu'au moyen d'un régime de réglementation moderne, efficace et efficace, qui fera des Territoires du Nord-Ouest un endroit compétitif et attrayant sur le plan des affaires.

C'est pourquoi le projet de loi prévoit aussi la mise en place d'un cadre réglementaire amélioré pour les Territoires du Nord-Ouest, qui fera en sorte que l'exploitation des ressources continue de se faire dans le respect de l'environnement, tout en assurant la prospérité à long terme du territoire pour les générations à venir.

Le transfert des responsabilités et l'amélioration des règlements ont donné lieu à des possibilités économiques et si on en veut la preuve, on n'a qu'à regarder vers l'ouest, le Yukon. Depuis que ce territoire a obtenu le transfert des responsabilités en 2003, il a connu une sorte de deuxième ruée vers l'or. Des investisseurs et des travailleurs qualifiés du monde entier se sont rendus là-bas pour tableur sur les ressources abondantes de la région. De ce fait, le PIB du Yukon a affiché une croissance chaque année, au cours des neuf dernières années, et a dépassé le taux de croissance annuelle nationale du Canada huit fois sur dix. L'année dernière, le PIB total du territoire s'est élevé à 2,5 milliards de dollars, soit une hausse de plus de 1 milliard de dollars depuis le transfert des responsabilités.

*Initiatives ministérielles*

Comme nous le savons, les Territoires du Nord-Ouest regorgent, eux aussi, de ressources renouvelables et non renouvelables fort impressionnantes, qu'il s'agisse de la mer de Beaufort, du champ pétrolifère de Norman Wells ou des mines de diamant dans le Sud de la vallée du Mackenzie. Il n'est donc pas étonnant d'apprendre que, selon les prévisions du Conference Board du Canada, le PIB des Territoires du Nord-Ouest pourrait augmenter de 5 milliards de dollars, pour atteindre 9,6 milliards de dollars d'ici 2020. Le potentiel est là.

Le potentiel est là, mais comme l'a dit l'ancien premier ministre des Territoires du Nord-Ouest, Floyd Roland, à la chambre de commerce de Norman Wells il y a quelques années: « Le hic, c'est qu'un potentiel, ce n'est rien de plus que cela... jusqu'à ce qu'on agisse et qu'on l'exploite. »

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest exerce plus de contrôle sur les compétences qui relèvent normalement des provinces, comme les autoroutes, le logement, les soins de santé et l'éducation. Le pouvoir de gérer ses terres et ses ressources naturelles est l'ultime étape de ce long périple.

Pour citer un autre grand homme du Nord, Robert Alexie, président du Conseil tribal des Gwich'in: « La route a été longue pour en arriver là, mais le jeu en valait la chandelle. »

La route a été longue, et nous ne serions pas ici aujourd'hui si ce n'était du leadership remarquable de notre premier ministre et du premier ministre des Territoires du Nord-Ouest.

Depuis son accession au pouvoir en 2006, le gouvernement conservateur a fait du développement politique et économique du Nord une de ses grandes priorités.

• (1010)

[Français]

Notre gouvernement a déployé, comme aucun auparavant, d'immenses efforts, en partenariat avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et les gouvernements autochtones, pour nous rendre où nous sommes aujourd'hui. Tous les résidents du Nord devraient être fiers de leurs réalisations.

Comme l'a déclaré le premier ministre lors de sa tournée annuelle dans le Nord, en août 2012: « Pour voir l'avenir de notre pays, il faut se tourner vers le Nord ».

Il est rare que tous les parlementaires puissent participer à un moment si important pour le développement du Canada et contribuer à l'achèvement de la promesse de notre Confédération. C'est ce que nous sommes appelés à faire avec l'adoption de ce projet de loi.

J'encourage donc fortement tous les députés de la Chambre à se joindre à la population des Territoires du Nord-Ouest pour réaliser leurs aspirations politiques et économiques et adopter sans tarder ce projet de loi.

[Traduction]

**Mme Carol Hughes (Algoma—Manitoulin—Kapuskasing, NPD):** Monsieur le Président, je remercie sincèrement le ministre de son discours. Comme moi, il sait qu'il était plus que temps de présenter ce projet de loi.

De nombreux témoins ont parlé du fait qu'on a intégré la Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie au projet de loi. Ils voulaient que cela fasse l'objet d'une mesure distincte. Le ministre peut-il, dans un premier temps, confirmer qu'il a conscience que beaucoup de Canadiens s'opposent à ce que cette loi figure dans le projet de loi sur le transfert de responsabilités et, dans un deuxième temps, nous faire savoir si le gouvernement a effectivement

l'intention de retirer le projet de loi sur le transfert des responsabilités si cette condition n'était pas acceptée?

• (1015)

**L'hon. Bernard Valcourt:** Monsieur le Président, la députée se souviendra que la date limite pour le transfert de responsabilités avait été fixée à 2015 et que c'est le premier ministre des Territoires du Nord-Ouest qui a demandé au premier ministre du Canada de hâter le processus.

Cependant, la modernisation du régime réglementaire est l'une des conditions essentielles pour que le transfert de responsabilités serve les intérêts des habitants du Nord, notamment dans les Territoires du Nord-Ouest. Après tout, nous avons vu ce qui s'est passé au Yukon et ce qui se passe actuellement au sud du 60<sup>e</sup> parallèle.

Ce serait irresponsable de la part des parlementaires de transférer les responsabilités sans avoir prévu de régime réglementaire convenable et comparable à celui des autres territoires. Au Nunavut, le travail a été fait; au Yukon, le processus est en cours. Si l'on veut que le transfert de responsabilités soit efficace, il faut modifier le régime réglementaire, et c'est pourquoi nous avons intégré cet élément au projet de loi.

Je suis convaincu que les gens qui redoutent...

**Le président suppléant (M. Bruce Stanton):** À l'ordre, s'il vous plaît. Comme il ne reste que cinq minutes à la période des questions et des observations, nous devons passer au prochain intervenant.

Le député de Winnipeg-Nord a la parole.

**M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.):** Monsieur le Président, le Parti libéral reconnaît que le transfert de responsabilités est important dans certains domaines. Nous parlons entre autres de la gestion des ressources naturelles, des terres et des eaux et de l'importance de la réglementation. En prenant cette orientation, nous favorisons l'activité économique et sociale d'une population dont nous nous soucions beaucoup.

Le ministre pourrait-il nous dire à quel point il est important d'agir pour qu'il y ait entre autres une bonne réglementation, ce qui, selon les intervenants, contribuerait à la prospérité de la collectivité. Je crois que c'est ce que nous souhaitons tous.

**L'hon. Bernard Valcourt:** Monsieur le Président, ce que dit le député rejoint ce que disent les députés de ce côté-ci et ce que nous avons entendus lors des audiences tenues à Yellowknife.

Brendan Bell, le président de Dominion Diamond Holdings Ltd., nous a bien fait comprendre l'importance du régime réglementaire. Il a dit ceci:

Pour ce qui est d'améliorer l'aspect réglementaire de ce projet de loi, Dominion Diamond appuie les initiatives visant à faire en sorte que le processus réglementaire soit efficace tout en étant rapide. Notamment, nous trouvons encourageant que le gouvernement du Canada apporte des changements pour garantir la clarté et la certitude dans le cadre de l'examen et de l'évaluation des projets proposés en établissant à cet égard des délais fermes similaires à ceux qui existent dans d'autres processus réglementaires.

Sauf le respect que je dois à mon savant collègue, c'est ainsi, selon moi, que nous pourrions susciter l'intérêt des investisseurs à l'égard des Territoires du Nord-Ouest.

**Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV):** Monsieur le Président, les gens qui nous regardent trouveront peut-être curieux que le ministre, sans doute mu par les sentiments que lui inspire la Saint-Valentin, m'ait cédé la moitié de son temps de parole. Les députés trouveront encore plus curieux que le Parti vert soit le seul à voter contre le projet de loi C-15 à l'étape de la troisième lecture, comme il l'a fait à l'étape de la deuxième lecture. Je remercie le ministre de me donner la possibilité d'expliquer notre position.

Je tiens à préciser que le leadership dont le député de Western Arctic a fait preuve à l'égard du projet de loi est exceptionnel. Je ne veux surtout pas laisser entendre que je critique son choix de voter en faveur du projet de loi. La décision de voter contre a été difficile à prendre, et je tiens à expliquer pourquoi mon collègue du Parti vert et moi allons le faire.

La première partie du projet de loi est d'une importance incontestable et nous voterions en sa faveur. Une telle mesure aurait dû être adoptée il y a longtemps. Le transfert de responsabilités aux Territoires du Nord-Ouest est une bonne chose, comme le ministre l'a mentionné. Le transfert des pouvoirs aux autorités locales a été extrêmement bénéfique pour le Yukon. Il est grand temps que cela se fasse également pour les Territoires du Nord-Ouest.

Par ailleurs, comme la Chambre le sait fort bien, le projet de loi C-15 impose de façon inexplicable aux Premières Nations des changements fondamentaux aux conseils de gestion des eaux et des ressources de la région, et c'est là que le bât blesse.

Je vais faire un bref historique de la question pour montrer que cette mesure devrait littéralement révolter non pas uniquement les habitants des Territoires du Nord-Ouest, mais l'ensemble des Canadiens. Il ne s'agit pas de simples dispositions administratives ou du produit du travail d'une poignée de fonctionnaires qui déterminent ce qu'est un conseil de gestion, ce que sont deux conseils de gestion et quels sont les conseils qu'il faudrait fusionner. Ces conseils de gestion résultent de négociations entre gouvernements. Ils sont le fruit de la structure globale des négociations avec les nations gwich'in, tlicho, du Sahtu et du Wek'eezhii. Ils sont l'aboutissement de négociations de bonne foi entre gouvernements.

Il existe une impressionnante jurisprudence irréfutable et inattaquable de la Cour suprême du Canada disant que les droits des Premières Nations sont des droits inhérents et protégés par la Constitution et que le gouvernement fédéral a la responsabilité fiduciaire de veiller à ce que ces droits ne soient pas lésés. Par conséquent, si un gouvernement souhaite ne pas tenir compte des obligations fixées par traité et veut réécrire unilatéralement les accords en vigueur depuis un certain temps, on en arrive à penser qu'une crise quelconque le force à agir à l'encontre de la loi et à faire fi des décisions de la Cour suprême dans les affaires Haida, Delgamuukw et Marshall. Il est rare, dans n'importe quel domaine du droit, qu'on voie tant d'affaires dont les conclusions convergent, à savoir que les droits des Premières Nations ne sont pas facultatifs, mais fondamentaux, pour elles. Ils sont inscrits dans la Constitution. La Couronne est tenue de protéger les droits et les traités et de veiller à ce que les Premières Nations soient suffisamment consultées, surtout lorsqu'il s'agit de mise en valeur de ressources.

C'est en cela que je trouve ce projet de loi si décevant. Rien n'indique que quelque chose cloche dans le fonctionnement actuel des offices. En fait, c'est tout le contraire. Un grand nombre de personnes qui ont comparu devant le comité chargé d'étudier le projet de loi C-15 ont dit que le seul indice visible a trait à la rapidité et à la prévisibilité du processus d'approbation des permis par les offices, processus que cette mesure législative va défaire, et que ces offices ont toujours été plus prévisibles, plus rapides et plus efficaces que les autres offices de ce type dans la région. En d'autres termes, si l'industrie veut de la prévisibilité et veut savoir que ses demandes seront traitées promptement, le mieux est de ne rien changer.

Ce qui est proposé revient à défaire un système qui fonctionne, ce qui engendrera des délais plus longs et un climat imprévisible pour les demandes de toutes sortes liées aux ressources. C'est aussi

### *Initiatives ministérielles*

fondamentalement une insulte et je ne trouve pas d'autre mot qu'« insulte » pour qualifier l'idée que la Couronne négocie de bonne foi.

● (1020)

Le budget a été déposé aux Communes cette semaine. À la page 163, il y est indiqué que le gouvernement a nommé récemment M. Douglas Eyford représentant spécial dans un dossier qui touche grandement ma circonscription: les pipelines que l'on propose de construire et les pétroliers qui navigueraient sur la côte Ouest. La plupart des Premières Nations susceptibles d'être touchées par ce projet s'y opposent. Le budget dit ceci:

Le gouvernement a diffusé le rapport final du représentant fédéral spécial et examine attentivement les recommandations que celui-ci a formulées dans les quatre domaines suivants: établir la confiance, favoriser l'inclusion, faire avancer la réconciliation et prendre des mesures.

Jusqu'où le gouvernement est-il capable d'aller dans la duplicité? Le premier ministre n'avait pas besoin de donner un mandat à M. Doug Eyford pour savoir quels sont les droits des Premières Nations au pays. Ce sont des droits enchâssés dans la Constitution. Il existe une relation directe avec la Couronne qui, dans certains cas, remonte à des siècles et, dans tous les cas, à plusieurs décennies au moins. La loi ne manque pas de clarté.

Comme c'était à prévoir, M. Eyford a dit au gouvernement ce que les gens savent déjà, à savoir que nous ne pouvons pas ignorer les Premières Nations. Nous ne pouvons pas autoriser des projets en invoquant une prétendue consultation, alors que nous n'avons fait que tenir des réunions où les Premières Nations ont exprimé leur désaccord total.

Mais il est encore plus choquant de voir que la seule recommandation jamais formulée qui va dans le sens de l'élimination des offices régionaux provient d'un rapport publié il y a un certain temps que l'on appelle généralement le rapport McCrank. L'une des recommandations faites par M. McCrank consiste à restructurer le système des offices. Les Premières Nations se sont immédiatement opposées à cette recommandation, ce qui n'a pas empêché le gouvernement de l'appliquer en premier lieu, plutôt que d'autres recommandations. Le rapport McCrank précise en outre ceci:

[...] une restructuration en profondeur [...] exigerait que toutes les parties acceptent d'apporter des modifications aux ententes sur les revendications territoriales globales [...]

Autrement dit, la recommandation sur laquelle reposent les parties controversées et inacceptables du projet de loi C-15 a été formulée par un homme qui comprenait, comme il l'a indiqué dans le corps de son rapport, que cette recommandation ne devait pas être appliquée sans l'assentiment des Premières Nations.

Les offices sont le fruit des négociations sur les revendications territoriales et ils représentent le bon travail accompli par la Couronne. Nous ne devrions pas adopter ultérieurement un projet de loi comme le projet de loi C-15 et procéder à un démantèlement en dépit de l'opposition claire des Tlichos, c'est-à-dire des membres des Premières Nations locales. En réalité, les offices ont bien fonctionné jusqu'ici.

Je voudrais citer un extrait d'une lettre envoyée l'automne dernier au ministère par le gouvernement tlicho. Elle précise très clairement ce qui se produira si le projet de loi C-15 est adopté. Les auteurs écrivent que le scénario ne serait plus le même une fois modifiée la Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie:

### Initiatives ministérielles

Le lien établi entre les Premières Nations et les offices régionaux serait considérablement amoindri sous l'égide d'un office plus vaste. Des demandes supplémentaires de consultation et d'évaluation environnementale, et même des révisions judiciaires des décisions du nouvel office devant les tribunaux, deviendraient vraisemblablement la norme, ce qui compromettrait encore davantage la prévisibilité et la rapidité du système.

C'est ici que cela devient incompréhensible. On nous a dit qu'un certain nombre de groupes de l'industrie ont eux-mêmes informé le gouvernement qu'ils n'avaient rien contre le fonctionnement de l'actuel système d'offices. En fait, ils en ont fait l'éloge. Les preuves concrètes — et rien de plus ne laisse entendre qu'il y a un quelconque différend à ce sujet — démontrent que le système actuel fonctionne. Il est rapide et efficace. Par ailleurs, il respecte les Premières Nations à qui appartiennent les territoires où les projets d'exploitations seraient entrepris.

Le ministre a cité des sociétés du secteur de l'extraction de diamants, qui disent vouloir accélérer le processus. Je n'ai rien entendu de la part d'aucun groupe de l'industrie qui laisse entendre qu'il y a un manque de confiance envers le fonctionnement du régime actuel. Si de grands promoteurs ont exercé des pressions dans les coulisses parce qu'ils ne veulent pas prendre le temps de respecter les Premières Nations, le gouvernement n'a pas le choix, il est du devoir du premier ministre de les envoyer promener. Aux termes de la loi, le gouvernement a l'obligation — la responsabilité fiduciaire — de protéger les droits des Premières Nations, pas de les saboter comme le ferait le projet de loi C-15.

• (1025)

**L'hon. Bernard Valcourt (ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien, PCC):** Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement la députée, et je suis déçu de l'entendre dire qu'elle votera contre cette mesure législative historique qui vise à transférer des pouvoirs aux habitants du Nord qui vivent dans ce territoire.

J'aimerais demander à la députée comment elle peut se prononcer contre ce projet de loi. Certes, elle fait souvent des déclarations maladroites, mais comment peut-elle affirmer, en toute honnêteté intellectuelle, que cette mesure législative viole les traités que sont l'Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et Métis du Sahtu ainsi que l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in et l'Accord sur les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale du peuple tlicho?

Ces traités permettent expressément la mise en place de la mesure législative à l'étude aujourd'hui. Le paragraphe 25.4.6 (a) de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et Métis du Sahtu, l'article 24.4.6 de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in et l'article 22 de l'accord tlicho prévoient expressément que, lorsqu'un autre Office des terres et des eaux a compétence, par voie législative, sur une région plus vaste...

Puisque cette disposition est déjà prévue dans les traités, comment la députée peut-elle prétendre à la Chambre, devant tous les Canadiens, que cette mesure législative viole nos obligations en vertu de ces traités ainsi que l'article 35? Je crois...

• (1030)

**Le président suppléant (M. Bruce Stanton):** À l'ordre, s'il vous plaît. La députée de Saanich—Gulf Islands a la parole.

**Mme Elizabeth May:** Monsieur le Président, ai-je entendu du langage non parlementaire à la fin de la question?

**Le président suppléant (M. Bruce Stanton):** Je n'ai pas entendu de langage non parlementaire.

**Mme Elizabeth May:** Monsieur le Président, je crois avoir entendu le mot « malhonnête », mais je peux me tromper.

Mon intervention ne sera pas fondée sur ma propre opinion, mais plutôt sur les propos des Premières Nations. Pour répondre à la question du ministre, je lui demanderai à mon tour comment il peut approuver le projet de loi C-15, alors que Bertha Rabesca Zoe, qui a pour titre gardienne de la loi du gouvernement tlicho, a dit ce qui suit à son sujet:

On ne tient compte ni de notre avis, ni de nos intérêts, et, s'ils sont mis en oeuvre, les changements proposés au régime de réglementation compromettront fondamentalement l'équilibre atteint dans l'accord tlicho concernant la façon dont nous pourrions nous prononcer sur la question la plus importante, c'est-à-dire l'utilisation qui sera faite de nos terres et les effets de celle-ci sur notre mode de vie.

Je lis ses propos et je vois une cause devant les tribunaux à venir. La prise en compte des intérêts est une exigence de la loi. Le gouvernement conservateur ouvre la porte au chaos dans le domaine du développement des ressources. Alors qu'il dit vouloir paver la voie à l'avenir, il a confié le travail à une équipe de démolisseurs.

[Français]

**M. Philip Toone (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, NPD):** Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le discours de ma collègue de Saanich—Gulf Islands, que j'ai trouvé très intéressant.

De toute évidence, certains points méritent notre attention. J'aimerais lui poser une question, pour donner suite à ce que le ministre a proposé. Je pense également qu'il aurait dû le dire de manière plus respectueuse.

Comme on le sait, la Cour suprême a dit à maintes reprises que le gouvernement fédéral a non seulement l'obligation de consulter les Premières Nations, mais aussi de les accommoder. À mon avis, c'est ce qui manque ici. Il y a eu des consultations, mais l'accommodement ne semble pas tout à fait à la hauteur de ce que la Cour suprême exige du gouvernement.

J'aimerais que ma collègue donne ses interprétations des jugements de la Cour suprême. L'obligation de consulter les Premières Nations est-elle vraiment respectée?

**Mme Elizabeth May:** Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine.

Je suis absolument d'accord avec lui. C'est clair que la Cour suprême exige que le gouvernement fédéral consulte les Premières Nations du Canada, en plus de respecter et d'accommoder leurs intérêts et leurs droits.

Il est clair que dans une telle situation, et puisque les institutions sont le produit de négociations, ce n'est pas acceptable. C'est contre la loi et contre le droit des Premières Nations d'avoir un gouvernement qui fait des changements de façon unilatérale. C'est pour cette raison qu'à l'avenir, tout le monde comprendra que c'est contre la loi.

**M. Philip Toone (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, NPD):** Monsieur le Président, j'aimerais signaler que je partagerai mon temps de parole avec le député de Manicouagan.

Je me lève aujourd'hui pour débattre du projet de loi C-15 à l'étape de la troisième lecture. C'est certainement un honneur d'être capable d'exprimer les idées de mes concitoyens et de mon parti au sujet de ce projet de loi.

Nous y avons travaillé très fort à l'étape de la deuxième lecture en comité et à l'étape du rapport à la Chambre des communes. Nous sommes maintenant à l'étape de la troisième lecture, et nous avons souligné à maintes reprises qu'il y avait des lacunes dans ce projet de loi.

*Initiatives ministérielles*

Par contre, il contient des éléments vraiment très intéressants. On aurait dû faire la dévolution du pouvoir depuis longtemps, par exemple. Je suis très content que ce projet de loi permettra finalement aux gens des Territoires du Nord-Ouest d'avoir les droits qu'on tient pour acquis dans les provinces. Le fait qu'ils pourront partager de la richesse beaucoup plus directement qu'avant le dépôt ce projet de loi est une raison de célébrer.

Je me servirai des mots d'un intervenant pour souligner un aspect du projet de loi. Il s'agit du président du Conseil tribal des Gwich'in, M. Robert Alexie Jr. Je vais le dire en anglais, car je pense que ça s'exprime mieux dans ses propres mots.

• (1035)

[Traduction]

Il a dit: « Nous n'avons pas à craindre le transfert des responsabilités. C'est un nouveau départ. » Il a parfaitement raison. C'est une période excitante pour la population des Territoires du Nord-Ouest, car c'est un moment qu'elle attendait depuis longtemps.

Il n'y a pas eu de transfert de responsabilités aux Territoires du Nord-Ouest depuis des décennies. La dernière fois, c'était dans les années 1980, dans le cadre d'un accord qui transférait des compétences en matière d'éducation, de soins de santé, de transport et de ressources renouvelables, soit le bois et la faune. Nous leur avions transféré certains pouvoirs. On se disait alors que les Territoires du Nord-Ouest n'étaient pas vraiment outillés pour assumer un transfert des responsabilités, bref, qu'ils n'étaient pas prêts. Bien franchement, à ma connaissance, déjà à l'époque, ils étaient fin prêts. Mais le gouvernement fédéral encaissait allègrement une grande partie des recettes provenant de l'exploitation des ressources naturelles.

Le projet de loi que nous étudions aujourd'hui résoudrait en grande partie ce problème. Les Territoires du Nord-Ouest toucheraient maintenant 50 % des redevances liées à l'exploration minière et aux autres activités d'exploration au sol qui seront réalisées. Il y a de quoi se réjouir. Le ministre lui-même a dit que ce serait le prélude à une plus grande prospérité économique pour les Territoires du Nord-Ouest, et il a probablement raison.

Cependant, le ministre a fait certaines déclarations qui ne sont pas vraiment à la hauteur des attentes. Parce qu'il a discuté avec des sociétés, il a dit qu'elles veulent du changement le plus vite possible, qu'elles ont réclamé non seulement le transfert de responsabilités, mais aussi des modifications aux offices de gestion des eaux. C'est là que le bât blesse. Cet aspect du projet de loi pose de graves difficultés. Je trouve odieux que le gouvernement fédéral, sachant qu'il a l'obligation de consulter et d'accommoder, me dise que le projet de loi est d'autant plus important que la Dominion Diamond Corporation réclame son adoption. C'est certainement un aspect important, mais il faut également noter que bien des Premières Nations nous ont dit à maintes reprises que les offices de gestion des eaux fonctionnent parfaitement, et qu'elles aimeraient qu'ils restent tels qu'ils sont. Ce projet de loi les modifierait, et c'est un manque de respect envers ces Premières Nations.

Je crois que le gouvernement n'a pas respecté les instructions que nous donne la Cour suprême. Je ne crois pas que les conservateurs comprennent parfaitement ce que la Cour suprême a dit à plusieurs reprises: l'obligation de consulter ne consiste pas seulement à créer une page Web et à entendre des gens; encore faut-il les écouter et trouver la meilleure façon de les accommoder.

Même des sociétés ont dit que les offices de gestion des eaux actuels sont bénéfiques. Les modifications proposées par les conservateurs sont souvent des cadeaux empoisonnés. Ils proposent

des changements en disant aux sociétés qu'ils faciliteraient l'exploration et favoriseraient la prospérité et la croissance économiques, ce qui n'est pas nécessairement vrai.

Le fait est que nous devons atteindre un consensus sur le terrain. Nous devons répondre aux besoins des habitants des Territoires du Nord-Ouest. Ce sont leurs terres et leurs ressources, et c'est à eux de décider comment les exploiter et de nous dire comment nous devrions contribuer à leur prospérité économique. Il est paternaliste au plus haut point de la part de la Chambre des communes de dire constamment aux habitants d'autres régions du pays comment faire leur travail, surtout dans des domaines qui relèvent de leur compétence.

L'exemple le plus récent est le budget. Le gouvernement fédéral ne veut tout simplement pas négocier avec les provinces un programme d'emplois, un programme de formation professionnelle qui leur convient. Le gouvernement leur dit plutôt que c'est à prendre ou à laisser parce qu'il sait mieux que quiconque ce qui est bon. Il y a une raison qui explique la séparation des pouvoirs dans ce pays, et c'est que les gens sur le terrain savent généralement ce qui leur convient le mieux. Nous devrions les aider à tirer parti de leur connaissance du terrain plutôt que de leur imposer nos points de vue idéologiques. Malheureusement, le gouvernement semble toujours penser que l'idéologie l'emporte sur tout le reste. Ce n'est pas la voie à emprunter.

Cela dit, les avantages du transfert des responsabilités sont clairs. Les gens sur place tireront de nombreux avantages de la mesure législative, qui répondra aux besoins de la population ainsi qu'aux demandes qui nous ont été présentées année après année. Nous sommes maintenant en mesure d'aller de l'avant en ce qui concerne certains éléments. D'ailleurs, ce sont ceux que nous devons appuyer dans le projet de loi.

Nous savons que les Territoires du Nord-Ouest sont les mieux placés pour savoir comment gérer leurs ressources. Ce projet de loi les aidera dans une grande mesure à gérer ces ressources, à profiter des avantages connexes et à attirer les projets d'exploration et d'exploitation des ressources naturelles qu'ils réclament, sans qu'il soit nécessaire de s'adresser à Ottawa pour que des modifications soient apportées en leur nom. La plupart des Canadiens tiennent pour acquis que les territoires seraient en mesure de prendre ces décisions eux-mêmes. À l'échelle locale et provinciale, c'est de cette façon que nous fonctionnons au quotidien. Par contre, les territoires, comme les Territoires du Nord-Ouest, n'ont pas encore ce privilège, ce qui est déplorable. Le projet de loi remédierait à la situation, ce dont je me réjouis.

La Chambre doit être en faveur du transfert des responsabilités. Il est important d'appuyer la mesure législative à cette étape, même si nous savons très bien qu'elle comporte certaines lacunes, et de poursuivre le dialogue avec les Premières Nations des Territoires du Nord-Ouest.

### *Initiatives ministérielles*

Il y a encore beaucoup à faire. Les propositions que les néo-démocrates ont faites lors de l'étude en comité ont été rejetées. Les idées que nous avons présentées à la Chambre des communes, donc à l'ensemble des députés, ont aussi été rejetées. Il faut établir un réel dialogue. Le gouvernement fédéral ne peut pas continuer d'imposer son point de vue aux territoires, car cette façon de faire n'assurera pas leur réussite à long terme. Les territoires connaissent la voie à suivre bien mieux que nous.

En ce qui concerne les offices de gestion des eaux, j'aimerais citer Jake Heron, un représentant de la nation métisse des Territoires du Nord-Ouest, qui a dit ceci:

C'est très frustrant: vous êtes à la table des négociations et vous pensez participer au processus, mais vous découvrez que personne ne prend vos intérêts au sérieux.

On ne devrait pas entendre de commentaires de ce genre. Les commentaires devraient plutôt confirmer que le travail se fait en partenariat et que le gouvernement mène des consultations approfondies et respectueuses auprès des Premières Nations. La réalité semble très éloignée de cet idéal, dans bien des cas.

La députée de Saanich—Gulf Islands, qui a pris la parole avant moi, a très bien illustré ce problème quand elle a parlé des remarques de Mme Zoe. J'aimerais aussi citer un député provincial de cette région, Bob Bromley, qui a dit ceci:

La proposition du gouvernement fédéral de fusionner les offices des terres et des eaux pour former un seul grand office est inquiétante, inutile et probablement inconstitutionnelle. [La formation d'un] seul office n'apporte pas de solution au problème réel: l'échec de la mise en oeuvre.

Ces paroles m'inquiètent grandement. Nous ne devrions pas donner suite à cette disposition du projet de loi, car nous savons très bien qu'elle suscite une vive opposition dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le transfert des responsabilités marque une étape importante, qui a déjà trop tardé. Nous devons agir. Nous devons aller de l'avant. Je me réjouis que le projet de loi fasse progresser cet enjeu important, mais je préférerais qu'il ne renferme pas de cadeaux empoisonnés.

• (1040)

**Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV):** Monsieur le Président, je remercie le député de Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine encore une fois de voir clair dans ce dossier. Je crois que quiconque examine le projet de loi conviendra que les dispositions qui éliminent les offices régionaux sont en violation des décisions de la Cour suprême et des principes de négociation de traités. Je trouve cela extrêmement choquant.

Je ne saurais expliquer cette décision autrement que par l'existence d'un genre de lobbying exercé en coulisses par de grandes entreprises qui, n'étant pas présentes dans le secteur jusqu'à maintenant et n'ayant donc jamais travaillé avec les offices, trouvent que ces derniers semblent compliquer les choses. Je ne vois pas de raison valide reposant sur des faits pour expliquer la volonté du gouvernement de faire adopter ces changements de force en même temps que les parties de la mesure législative qui concernent le transfert des responsabilités, que nous appuierions tous.

Le député est-il en mesure d'expliquer pourquoi nous nous trouvons en présence d'un projet de loi si affreux et plein de « cadeaux empoisonnés », comme il le dit si bien.

• (1045)

**M. Philip Toone:** Monsieur le Président, au lieu de mesures législatives reposant sur des faits scientifiques et ayant fait l'objet de consultations, le gouvernement semble ne rien vouloir présenter d'autre que des projets de loi idéologiques. Depuis que les

conservateurs ont réussi à former un gouvernement majoritaire, c'est toujours le même scénario qui se répète.

Les conservateurs font fi des véritables besoins de la population. Ils n'en ont que pour l'idéologie, et c'est une erreur de leur part. À long terme, c'est nous qui allons en payer le prix — et pas rien qu'un peu.

Cela dit, le transfert des responsabilités est un concept important. Il faut que les habitants des Territoires du Nord-Ouest aient les mêmes pouvoirs que les autres Canadiens. Les gens ont le droit de décider eux-mêmes de leur sort, et c'est ce que ce projet de loi va les aider à faire. Il mérite donc qu'on l'appuie, ne serait-ce que pour cette raison.

Je dois toutefois signaler qu'il ne donne pas suite aux autres préoccupations dont les habitants Territoires du Nord-Ouest nous ont fait part. Or, il est de notre devoir d'y donner suite du mieux que nous pouvons. D'accord, le projet de loi y répond en partie, et nous nous réjouissons notamment qu'il règle l'importante question du transfert des responsabilités, mais il reste beaucoup de chemin à parcourir, alors nous ne devons surtout pas nous arrêter là.

**M. Randall Garrison (Esquimalt—Juan de Fuca, NPD):** Monsieur le Président, je remercie le député de Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine pour son très inspirante allocution sur le projet de loi C-15.

Le député a entre autres fait ressortir à quel point le gouvernement conservateur a tendance à faire peu de cas de l'opinion des personnes concernées. Je me demande par exemple s'il voit un parallèle avec la manière dont les conservateurs ont passé outre aux points de vue et aux priorités des électeurs de sa région dans le dossier des services ferroviaires. Je me demande s'il voit un parallèle avec le projet de loi dont la Chambre est actuellement saisie.

**M. Philip Toone:** Monsieur le Président, je crois que beaucoup de personnes ont fait ce parallèle, à de nombreux égards.

Je le répète, le gouvernement conservateur semble parfois prendre des décisions motivées par des considérations idéologiques. Il ne semble pas se soucier d'assurer la prospérité à long terme de nos régions. Il semble plus se préoccuper d'offrir des avantages à certaines personnes par ces changements, au détriment de la grande majorité des gens.

Le service ferroviaire dans l'Est du Canada en est un bon exemple. On entend toujours dire qu'il ne fait pas assez d'argent. Eh bien, j'aimerais savoir si un seul service ferroviaire de l'Amérique du Nord fait de l'argent.

Il faut se demander pourquoi le gouvernement penche plus d'un côté que d'un autre.

Je voudrais poser une question au gouvernement au sujet des chemins de fer. Pourquoi finançons-nous une ligne de chemin de fer entre Toronto et Peterborough, dont l'utilité est douteuse, alors que nous pourrions financer ailleurs au pays des chemins de fer dont l'utilité a été prouvée?

**M. Ryan Leef (Yukon, PCC):** Monsieur le Président, je tiens à remercier mon collègue de son appui en ce qui concerne l'Entente de transfert des responsabilités qui est, bien sûr, très importante pour les Territoires du Nord-Ouest.

La députée de Saanich—Gulf Islands a posé une question et le député d'en face ne lui a pas répondu clairement. Peut-être pourrai-je l'éclairer.

*Initiatives ministérielles*

L'Office de la vallée du Mackenzie a été comparé aux modèles qu'on avait considérés pour le Yukon. Il existait donc un cas de transfert des responsabilités pouvant servir d'exemple; on a tiré parti des leçons apprises afin d'améliorer la situation actuelle.

Afin d'assurer une représentation régionale et d'appuyer les collectivités, le Yukon a établi des bureaux régionaux qui formulent des recommandations à un office central. Ainsi, la population des Territoires du Nord-Ouest pourra toujours présenter un point de vue local et régional à l'office central, pour un processus efficient et efficace.

J'espère avoir répondu aux questions de la députée de Saanich—Gulf Islands. Si elle souhaite parler davantage de l'expérience du Yukon, je serais enchanté de le faire. Peut-être que le député d'en face aimerait en faire autant. Je serais très heureux de leur expliquer le processus.

**M. Philip Toone:** Monsieur le Président, je remercie le député de son intervention. Malheureusement, elle ne portait que sur le Yukon et pas vraiment sur le projet de loi. Or, c'est des Territoires du Nord-Ouest dont il est question ici.

Il est dommage que le député n'ait pas pris la peine de parler des besoins des Premières Nations des Territoires du Nord-Ouest. Je suis heureux que des accommodements aient pu être faits au Yukon, mais dans ce cas-ci, il faudra trouver une façon d'accommoder d'autres Premières Nations, qui ne font pas partie de sa circonscription.

• (1050)

[Français]

**M. Jonathan Genest-Jourdain (Manicouagan, NPD):** Monsieur le Président, dans un souci de continuité liée à la trame argumentaire offerte lors de ma dernière intervention sur le sujet en question, le projet de loi C-15, Loi sur le transfert de responsabilités aux Territoires du Nord-Ouest, j'appuierai aujourd'hui sur la capacité d'aliénation du patrimoine collectif au sens du droit autochtone et sur le caractère utilitaire lié à la ratification d'ententes et de traités modernes liant la Couronne et les Premières Nations. Je me suis prononcé en deuxième lecture il y a environ trois jours, donc c'est tout frais dans ma mémoire.

Je dois l'avouer, le projet de loi C-15 va servir de tremplin à un argumentaire éclairant nombre de matières qui, trop souvent, sont passées sous silence, ou demeurent hermétiques pour l'ensemble de la population canadienne. Les prérogatives qui s'exercent sur les territoires traditionnels, ainsi que ces matières et ces clarifications, permettront d'éclaircir nombre d'aspects de contestation par certains groupes survenant lorsque le gouvernement décide de s'asseoir avec une bande et de signer une entente ou un document potentiellement aliénant ou au détriment d'autres communautés.

Dans le cas qui nous préoccupe, cela est contesté par d'autres bandes. La population canadienne semble remarquer une absence d'homogénéité, et c'est exact. De la dissension et des chevauchements territoriaux peuvent faire en sorte qu'il y ait contestation lorsqu'une entente est ratifiée avec un groupe ou une bande. Cela ne se limite pas à la situation qui nous préoccupe avec les Territoires du Nord-Ouest, c'est également ce qui s'aperçoit partout au pays. De là l'intérêt et la nécessité d'appuyer sur ces concepts aujourd'hui, ce qui va permettre de jeter une lumière différente sur la question.

Je vais insister sur le caractère consensuel et négocié du présent outil législatif. Ce caractère ne sera pas remis en question dans le cas qui nous préoccupe, soit le projet de loi C-15, ainsi que l'entente et les règlements qui y sont associés. De nombreux intervenants en comité ont fait comprendre que c'était admis et qu'il y avait un essor

économique. Il faut toujours garder cet aspect en tête. Ce sont d'abord et avant tout une entente et une initiative qui se veulent économiques. On ne remettra pas en question le caractère négocié et consensuel. Toutefois, cela permet d'aborder de nombreux autres aléas et problématiques qui sont de la même augure.

Notre appui en troisième lecture se veut également un gage de reconnaissance pour le caractère négocié de la présente démarche économique. Par contre, cela permet d'aborder une matière propre au chevauchement des revendications, ainsi qu'à des matières ayant trait à la prépondérance des prérogatives.

Je parle souvent d'un titre quasi propriétaire. Cela met en lumière le fait que les membres des Premières Nations — même si c'est un titre souvent collectif, il est en fait divisible — jouissent de prérogatives qui s'exercent sur des territoires donnés. Dans ce cas-ci, on parle de territoires traditionnels, et pour ma propre réalité et la réalité propre aux communautés innues et naskapiés de Manicouagan, c'est également le cas. Les territoires traditionnels sont dotés de prérogatives qui s'exercent par les membres des Premières Nations.

Lorsque les bandes sont appelées à négocier, il peut y avoir une sorte de désaveu de la part des membres des communautés. Il faut toujours comprendre que les bandes indiennes sont des créations de la Loi sur les Indiens, de là l'absence, selon ma propre analyse, qui est tout de même éclairée, de légitimité, à un certain degré, des négociations et des ententes ratifiées par des bandes en l'absence de la participation significative des membres.

Il faut considérer également que ces titres, même s'ils sont des titres collectifs, et les prérogatives qui se veulent collectives, sont divisibles. C'est la raison pour laquelle ce gouvernement se devrait toujours de consulter, mais aussi d'aller chercher l'assentiment. Il faut aller plus loin que la consultation, parce qu'elle est assez limitative. Les conservateurs, jusqu'ici, ont démontré le caractère assez limitatif de leur conception de la consultation, qui se résume à prendre des notes en bas de page et à enterrer les éléments qui sont remontés à la surface pour ensuite continuer sur leur lancée de développement économique.

• (1055)

Donc, lorsqu'il y a de la consultation, ou plutôt de la recherche d'assentiment, le gouvernement — ou les gouvernements suivants également, j'espère que cela sera pris en note par les prochains qui seront au pouvoir — se devrait d'abord et avant tout d'aller chercher l'assentiment de la population, des membres des Premières Nations, en leur qualité individuelle, par voie de référendum ou par voie démocratique. En effet, d'une part, cela limiterait la contestation, et cela limiterait l'absence d'adhésion de la population et, finalement, cela faciliterait l'adhésion de la population et des membres des Premières Nations à des initiatives données, ce dont, visiblement, certaines initiatives ne peuvent se targuer, en 2014.

La contestation des initiatives économiques, même conjointes, comportant des incidents sur les prérogatives détenues par des tiers, illustre bien la nécessité de reconnaissance étatique du caractère prépondérant du titre quasi propriétaire exercé par les membres des Premières Nations à l'endroit de leurs territoires traditionnels respectifs. Je vais également introduire le caractère hautement contentieux et récurrent des chevauchements d'occupation territoriale et je vais aussi insister sur le caractère collectif, mais divisible, des prérogatives s'exerçant sur le territoire.

Compte tenu que les prérogatives qui s'exercent sur les territoires...

**Le président suppléant (M. Bruce Stanton):** L'honorable député de Yukon veut soulever un recours au Règlement?

*Déclarations de députés*

[Traduction]

**M. Ryan Leef:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'ai écouté attentivement l'intervention du député à la Chambre.

Voilà trois, quatre ou cinq minutes qu'il a commencé ses observations, et il n'a pas encore employé les mots « Territoires du Nord-Ouest » et « transfert de responsabilités », alors que c'est justement ce sur quoi porte le projet de loi dont nous sommes saisis.

Le député vient de dire qu'il s'apprêtait à parler d'occupation territoriale, ce qui prendra certainement un autre trois minutes; il en serait alors à la huitième minute de son intervention. Il ne lui resterait donc que deux minutes pour parler de la Loi sur le transfert de responsabilités aux Territoires du Nord-Ouest.

J'espère que le député aura le temps de formuler des observations sur le transfert de responsabilités aux Territoires du Nord-Ouest.

**Le président suppléant (M. Bruce Stanton):** Je remercie le député de son intervention. Les députés se rappelleront toutefois que les orateurs ont beaucoup de latitude pour exprimer leur point de vue.

Dans le cas qui nous occupe, le député, au début de son intervention, a fait un parallèle entre ce qu'il allait dire et la question dont nous sommes saisis. Je suis certain qu'il saura boucler la boucle avant la fin de son temps de parole.

Le député de Manicouagan a la parole.

[Français]

**M. Jonathan Genest-Jourdain:** Monsieur le Président, vous voyez, les voisins d'en face auraient tout intérêt à prendre des notes concernant l'occupation du territoire puisque l'absence d'adhésion et la levée de boucliers s'aperçoit et se conçoit ici à Ottawa, avec les groupes autochtones qui sont de plus sûrs d'eux et de plus en plus vindicatifs. D'ailleurs, le gouvernement devra négocier avec eux d'une journée à l'autre. Il devrait donc tout de même porter attention à ces matières qui portent sur l'indianité, d'une part, sur les titres qui s'exercent sur le terrain et sur l'occupation du territoire, d'autre part. C'est le nerf de la guerre, *the name of the game*, et il devrait en prendre note.

Bref, ce gouvernement aurait tout intérêt à s'attarder à l'assentiment des membres des Premières Nations et non se contenter simplement d'aller négocier et d'aller ratifier des ententes avec des représentants de bandes. Encore là, je le précise, ils sont élus en vertu de la Loi sur les Indiens. Leurs responsabilités, leur quiddité et leur compétence sont limités aux terres de réserves. La Loi sur les Indiens est limitée aux terres de réserves et je ne cesserai de le marteler, même si, techniquement, ce type de raisonnement ne s'applique pas nécessairement aux Territoires du Nord-Ouest ou au projet de loi C-15, aujourd'hui. C'est tout de même récurrent. Ce sont des matières qui méritent d'être partagées et il faut que l'ensemble de la population canadienne le sache.

Même moi, lorsque je me présente dans Manicouagan, j'indique aux membres de ma propre communauté que le conseil de bande ne dispose d'aucune compétence à l'égard des territoires traditionnels. Lorsque des ententes sont ratifiées, dans une transparence qui est parfois négociée, j'indique aux membres de ma communauté qu'il leur importe de se positionner et que le gouvernement se devrait d'aller rechercher leur assentiment plutôt que de se contenter d'avoir une ratification d'entente avec les instances étatiques simplement et avec le conseil de bande.

Bref, si ce gouvernement est intéressé à favoriser les échanges et à avoir un climat plus harmonieux au regard des matières autochtones et au regard des contentieux autochtones également, il aurait tout intérêt

à s'attarder à ces notions dont l'occupation traditionnelle du territoire est l'une des composantes d'envergure.

Je soumets le tout humblement.

[Traduction]

**Le président suppléant (M. Bruce Stanton):** Le député de Manicouagan disposera d'une minute pour conclure ses observations s'il le souhaite, à laquelle s'ajoutera, bien entendu, les cinq minutes habituelles pour les questions et observations, quand la Chambre reprendra le débat sur cette question.

---

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

● (1100)

[Traduction]

### LE DR MARCO TERWIEL

**M. Randy Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission, PCC):** Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage au Dr Marco Terwiel, un de mes concitoyens, qui est décédé le 4 janvier à Maple Ridge après une courageuse bataille contre le cancer.

Le Dr Terwiel était dévoué à sa famille. De plus, c'était un excellent médecin et un membre engagé de la collectivité qui a fait sa marque bien au-delà de notre collectivité. Il est né aux Pays-Bas en 1937 et ce sont sa formation et son expérience qui l'ont amené à Maple Ridge où il a pratiqué la médecine pendant 31 ans.

Le Dr Terwiel était un membre fondateur du club Rotary local et un bénévole respecté de l'Ambulance Saint-Jean. Il a siégé comme président du Collège des médecins de famille du Canada en 1992 et écrivait régulièrement des articles pour un journal local.

Durant toute sa carrière, il était un fervent défenseur de la médecine familiale dans les collectivités rurales et éloignées. C'est cela qui l'a incité, après avoir pris sa retraite en 1999, à servir comme médecin suppléant pendant huit ans au Nunavut.

J'offre mes condoléances à sa femme Lila ainsi qu'à sa famille, et je demande à mes collègues de se joindre à moi pour rendre hommage à un Canadien exceptionnel qui nous manquera beaucoup.

\* \* \*

### LES AFFAIRES AUTOCHTONES

**M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD):** Monsieur le Président, je vous souhaite une heureuse Saint-Valentin.

C'est également la journée Ayez un coeur, et au moment où je vous parle, des enfants sont rassemblés sur les marches des édifices du Parlement pour demander au gouvernement de protéger les droits des enfants des Premières Nations. Peut-on imaginer cela? Les enfants doivent se rendre au Parlement pour demander au gouvernement de les protéger.

Cela fait deux ans que la Chambre a adopté à l'unanimité la motion sur le rêve de Shannen, en l'honneur de la défunte Shannen Koostachin, dans le but de combler l'écart de financement pour les enfants des écoles dans les réserves; or, les enfants attendent toujours.

Cela fait neuf ans que Jordan River Anderson est décédé dans un hôpital loin de chez lui, pendant que le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial se chamaillaient pour savoir qui allait payer la facture de ses soins à domicile.

Malgré les promesses, les enfants des Premières Nations sont toujours laissés pour compte pendant que le gouvernement argumente et nie son obligation juridique envers les enfants.

Les jeunes ont compris. Ils demandent au gouvernement d'avoir un cœur et de s'acquitter de son obligation de protéger les enfants des Premières Nations.

\* \* \*

#### LES RELATIONS CANADA-TAÏWAN

**M. John Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, PCC):** Monsieur le Président, le 12 février ont eu lieu les célébrations du Nouvel An chinois organisées par le bureau économique et culturel de Taipei, l'un des événements qui attirent le plus de participants sur la Colline du Parlement.

La relation entre le Canada et Taiwan est plus solide que jamais.

En novembre 2010, le gouvernement conservateur a éliminé l'obligation d'obtenir un visa pour les Taiwanais, ce qui a ouvert la voie à un nombre accru de visites de touristes et d'étudiants taiwanais respectueux de la loi, lesquels apportent une précieuse contribution au tissu social canadien.

Cette année, les négociations entre les deux pays ont beaucoup progressé en vue de la conclusion de plusieurs accords commerciaux, dont un qui intensifierait considérablement la circulation aérienne. D'autres discussions dans le domaine de la fiscalité, du commerce et de l'investissement avancent bien.

Je suis fier de déclarer que, après plusieurs années de négociations, les producteurs canadiens pourront enfin vendre du boeuf non désossé à Taiwan.

En outre, le Parlement taiwanais a créé l'an dernier une organisation soeur de notre très actif Groupe d'amitié parlementaire Canada-Taiwan, que j'ai l'honneur de présider et qui, l'an dernier, a préparé le terrain pour relancer la course Terry Fox à Taiwan.

Je demande à tous les députés de se joindre à moi pour saluer l'amitié qui lie les Canadiens et le peuple taiwanais, un peuple libre et démocratique.

\* \* \*

#### LE PATRIMOINE CANADIEN

**M. Ted Hsu (Kingston et les Îles, Lib.):** Monsieur le Président, c'est demain le Jour du drapeau. Il y a 50 ans, en mars 1964, au Collège militaire royal du Canada à Kingston, George Stanley, originaire de l'Alberta et doyen de la faculté des arts au Collège militaire royal, et John Matheson, originaire du Québec et député libéral de Leeds, ont eu une conversation qui a donné lieu à la conception du nouveau drapeau arborant la feuille d'érable.

Sous la direction du premier ministre Lester Pearson, le nouveau drapeau a été approuvé par le Parlement, la résolution entrant en vigueur le 15 février 1965.

La volonté de changer le symbole le plus important du pays, pour se défaire du passé et embrasser l'avenir, était le fruit de l'expression courageuse d'une vision profondément optimiste et ambitieuse du potentiel du Canada, de son avenir et de sa place dans le monde.

Tâchons de maintenir cette vision ambitieuse du Canada et de rester sur la voie de sa réalisation.

#### Déclarations de députés

##### LES JEUNES ARTISTES

**Mme Roxanne James (Scarborough-Centre, PCC):** Monsieur le Président, l'automne dernier, j'ai eu le plaisir de lancer mon troisième concours d'art intitulé « Un appel à tous les jeunes artistes en herbe », qui a pris fin en novembre. Nous avons reçu des dizaines et des dizaines d'oeuvres de jeunes aspirants artistes.

Nous avons eu beaucoup de mal à choisir les gagnants parmi toutes les excellentes oeuvres que nous avons reçues et l'abondance de talents à Scarborough-Centre.

Je suis heureuse d'offrir aujourd'hui mes félicitations aux artistes suivants: Mathurah, 12 ans, Hasan, 12 ans, Arisa, 11 ans, Nada, 10 ans, Lucy, 9 ans, et Aruveka, 5 ans.

Tous les résidents de Scarborough-Centre peuvent maintenant admirer les oeuvres de ces jeunes talents. Leurs oeuvres ont été intégrées à mon calendrier parlementaire de 2014 et sont fièrement exposées à mon bureau de circonscription.

J'invite tous les députés à se joindre à moi pour féliciter ces jeunes gagnants du concours de Scarborough-Centre.

\* \* \*

● (1105)

[Français]

##### LE FESTI-VENT SUR GLACE DE SAINT-PLACIDE

**Mme Mylène Freeman (Argenteuil—Papineau—Mirabel, NPD):** Monsieur le Président, je suis heureuse de pouvoir encore une fois cette année profiter des festivals d'hiver qui auront lieu dans ma circonscription, afin de rencontrer mes concitoyens.

Partout dans ma circonscription, les communautés profitent pleinement du froid, de la neige et de la glace grâce à un multitude d'activités.

Cette fin de semaine, je suis heureuse de participer encore une fois à l'unique Festi-Vent sur glace de Saint-Placide, qui fête son 16<sup>e</sup> anniversaire cette année.

C'est un festival de cerfs-volants haut en couleur sur le lac des Deux-Montagnes, qui profite d'une communauté où les gens sont prêts à mettre leur cœur dans un tel projet. Ils travaillent avec acharnement pour se démarquer et faire de leur région une des plus belles qui soit.

Toutefois, ils ne peuvent pas oublier qu'il y a deux ans, les conservateurs ont tenté de sabrer le financement de ce festival. Heureusement, cette mauvaise décision a été rapidement renversée quand je leur ai fait comprendre son importance. C'est toute la région qui sort gagnante de ce festival.

Je vous invite donc tous à venir en grand nombre et à faire de cette édition du Festi-Vent sur glace un succès retentissant auprès des petits et des grands, une fois de plus.

\* \* \*

[Traduction]

##### LES STAGIAIRES DU SECRÉTARIAT DU CONSEIL DE L'OTAN

**M. Parm Gill (Brampton—Springdale, PCC):** Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour rendre hommage à un habitant de Brampton, Jeelan Syed. Ce jeune homme exceptionnel et brillant, âgé de 24 ans, termine actuellement son stage au Secrétariat du Conseil, qui est situé au siège de l'OTAN, à Bruxelles.

### Déclarations de députés

Il a étudié à Toronto et à Paris, et il s'est spécialisé dans les relations internationales dans le but de se mettre au service du Canada en tant que diplomate. En plus de parler les deux langues officielles du Canada, Jeelan parle aussi l'allemand, le russe, l'arabe, l'ourdou et l'espagnol. Lorsqu'il fréquentait l'Université de Toronto, il était président de l'association des étudiants francophones, qui fait la promotion du bilinguisme. Motivé par son désir de voir les gens de différents horizons vivre ensemble en harmonie, Jeelan a participé à des projets de consolidation de la paix en Inde, au Kosovo et au Maroc, et il a travaillé à la mission canadienne de Vienne, en Autriche.

L'enthousiasme avec lequel il sert sa communauté et fait la promotion du multiculturalisme continue d'améliorer la vie de ceux qu'il aide. J'invite tous les députés à se joindre à moi pour rendre hommage à M. Jeelan Syed.

\* \* \*

### LES CHAMPIONNATS CANADIENS DE CURLING JUNIOR

**M. Gerald Keddy (South Shore—St. Margaret's, PCC):** Monsieur le Président, je souhaite parler des championnats canadiens de curling junior M&M Meat Shops qui ont eu lieu à Liverpool, en Nouvelle-Écosse, dans la circonscription de South Shore—St. Margaret's.

Je tiens à féliciter les athlètes ainsi que les bénévoles et les membres du comité organisateur: Greg Thorbourne, Donna Hatt, Melissa Robinson, Paul Fay, Frances Younker et Bob Wilkinson.

La ville de Liverpool et la région se sont montrées à la hauteur. Les athlètes s'entendaient tous pour dire qu'ils souhaitaient revenir le plus rapidement possible dans la région de South Shore.

Je profite de l'occasion pour saluer une autre grande athlète de South Shore, Alexandra Duckworth, qui a participé à l'épreuve de demi-lune en planche à neige à Sotchi. Nous sommes tous fiers d'Alexandra.

Et puisque c'est la Saint-Valentin, je m'en voudrais de ne pas mentionner l'extraordinaire histoire de Bertie et Bill Nickerson, eux aussi originaires de Liverpool, qui sont mariés depuis 78 ans. Leur secret: ils s'entendent bien. Félicitations Bertie et Bill.

Enfin, je souhaite joyeuse Saint-Valentin à mon épouse, Judy.

\* \* \*

### LA CATASTROPHE DE L'OCEAN RANGER

**M. Ryan Cleary (St. John's-Sud—Mount Pearl, NPD):** Monsieur le Président, une tempête fait rage actuellement dans presque toute l'île de Terre-Neuve. Elle nous rappelle les tristes événements qui ont eu lieu il y a 32 ans aujourd'hui, lorsqu'un violent blizzard s'est abattu sur la province et est finalement venu à bout, aux petites heures du 15 février, de l'indestructible plateforme de forage *Ocean Ranger*. Quatre-vingt-quatre hommes y ont perdu la vie.

Dans ma province, les coeurs sont lourds le jour de la Saint-Valentin. La tragédie de l'*Ocean Ranger* souligne le prix terrible que nous payons, nous, gens de la mer. Elle montre également à quel point les choses peuvent mal tourner, et ce, rapidement. Elle nous rappelle aussi combien il est nécessaire d'appliquer les règlements les plus stricts en matière de santé et sécurité.

Pour conclure, voici une citation du grand compositeur canadien Gordon Lightfoot, qui décrit bien l'attente dans une situation de vie ou de mort: « Qui sait où se cache l'amour de Dieu lorsque les vagues font s'étirer les minutes en heures? »

●(1110)

[Français]

### L'EXPLORATION PÉTROLIÈRE

**M. Jacques Gourde (Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière, PCC):** Monsieur le Président, en tant que député québécois, je suis étonné de voir que le Québec a enfin décidé de permettre à l'exploration pétrolière d'aller de l'avant. J'espère que sur ce front, il ne reculera pas.

Au Québec, le développement des ressources naturelles est une nécessité, et ce, afin de relever les défis économiques et espérer équilibrer les finances publiques.

Je peux assurer au Québec que le fédéral continuera de donner l'exemple. Nous espérons que le gouvernement du Québec nous suivra afin de garantir la création d'emplois et la prospérité économique.

Il est important d'accroître l'autonomie économique de notre belle province, le Québec.

\* \* \*

[Traduction]

### LE CANADA ATLANTIQUE

**Mme Megan Leslie (Halifax, NPD):** Monsieur le Président, les habitants du Canada atlantique ont un message de Saint-Valentin à envoyer au premier ministre.

Bien honnêtement, nous doutons de son amour. Il nous abandonne à notre sort et dit que c'est parce que nous sommes foncièrement défaitistes. Il laisse ses amis dire que nous sommes des bons à rien qui ne veulent pas travailler. Il nous empêche de voir nos proches et nos amis en coupant les vivres à VIA Rail. Il nous dit de miser davantage sur l'innovation et de diversifier notre économie, mais son budget ne consacre pas le moindre sou noir à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, celle-là même qui est censée nous aider à nous sortir du pétrin.

Quand il aura envie de savourer des homards avec ses copains ou qu'il voudra décorer son sapin de Noël, j'espère qu'il se souviendra de nous et qu'il se rappellera que ce sont les changements qu'il a apportés à l'assurance-emploi qui empêchent les travailleurs saisonniers de subvenir à leurs besoins. J'espère qu'il va penser à nous chaque fois qu'il embauchera un jeune de l'Atlantique que les insurmontables dettes auront obligé à déménager dans l'Ouest pour trouver du travail.

Il clame qu'il nous aime, mais les manoeuvres de transfert et les appels automatisés auxquels il s'est prêté nous ont écoeurés des tricheries en série. En ce jour de Saint-Valentin, qu'il sache que le courant ne passe plus entre lui et le Canada atlantique et qu'en 2015, il pourra regarder le train passer, parce que nous le laisserons pas embarquer.

\* \* \*

### ROGER TOMLINSON

**Mme Kelly Block (Saskatoon—Rosetown—Biggar, PCC):** Monsieur le Président, je prends la parole pour rendre hommage à M. Roger Tomlinson, décédé la fin de semaine dernière.

M. Tomlinson, un fier Canadien né en Angleterre, est connu dans le monde entier comme le « père du système d'information géographique », puisqu'il a mis au point le tout premier système d'information géographique en 1962, à l'intention du gouvernement du Canada.

Ce système novateur a ouvert la voie à la cartographie numérique et mené à la création d'une industrie mondiale de plusieurs milliards de dollars. À la fois géographe visionnaire et pionnier de la haute technologie, M. Tomlinson nous a permis de mieux comprendre notre environnement et de mieux gérer les ressources naturelles, qui sont des ressources précieuses.

M. Tomlinson a été nommé membre de l'Ordre du Canada en 2001. En 2013, il a été promu officier de l'Ordre en reconnaissance de son influence révolutionnaire dans le domaine de la géographie.

C'est avec une grande générosité qu'il a servi de mentor à plusieurs personnes. Il a toujours conservé son vif esprit d'analyse et son côté pince-sans-rire.

J'invite les députés à se joindre à moi pour rendre hommage à ce grand Canadien.

\* \* \*

### LES PORTS POUR PETITS BATEAUX

**L'hon. Lawrence MacAulay (Cardigan, Lib.):** Monsieur le Président, il y a un grave problème en ce qui concerne les ports pour petits bateaux. Au cours des cinq dernières années, le gouvernement n'a pas cessé de réduire le budget qui leur est alloué. En fait, il a été réduit de moitié.

Dans le budget de 2014, le gouvernement a annoncé que des fonds seraient alloués, mais il ne dépensera pas un sou cette année et seulement 1 million de dollars l'an prochain. Cette décision constitue un affront au secteur des pêches et elle met en péril la sécurité des Canadiens.

Partout au pays, des ports et des brise-lames doivent absolument être réparés. Il faut également effectuer des travaux de dragage pour assurer la sécurité des gens et protéger leur gagne-pain. Je prie le gouvernement de s'engager à investir ces sommes, au lieu de se contenter de faire des annonces sans lendemain et de saisir l'occasion pour faire des séances de photos.

Il est essentiel pour les villages de pêche et côtiers que les ports soient bien entretenus. Comme de nombreux Canadiens dépendent de ces infrastructures, j'exhorte le gouvernement à ne pas les utiliser pour se faire du capital politique.

\* \* \*

### CBC/RADIO-CANADA

**M. Paul Calandra (Oak Ridges—Markham, PCC):** Monsieur le Président, pendant la fin de semaine, la CBC a révélé les noms de trois employés de la National Security Agency lorsqu'elle a montré à la caméra des documents de cette agence. À vrai dire, la CBC a dévoilé des documents de la NSA ayant fait l'objet d'une fuite et dans lesquels figuraient les noms d'au moins six agents du renseignement qui ne devaient jamais être divulgués, mais l'ont été par inadvertance.

Ces documents ont été volés par l'ancien consultant de la NSA Edward Snowden et vendus à la CBC par Glenn Greenwald. Greenwald, l'espion pornophile, a dit qu'il ne publierait pas les noms d'agents du renseignement américain à moins qu'il ne s'agisse de fonctionnaires haut placés. Ce n'est manifestement pas le cas.

L'information obtenue à l'aide du plan moralement illicite de la CBC qui consistait à payer pour des nouvelles est non seulement fautive, mais elle compromet aussi la sécurité de personnes que, contrairement à la CBC, je ne nommerai pas ici.

Pour quelle raison est-il plus important d'appuyer les visées de l'espion pornophile Glenn Greenwald et de garnir son compte de

banque au Brésil que de préserver l'intégrité journalistique du radiodiffuseur public?

\* \* \*

● (1115)

### LE PARTI LIBÉRAL DU CANADA

**M. John Rafferty (Thunder Bay—Rainy River, NPD):** Monsieur le Président, tandis que la plupart des Canadiens célèbrent aujourd'hui la Saint-Valentin, les libéraux doivent se croire à l'Halloween, car le spectre des scandales passés revient pour les hanter.

Hier soir, Radio-Canada a diffusé un reportage sur ce qui pourrait être un autre système de pots-de-vin mis sur pied par des proches influents du Parti libéral. Un intermédiaire aurait déposé 1,5 million de dollars dans un compte bancaire en Suisse portant le nom de code « Zorro ».

Ce compte a été ouvert 20 jours seulement après que SNC obtienne un contrat de 127 millions de dollars pour la réfection d'un pont de Montréal. À qui appartenait le compte Zorro? À nul autre que Michel Fournier, ancien chef de cabinet de Jean Chrétien.

Encore une fois, les Canadiens se font rappeler pourquoi ils ont écarté du pouvoir les libéraux corrompus. Après avoir entendu des aveux de fraude et de corruption au Sénat, les Canadiens peuvent réserver le même sort aux conservateurs lors des prochaines élections.

Heureusement, les gens savent qu'ils peuvent s'attendre à ce que le NPD fasse mieux et combatte la corruption comme Zorro.

\* \* \*

### LE BUDGET

**M. David Sweet (Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale, PCC):** Monsieur le Président, nous avons dévoilé mardi le Plan d'action économique de 2014, qui démontre l'engagement du gouvernement à l'égard de la création d'emplois, de la croissance et de la prospérité à long terme pour les Canadiens.

De toutes les observations qu'a faites le chef du Parti libéral au sujet du budget, il y en a une que j'ai trouvée particulièrement intéressante et révélatrice. En entrevue, il a refusé de répondre quand on lui a demandé s'il serait disposé à présenter des budgets déficitaires. Il a préféré dire: « Quand on s'engage à stimuler l'économie, le budget s'équilibre tout seul. »

Je suis désolé. Les Canadiens savent bien qu'un budget ne peut s'équilibrer tout seul. Bien que la position économique du chef du Parti libéral soit intéressante, les Canadiens s'attendent à plus de la part du chef d'un pays du G7.

Le chef du Parti libéral admettra-t-il que son parti augmenterait les impôts pour équilibrer le budget?

## QUESTIONS ORALES

[Français]

### LE TRANSPORT FERROVIAIRE

**Mme Nycole Turmel (Hull—Aylmer, NPD):** Monsieur le Président, hier, l'émission *Enquête* a révélé toute l'étendue de la tragique complaisance que les conservateurs ont eue avec la MMA avant la tragédie de Lac-Mégantic.

### Questions orales

L'entreprise a multiplié les infractions aux règles de sécurité, mais le fédéral a continué de donner des permissions spéciales pour assouplir les règles. Un expert en sécurité a affirmé hier que les victimes de Lac-Mégantic ont fait les frais des compressions.

Les conservateurs réalisent-ils qu'il y a un prix à payer quand on néglige la prévention et la sécurité?

[Traduction]

**M. Jeff Watson (secrétaire parlementaire de la ministre des Transports, PCC):** Monsieur le Président, comme le sait bien la députée, il serait déplacé de ma part d'en dire plus étant donné les poursuites en instance et l'enquête en cours.

Cependant, nous avons un certain nombre de mécanismes de conformité à Transports Canada. Grâce aux améliorations que le gouvernement a apportées il y a quelques années à peine à la Loi sur la sécurité ferroviaire, nous pouvons maintenant imposer des sanctions pécuniaires plus rapidement. Les dispositions sont en vigueur.

Soyons clairs. Dans le dossier de la sécurité ferroviaire, nous cherchons à en faire davantage, mais le NPD empêche le Comité permanent des transports de se déplacer aux champs de pétrole Bakken afin de déterminer comment améliorer davantage notre système de sécurité. La députée devrait cesser de faire de la politique.

[Français]

**Mme Nicole Turmel (Hull—Aylmer, NPD):** Monsieur le Président, les fonctionnaires fédéraux étaient au courant des infractions répétées de MMA.

Certains d'entre eux ont écrit, noir sur blanc, qu'ils étaient mal à l'aise à l'idée de laisser l'entreprise opérer avec un seul conducteur. Pire, dans un courriel daté de 2012, un employé de Transports Canada exprime ses craintes de voir que l'entreprise n'a aucun système pour détecter les trains en dérive.

Pourquoi les conservateurs ont-ils ignoré les inquiétudes des fonctionnaires qui auraient pu sauver des vies?

[Traduction]

**M. Jeff Watson (secrétaire parlementaire de la ministre des Transports, PCC):** Monsieur le Président, comme le sait pertinemment la députée, la santé et la sécurité des Canadiens sont les priorités absolues du gouvernement. Nous avons pris des mesures considérables pour améliorer la sécurité ferroviaire. En 2012, nous avons effectué plus de 30 000 inspections. Nous embauchons encore davantage d'inspecteurs. Nous avons investi environ 100 millions de dollars dans l'amélioration de la sécurité ferroviaire, notamment en concluant de nouvelles ententes de partage d'information avec les provinces et en prenant un règlement en matière de classification.

La députée devrait également savoir qu'il y a des instructions permanentes en vigueur exigeant que les trains transportant des marchandises dangereuses aient deux conducteurs en tout temps.

**Mme Megan Leslie (Halifax, NPD):** Monsieur le Président, dans un reportage présenté à Radio-Canada hier, nous avons appris de nouveaux détails choquants à propos de la tragédie de Lac-Mégantic. Radio-Canada a mis la main sur une note d'information adressée à la ministre dans laquelle on disait que Transports Canada a laissé perdurer des pratiques très inquiétantes qui sont à l'origine de l'accident et qui auraient pu en aggraver les conséquences.

Transports Canada savait que cette entreprise enfreignait les règles et des fonctionnaires tiraient la sonnette d'alarme, alors pourquoi la ministre n'est-elle pas intervenu?

● (1120)

**M. Jeff Watson (secrétaire parlementaire de la ministre des Transports, PCC):** Monsieur le Président, c'est loin d'être le cas. Le gouvernement continue de prendre toute une série de mesures importantes. Comme je l'ai dit, nous continuons d'augmenter le nombre d'inspections des chemins de fer pour les porter à des niveaux records. En 2012, 30 000 inspections ont été effectuées. Nous avons investi 100 millions de dollars dans le système de sécurité du transport ferroviaire. Des améliorations doivent être apportées pour ajouter des mesures de protection pour les employés qui dénoncent les problèmes de sécurité en milieu de travail. Un plus grand nombre d'infractions seront assorties de sanctions administratives pécuniaires.

Ne nous méprenons pas. Transports Canada mène actuellement une enquête sur l'incident survenu à Lac-Mégantic. Si l'on découvre que des règles ont été enfreintes, on peut garantir que les coupables seront poursuivis avec toute la rigueur de la loi.

\* \* \*

[Français]

### LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

**Mme Megan Leslie (Halifax, NPD):** Monsieur le Président, hier, le ministre d'État à la Réforme démocratique a qualifié les consultations auprès de la population de « cirque à grands frais ».

Toutefois, la journée précédente, le whip en chef du gouvernement se plaignait de l'opposition du NPD aux voyages des comités.

Le gouvernement peut-il nous dire si les voyages des comités sont un cirque, comme l'affirme le ministre, ou s'il est ridicule d'empêcher des voyages des comités, comme l'affirme le whip?

**L'hon. Pierre Poilievre (ministre d'État (Réforme démocratique), PCC):** Monsieur le Président, les néo-démocrates ne veulent pas étudier la Loi sur l'intégrité des élections. Ils ont annoncé leur opposition à ce projet de loi avant même de l'avoir lu.

Nous essayons d'améliorer notre système électoral en nous attaquant aux appels et aux votes frauduleux, ainsi qu'en protégeant les citoyens et leur pouvoir de chacun d'entre eux de contrôler leur démocratie.

[Traduction]

**Mme Megan Leslie (Halifax, NPD):** Monsieur le Président, hier, le ministre d'État à la Réforme démocratique a dit que tenir des audiences pancanadiennes sur la Loi sur l'intégrité des élections équivaldrait à organiser un cirque à grands frais, et son collègue a affirmé que ces audiences seraient « une véritable farce ». Pourtant, les conservateurs ont approuvé sans problème un budget de 600 000 \$ pour les autres déplacements des comités.

Le ministre d'État à la Réforme démocratique pourrait-il nous dire pourquoi certains déplacements ne le dérangent pas, alors qu'il croit que parcourir le pays pour parler de la réforme démocratique est un exercice complètement futile?

**L'hon. Pierre Poilievre (ministre d'État (Réforme démocratique), PCC):** Monsieur le Président, grâce à la Loi sur l'intégrité des élections, la démocratie serait entre les mains des citoyens puisque ceux qui ont des intérêts spéciaux ou qui enfreignent les règles seraient écartés. Cette loi éliminerait les échappatoires pour lutter contre l'influence indue des gros capitaux. Elle mettrait fin aux appels frauduleux de la part d'imposteurs politiques. Finalement, elle donnerait aux responsables de l'application de la loi des pouvoirs accrus, un plus grand rayon d'action et une plus grande marge de manoeuvre pour qu'ils puissent exercer leur rôle de surveillance.

## LA FISCALITÉ

**L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.):** Monsieur le Président, une promesse est une promesse, jusqu'à preuve du contraire. Le fractionnement du revenu fait partie des nombreuses promesses douteuses que les conservateurs ont faites lors des dernières élections. Il est aujourd'hui « compliqué » de tenir la promesse. Elle doit aujourd'hui « être analysée longuement et rigoureusement » et on n'est « pas convaincu que, dans l'ensemble, elle soit avantageuse pour la société. » Le passé, c'est le passé, la réalité a changé.

C'est la Saint-Valentin aujourd'hui. Les conservateurs tiendront-ils les promesses qu'ils ont faites à leur électorat?

**M. Andrew Saxton (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, PCC):** Monsieur le Président, je souhaite également une joyeuse Saint-Valentin à mon collègue.

Le gouvernement s'engage à alléger le fardeau fiscal de toutes les familles canadiennes lorsque nous aurons atteint l'équilibre budgétaire. On ne peut se fier qu'aux conservateurs pour réduire les impôts des familles. Nous avons instauré le fractionnement du revenu de pension pour les aînés et les libéraux ont voté contre cette mesure. Grâce à notre plan de réduction des impôts, la famille canadienne moyenne paie près de 3 400 \$ d'impôts en moins en 2014.

**L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.):** Monsieur le Président, je ne sens pas qu'il y a beaucoup d'amour dans l'air.

Avant de faire des promesses aussi imprudentes, les conservateurs savaient certainement que le fractionnement du revenu était « compliqué », « très coûteux » et « fortement concentré », qu'il constituait un « allègement fiscal ciblé » et qu'il grugerait très rapidement tout excédent budgétaire.

Par conséquent, les conservateurs vont-ils prouver l'amour qu'ils vouent à leur base électorale et remplir leur engagement avant que les prochaines élections les séparent?

**M. Andrew Saxton (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, PCC):** Monsieur le Président, une fois que le budget aura été équilibré, nous allons examiner toutes les façons d'alléger le fardeau fiscal des familles canadiennes. En fait, depuis notre arrivée au pouvoir en 2006, nous avons réduit les taxes et les impôts à plus de 160 reprises, ce qui permettra à une famille canadienne moyenne de réaliser des économies de 3 400 \$ en 2014. Nous sommes le seul parti qui réduit les taxes et les impôts pour les familles canadiennes. Les libéraux et les néo-démocrates augmenteraient le fardeau fiscal pour payer leurs grands projets de dépenses irresponsables.

• (1125)

[Français]

**L'hon. Mauril Bélanger (Ottawa—Vanier, Lib.):** Monsieur le Président, notre système de gouvernement veut que le Conseil des ministres parle d'une seule voix. Or nous vivons un phénomène inquiétant ces jours-ci.

Le ministre des Finances dit que leur promesse de fractionnement du revenu ne devrait pas être réalisée. Par contre, le ministre de l'Emploi et du Développement social dit que le ministre des Finances est dans l'erreur. Par surcroît, le premier ministre ne semble pas vouloir trancher.

Alors que la confiance des Canadiens envers ce gouvernement est à un niveau très bas, le gouvernement peut-il nous dire qui, du ministre des Finances ou du ministre de l'Emploi, dit vrai?

## Questions orales

[Traduction]

**M. Andrew Saxton (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, PCC):** Monsieur le Président, parlons du Plan d'action économique de 2014 et des raisons pour lesquelles les libéraux et les néo-démocrates s'opposent à un budget qui reçoit énormément d'éloges d'un bout à l'autre du pays.

Voici une courte liste de tous ceux qui ont louangé le Plan d'action économique de 2014: Imagine Canada, Olympiques spéciaux Canada, l'Association des collèges communautaires du Canada, l'Alliance canadienne des associations étudiantes, Manufacturiers et Exportateurs du Canada, Polytechnics Canada, la Légion royale canadienne, la Société canadienne du cancer, le Conseil du patronat du Québec, la Chambre de commerce du Canada, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, la Coalition canadienne pour le sport d'équipe, la Coalition canadienne des arts, Éco Héros, Conservation de la nature Canada...

**Le président suppléant (M. Bruce Stanton):** À l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques a la parole.

[Français]

**M. Guy Caron (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, NPD):** Monsieur le Président, la question du troisième parti me rend un peu confus, puisque le chef libéral, il y a environ deux mois, a mentionné être en faveur du fractionnement du revenu. Il y a quelques jours, il a répété que l'idée avait du mérite. Je suis un peu confus, mais il faut que je pose ma question au gouvernement. Alors, je la pose, et elle concerne encore le fractionnement du revenu.

Mercredi, le ministre des Finances a soutenu qu'il avait des doutes concernant les mérites de leur politique. Quelques heures après, le ministre de l'Emploi et du Développement social a dit que son gouvernement était déterminé à respecter la promesse électorale. Hier, le premier ministre affirmait qu'il fallait attendre le retour à l'équilibre budgétaire avant de penser à, peut-être, mettre en place cette politique. Soudainement, sur Twitter, on apprenait que l'aide parentale remplacerait le fractionnement du revenu.

Quelle est la version aujourd'hui?

[Traduction]

**M. Andrew Saxton (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, PCC):** Monsieur le Président, comme je l'ai dit, une fois que le budget sera équilibré, nous chercherons systématiquement des moyens de réduire les impôts des familles canadiennes.

Parlons du budget de 2014. Les néo-démocrates et les libéraux ne semblent pas me croire lorsque je leur dis que le gouvernement conservateur reçoit des éloges d'un bout à l'autre de notre grand pays au sujet du Plan d'action économique de 2014.

Écoutons directement ce qu'ont à dire les intervenants. L'Association des universités et collèges du Canada affirme: « Il s'agit d'un point tournant en matière d'excellence en recherche et d'innovation au Canada. » L'Association canadienne des constructeurs de véhicules déclare: « Cette annonce démontre que le gouvernement continue de reconnaître l'importance du secteur de l'automobile pour l'économie canadienne... »

**M. Peter Julian (Burnaby—New Westminster, NPD):** Monsieur le Président, il n'a pas pu répondre à la question parce que c'est le chaos total de ce côté-là.

Mercredi, le ministre des Finances a déclaré:

Je crois que le fractionnement du revenu doit être analysé longuement et rigoureusement [...] Je ne suis pas convaincu que, dans l'ensemble, ce soit avantageux pour la société.

### Questions orales

Oups! Voilà tout un dégât à réparer pour le Cabinet du premier ministre.

Les conservateurs ont même confiné le ministre des Finances au banc des punitions, laissant le premier ministre se porter à la défense de sa promesse au sujet du fractionnement du revenu. Puis, hier, d'autres reportages ont annoncé que le premier ministre envisagerait de renoncer à cet engagement électoral.

Qui s'exprime au nom du gouvernement? Les conservateurs ne se parlent-ils plus?

**M. Andrew Saxton (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, PCC):** Monsieur le Président, dès que nous aurons renoué avec l'équilibre budgétaire, nous considérerons tous les moyens d'alléger le fardeau fiscal des familles canadiennes.

C'est le gouvernement actuel qui a proposé le fractionnement du revenu pour les personnes âgées. L'opposition a voté contre.

Parlons du Plan d'action économique de 2014. Les éloges pleuvent aux quatre coins de notre grand pays. Voici par exemple ce que dit la Société Alzheimer du Canada:

Au nom des 747 000 Canadiens atteints de l'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, nous remercions sincèrement le gouvernement fédéral d'allouer les ressources nécessaires pour soutenir la recherche et mieux comprendre les diverses formes de troubles cognitifs, y compris la maladie d'Alzheimer.

\* \* \*

[Français]

### LA RÉFORME DÉMOCRATIQUE

**Mme Ruth Ellen Brosseau (Berthier—Maskinongé, NPD):** Monsieur le Président, hier, devant un comité, le ministre d'État (Réforme démocratique) essayait de prouver que son projet de loi allait améliorer la participation des jeunes.

Il dit ça, alors que son projet de loi va empêcher les jeunes de s'identifier avec la carte d'électeur pour aller voter. Soixante-deux pour cent des étudiants ont utilisé cette méthode d'identification.

En supprimant cette méthode, comment pense-t-il augmenter le taux de participation des jeunes?

• (1130)

**L'hon. Pierre Poilievre (ministre d'État (Réforme démocratique), PCC):** Monsieur le Président, les étudiants ont voté sans l'usage de cette carte pendant des décennies, sans problème.

En outre, parmi les 39 formes d'identification qui sont acceptées, il y a aussi la carte étudiante que les étudiants peuvent utiliser quand ils votent.

Finalement, le projet de loi sur l'intégrité des élections va obliger Élections Canada à utiliser ses publicités pour informer les étudiants des moyens d'identification nécessaires.

**Mme Ruth Ellen Brosseau (Berthier—Maskinongé, NPD):** Monsieur le Président, le ministre répète qu'il y a 39 autres manières de s'identifier, mais en réalité il met des bâtons dans les roues des jeunes.

Le ministre parle de permis de conduire, mais 25 % des citoyens de Toronto n'en ont pas. Il parle de la carte étudiante, mais plusieurs n'ont pas d'adresse écrite sur cette carte.

Le ministre comprend-il qu'en empêchant l'utilisation de la carte d'électeur, il va réduire davantage le taux de participation chez les jeunes?

**L'hon. Pierre Poilievre (ministre d'État (Réforme démocratique), PCC):** Monsieur le Président, au contraire, selon la liste qu'on utilise pour créer des cartes d'information, il y a de mauvaises

informations à propos d'une personne sur six. Il y a des erreurs dans un sixième des cas, et ça permet la fraude électorale qu'on a déjà vue.

Au Québec, on a même vu une émission qui a indiqué que deux personnes ont voté deux fois parce qu'elles avaient reçu deux cartes d'information chacune. Ce genre de fraude n'est pas acceptable. Nous allons l'éliminer avec le projet de loi sur l'intégrité des élections.

[Traduction]

**M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD):** Monsieur le Président, le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement a dit aux journalistes qu'il s'opposait à la tenue d'audiences sur le projet de loi sur le manque d'intégrité des élections. Il craint que la population en vienne à s'opposer à son projet de loi si les Canadiens ont la possibilité de s'exprimer. Ses craintes sont fondées. Plus les Canadiens entendent parler de ce projet de loi, moins ils y sont favorables.

Les élections n'appartiennent pas aux conservateurs, mais à la population. Pourquoi les conservateurs ne laissent-ils pas les Canadiens s'exprimer sur le fonctionnement des élections?

**L'hon. Pierre Poilievre (ministre d'État (Réforme démocratique), PCC):** Monsieur le Président, nous avons fait des consultations et nous en ferons encore, étant donné que le comité tiendra des audiences..

\* \* \*

[Français]

### L'ÉTHIQUE

**M. Tarik Brahmî (Saint-Jean, NPD):** Monsieur le Président, revenons un peu sur le Sénat.

Hier, nous avons appris que des sénateurs refusent de coopérer lors de l'examen de leurs dépenses par le vérificateur général. Plusieurs d'entre eux ont été nommés par le premier ministre. Ce n'est donc pas surprenant que ces sénateurs poursuivent la tradition conservatrice de tout cacher aux Canadiens.

À défaut d'être capable d'exiger la coopération de ses sénateurs, le premier ministre s'engagera-t-il à renforcer les pouvoirs du vérificateur général?

[Traduction]

**M. Paul Calandra (secrétaire parlementaire du premier ministre et pour les Affaires intergouvernementales, PCC):** Monsieur le Président, comme vous le savez, le vérificateur général a entrepris un examen des dépenses des sénateurs. Bien entendu, nous nous attendons à ce que tous les sénateurs se soumettent à cet examen. Nous ne sommes pas les seuls à l'exiger; c'est aussi ce que veulent les contribuables canadiens.

Parallèlement, les Canadiens nous disent qu'ils aimeraient que le Nouveau Parti démocratique fasse la même chose que notre parti, soit qu'il affiche ses dépenses en ligne afin que la population puisse en prendre connaissance. Le Parti conservateur, ses députés et ses sénateurs ont affiché leurs dépenses. Le NPD, lui, refuse de faire cela pour les Canadiens, et voilà maintenant que les sénateurs libéraux refusent eux aussi de rendre leurs dépenses publiques.

*Questions orales*

**M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD):** Monsieur le Président, les accusations de fraude et d'abus de confiance portées contre des sénateurs ne sont que la pointe de l'iceberg en ce qui a trait au gaspillage des fonds publics par le Sénat non élu. Nous apprenons maintenant que des sénateurs non élus et qui n'ont de comptes à rendre à personne entravent l'enquête du vérificateur général sur l'utilisation abusive des fonds publics par le Sénat. C'est inadmissible.

Quelles mesures le gouvernement prendra-t-il pour protéger les contribuables et veiller à ce que les sénateurs qui n'acceptent pas de répondre aux demandes du vérificateur général soient pénalisés?

**M. Paul Calandra (secrétaire parlementaire du premier ministre et pour les Affaires intergouvernementales, PCC):** Monsieur le Président, j'ai devant moi les dépenses des députés et des sénateurs conservateurs qui ont affiché ces renseignements en ligne. J'ai parcouru Internet pour essayer de trouver les dépenses des députés néo-démocrates, mais on m'a rappelé que ceux-ci refusent de communiquer leurs dépenses aux Canadiens. Faites ce que je dis et non ce que je fais, voilà leur moto. Les députés du NPD refusent de communiquer leurs dépenses aux Canadiens.

Nous nous attendons à ce que tous les sénateurs collaborent avec le vérificateur général parce que les Canadiens réclament des comptes au Sénat. De ce côté-ci de la Chambre, nous leur rendons des comptes et nous continuerons de le faire.

•(1135)

**M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD):** Monsieur le Président, aujourd'hui, c'est la Saint-Valentin. J'aimerais que les conservateurs manifestent un peu d'amour envers les contribuables canadiens au lieu de faire de gros câlins aux escrocs du Sénat. C'est ce qui se passe dans ce parti.

Hier, nous avons appris que 1,5 million de dollars ont été transférés dans le compte de banque suisse d'un copain des libéraux qui, lorsqu'il était à l'emploi de La Société des ponts fédéraux, gérait un important contrat fédéral accordé à la firme SNC-Lavalin pour la réfection du Pont Jacques-Cartier. Cette firme a fait l'objet de nombreuses enquêtes. Il suffit de penser à Arthur Porter, l'ami personnel du premier ministre qui croupit actuellement dans une prison au Panama.

Le gouvernement mènera-t-il une enquête sur ce contrat pour s'assurer qu'aucun fonds public n'a été versé illégalement à des copains des libéraux?

[Français]

**M. Jacques Gourde (secrétaire parlementaire du premier ministre, pour les Langues officielles et pour l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, PCC):** Monsieur le Président, aussitôt que ces allégations ont été portées à l'attention du ministre, il a demandé au sous-ministre de faire enquête. Il s'agit d'allégations troublantes touchant à un ancien président de la société Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée.

En terminant, je tiens à souligner que M. Fournier a été nommé par le précédent gouvernement libéral.

**Mme Rosane Doré Lefebvre (Alfred-Pellan, NPD):** Monsieur le Président, il faut être naïf pour penser qu'il n'y a aucun lien entre les 1,5 million de dollars versés par un intermédiaire de SNC-Lavalin dans un compte secret en Suisse au président libéral de la société des ponts et un contrat de 127 millions de dollars qui a été donné exactement en même temps. Les amis du Parti libéral se sont

bourré les poches en profitant de la collusion et de la corruption qui régnaient à ce moment-là.

Le gouvernement ouvrira-t-il une enquête pour s'assurer que les fonds fédéraux ont été accordés correctement dans ce contrat?

**M. Jacques Gourde (secrétaire parlementaire du premier ministre, pour les Langues officielles et pour l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, PCC):** Monsieur le Président, aussitôt que ces allégations ont été portées à l'attention du ministre, il a demandé au sous-ministre de faire enquête. Il s'agit d'allégations troublantes touchant à un ancien président de la société Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée.

En terminant, je tiens à souligner que M. Fournier a été nommé par le précédent gouvernement libéral.

\* \* \*

**LE BUDGET**

**L'hon. Stéphane Dion (Saint-Laurent—Cartierville, Lib.):** Monsieur le Président, hier, j'ai demandé si le gouvernement s'engageait à maintenir, au moins au montant actuel, le Fonds du livre du Canada et le Fonds de la musique du Canada qui, sinon, vont expirer en 2015. Le secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien a répondu que ces deux fonds vont demeurer intacts en 2014. Évidemment, ma question portait sur 2015. Je répète donc ma question.

Le gouvernement s'engage-t-il à maintenir au moins au montant actuel les fonds du livre et de la musique au-delà de leur expiration prévue en 2015, oui ou non?

[Traduction]

**M. Rick Dykstra (secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien, PCC):** Monsieur le Président, j'attendais justement qu'on me pose cette question complémentaire.

Nous avons accordé un financement supplémentaire et permanent de 9 millions de dollars, ce qui porte le total du Fonds du livre du Canada à 37 millions de dollars. Nous avons également alloué un financement supplémentaire de 9 millions de dollars au Fonds de la musique du Canada. De plus, nous avons augmenté de 25 millions de dollars le financement du Conseil des arts du Canada.

Maintenant, je m'attends à ce que, le jour du budget, le député du Parti libéral appuie les mesures que nous prenons pour la culture et la préservation du patrimoine dans notre pays. J'imagine qu'il doit être très inquiet pour poser cette question deux fois d'affilée.

[Français]

**Mme Lise St-Denis (Saint-Maurice—Champlain, Lib.):** Monsieur le Président, le budget fédéral de 2014 n'annonce encore rien de concret pour les femmes; on n'y trouve aucune mesure incitative pour la création de logements sociaux et rien non plus pour un régime universel de garderies. En ce qui concerne l'accessibilité à la justice, on ne compte plus le nombre de femmes laissées pour compte. Est-ce que le ministre titulaire des finances peut nous rassurer sur la place qu'occuperont dorénavant les femmes dans la mise-en-oeuvre de son budget?

[Traduction]

**L'hon. Kellie Leitch (ministre du Travail et ministre de la Condition féminine, PCC):** Monsieur le Président, le gouvernement ne ménage aucun effort pour que les femmes aient accès à des emplois et bénéficient de la prospérité au Canada.

### Questions orales

Qu'il s'agisse des jeunes femmes ayant maintenant accès au programme de prêts aux apprentis ou de celles que j'ai rencontrées qui apprennent un métier et bénéficieront de la subvention canadienne pour l'emploi, nous faisons tout ce que nous pouvons pour que les femmes travaillent et puissent offrir une qualité de vie élevée à leur famille.

Nous encourageons les libéraux, en face, à appuyer le programme et à nous laisser créer des emplois pour les Canadiens.

\* \* \*

### LES PÊCHES ET LES OCÉANS

**L'hon. Lawrence MacAulay (Cardigan, Lib.):** Monsieur le Président, la ministre des Pêches et des Océans a dit aux médias que les collections de la bibliothèque du ministère des Pêches et des Océans sont en train d'être numérisées. Elle impute la fermeture des bibliothèques au fait que peu de gens de l'extérieur les fréquentent alors qu'on sait que ce sont les scientifiques fédéraux qui ont besoin de cette information.

Dans la réponse écrite qu'elle m'a envoyée, la ministre dit que le ministère n'est pas à même d'établir ce qui doit être numérisé et qu'on ignore ce qui est arrivé à la plupart des ouvrages de la bibliothèque.

Qu'en est-il vraiment? La ministre m'a-t-elle donné une réponse exacte ou induit-elle les Canadiens en erreur?

● (1140)

**M. Randy Kamp (secrétaire parlementaire de la ministre des Pêches et des Océans, PCC):** Monsieur le Président, le député ne semble pas comprendre que la clientèle de notre bibliothèque ne travaille plus comme avant. En fait, c'est elle qui réclame des documents numérisés. Voilà pourquoi plusieurs de nos bibliothèques ne reçoivent que 5 à 12 visites par année. Parfois, il peut se passer un mois entre chaque visiteur.

Nous centralisons nos bibliothèques. Nous investissons pour numériser nos fonds documentaires et agir dans l'intérêt des contribuables.

\* \* \*

[Français]

### LE BUDGET

**M. Jonathan Genest-Jourdain (Manicouagan, NPD):** Monsieur le Président, aujourd'hui sur la Colline du Parlement, il y a un rassemblement pour commémorer le Rêve de Shannen, le rêve que tous les enfants des Premières Nations puissent avoir accès à des institutions d'enseignement dignes de ce nom, peu importe où ils vivent.

Nous accueillons avec satisfaction la fin du plafonnement des dépenses d'éducation des Premières Nations, mais nous nous demandons pourquoi les enfants vont devoir attendre à 2015 avant de voir les résultats. Pourquoi les enfants autochtones, qui subissent le sous-financement chronique depuis des années, devront-ils attendre encore un an?

**L'hon. Bernard Valcourt (ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien, PCC):** Monsieur le Président, je croyais que l'honorable député allait tout simplement féliciter le gouvernement d'avoir pris la décision de travailler de concert avec l'Assemblée des Premières Nations pour enfin doter, pour la première fois, les Premières Nations partout au pays d'un système d'éducation qui va donner des résultats. On ne peut pas mettre la charrue devant les boeufs. On va d'abord continuer notre travail avec l'Assemblée des Premières Nations pour rédiger un

projet de loi qui pourra être déposé et débattu. Ensuite, bien sûr, il y aura le développement des règlements, et tout cela nous mène à l'année prochaine.

[Traduction]

**Mme Carol Hughes (Algoma—Manitoulin—Kapusking, NPD):** Monsieur le Président, après avoir nié les faits pendant des années, le gouvernement admet finalement que les écoles des Premières Nations sont sous-financées.

Il est grand temps de passer à l'action. Les libéraux et les conservateurs ont maintes fois promis un financement adéquat, mais c'était toujours pour plus tard, après les prochaines élections. Le jour n'arrive jamais.

Nous célébrons aujourd'hui la journée Ayez un coeur. Le ministre en profitera-t-il pour nous montrer qu'il en a un et pour annoncer qu'il réalisera le Rêve de Shannen en commençant dès aujourd'hui à accorder un financement adéquat aux écoles des Premières Nations?

**L'hon. Bernard Valcourt (ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien, PCC):** Monsieur le Président, le NPD pourra confirmer bientôt son engagement en matière d'éducation dans les réserves, car ce budget prévoit pour cela 1,9 milliard de dollars supplémentaires.

J'attends de voir si le NPD donnera son appui, car il n'y a jamais eu autant de ressources pour réaliser le Rêve de Shannen.

\* \* \*

[Français]

### LES ANCIENS COMBATTANTS

**M. Sylvain Chicoine (Châteauguay—Saint-Constant, NPD):** Monsieur le Président, les conservateurs sont vraiment passés maîtres dans l'art de dire une chose et de faire son contraire.

Ils ont promis aux anciens combattants que leurs compressions budgétaires n'auraient aucune répercussion sur les services offerts. Or des documents internes nous indiquent que, il y a deux ans déjà, des employés mentionnaient ne pas savoir comment ils allaient être en mesure d'offrir les mêmes services avec neuf bureaux en moins et 800 employés en moins.

Pourquoi les conservateurs ont-ils ignoré ces signaux d'alarme quant aux conséquences de leurs compressions dans les services offerts aux anciens combattants?

[Traduction]

**M. Parm Gill (secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants, PCC):** Monsieur le Président, je comprends que les députés du NPD ne sont pas très doués en calcul. Je me permettrai de fournir quelques explications au député. Le gouvernement conservateur a ouvert 600 points de service supplémentaires à l'échelle de notre beau pays. On trouve donc maintenant environ 650 points de service dans des collectivités et des quartiers où il n'y avait pas de bureau de district. Nous avons ouvert ces points de service là où ils seront les plus utiles aux anciens combattants.

De plus, advenant qu'un ancien combattant soit incapable de se rendre au bureau de district ou qu'il soit gravement blessé, nous enverrons une infirmière autorisée ou un gestionnaire de cas répondre à ses besoins dans le confort de son foyer.

**M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD):** Monsieur le Président, ces documents laissent voir un gouvernement tellement obsédé par son image qu'il n'a pas cru bon tenir compte des avis qui provenaient du ministère même et qui l'avertissaient que ses compressions allaient avoir une incidence sur les services offerts.

*Questions orales*

Les militaires et les anciens combattants le savaient. Les employés d'Anciens Combattants Canada le savaient. Les conservateurs le savaient. Et pourtant, le gouvernement a nié la vérité pendant deux ans.

Le ministre est-il prêt à reconnaître que ces compressions pénalisent réellement les anciens combattants et à rétablir immédiatement le financement?

• (1145)

**M. Parm Gill (secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants, PCC):** Monsieur le Président, depuis son arrivée au pouvoir en 2006, le gouvernement conservateur a investi plus de 4 milliards de dollars supplémentaires pour aider les anciens combattants canadiens et leur offrir les services et les prestations qu'ils méritent.

Or, le NPD et les libéraux ont voté contre chacune des mesures que nous avons proposées pour aider les anciens combattants.

De ce côté-ci de la Chambre, nous allons continuer à défendre les intérêts des anciens combattants du Canada.

\* \* \*

**LE BUDGET**

**M. Wladyslaw Lizon (Mississauga-Est—Cooksville, PCC):** Monsieur le Président, s'il y a une chose dont le gouvernement conservateur peut être fier, c'est de maintenir à un faible niveau l'impôt des particuliers et des ménages canadiens. Depuis que nous formons le gouvernement, nous avons instauré plus de 160 réductions d'impôt, lesquelles, en 2014, feront épargner près de 3 400 \$ à la famille canadienne moyenne.

En plus d'aider les familles à garder plus d'argent dans leurs poches, le gouvernement est fier de reconnaître ceux qui contribuent à garder en sécurité nos familles et nos collectivités. Le secrétaire parlementaire du ministre des Finances pourrait-il informer la Chambre des mesures prévues dans le Plan d'action économique de 2014 pour reconnaître la contribution de ces Canadiens courageux?

**M. Andrew Saxton (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, PCC):** Monsieur le Président, je remercie le député de cette excellente question.

Les volontaires participant à des activités de recherche et de sauvetage sont des citoyens ordinaires, nos voisins, nos amis. Ils risquent leur vie pour assurer la sécurité de nos collectivités. En reconnaissance de leur engagement et de leur dévouement, le Plan d'action économique de 2014 instaure le crédit d'impôt pour volontaires participant à des activités de recherche et de sauvetage. D'ailleurs, le ministre des Finances se trouve aujourd'hui dans ma circonscription, North Vancouver, pour faire connaître cette mesure en compagnie des membres de la famille du regretté Tim Jones, un homme qui a consacré sa vie à aider les autres, un géant de l'équipe de sauvetage North Shore Rescue, une personne que j'ai eu l'honneur de pouvoir considérer comme un ami.

Je suis très fier que le gouvernement reconnaisse la contribution de gens comme Tim Jones.

\* \* \*

**POSTES CANADA**

**Mme Rathika Sitsabaiesan (Scarborough—Rouge River, NPD):** Monsieur le Président, après la tempête de verglas à Toronto, la distribution du courrier a été grandement retardée dans la ville reine. Il a fallu des semaines avant que Postes Canada prenne des

mesures. Les électeurs de ma circonscription signalent encore des retards. Et je ne suis pas la seule à recevoir des plaintes, d'autres députés de la région de Toronto en ont aussi reçu. Lorsque la distribution du courrier se fait en six jours plutôt qu'en deux jours, les chèques arrivent en retard et les factures ne sont pas payées.

Qu'entend faire le ministre pour régler les problèmes de retard dans la distribution du courrier à Toronto?

**M. Jeff Watson (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, PCC):** Monsieur le Président, je soulignerai simplement que la Société canadienne des postes est une société d'État indépendante du gouvernement et que la gestion quotidienne de ses activités lui incombe pleinement, et cela comprend la prise de telles décisions. Si la députée veut porter plainte concernant le service, je l'invite à s'adresser à Postes Canada.

\* \* \*

[Français]

**LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE**

**Mme Laurin Liu (Rivière-des-Mille-Îles, NPD):** Monsieur le Président, derrière les beaux discours, les conservateurs livrent une véritable guerre à la science.

Selon un sondage interne, deux employés sur trois au Conseil national de recherches du Canada sont frustrés par les nouvelles vocations du centre. Selon eux, les conservateurs font fausse route en laissant tomber la recherche scientifique publique pour se concentrer strictement sur les besoins commerciaux des entreprises.

Pourquoi les conservateurs refusent-ils d'écouter leurs propres scientifiques, qui ne veulent que continuer de veiller à la protection du public et de l'environnement?

[Traduction]

**L'hon. Mike Lake (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, PCC):** Monsieur le Président, je suis heureux que la députée me pose cette question. De toute évidence, les députés néo-démocrates voient d'un mauvais oeil l'appui que le gouvernement fournit aux sciences, à la recherche et à la technologie pour favoriser l'essor de l'économie canadienne. Permettez-moi de citer quelques personnes qui sont d'avis contraire.

Le président du conseil d'administration de l'Association des universités et des collèges du Canada, David Barnard, a dit ceci:

Il s'agit d'un tournant en matière d'excellence en recherche et d'innovation au Canada [...] [Le budget de 2014] reconnaît qu'une économie canadienne dynamique, novatrice et concurrentielle doit pouvoir s'appuyer sur un système de recherche de calibre mondial.

Pour sa part, Paul Davidson, président-directeur général de l'Association des universités et des collèges du Canada, a déclaré:

Le Canada signale aujourd'hui aux leaders mondiaux de la recherche son intention de livrer concurrence aux pays qui financent le mieux l'excellence en recherche [...]

J'espère que la députée reconnaîtra cela elle aussi et qu'elle votera pour le budget.

\* \* \*

[Français]

**L'INFRASTRUCTURE**

**Mme Mylène Freeman (Argenteuil—Papineau—Mirabel, NPD):** Monsieur le Président, le budget de 2014 promet 391 millions de dollars sur cinq ans à Parcs Canada pour les travaux reliés aux routes, aux ponts et aux barrages. Alors, pourquoi ne pas investir dans le canal de Grenville?

### Questions orales

Ce site patrimonial très important, construit à la suite de la guerre de 1812, se dégrade rapidement et un investissement du gouvernement est nécessaire pour le revitaliser.

Les conservateurs s'engagent-ils à le mettre en valeur? Sinon, le bruit qu'ils ont fait autour de la guerre de 1812 était-il simplement une campagne de publicité pour eux?

• (1150)

[Traduction]

**L'hon. Leona Aglukkaq (ministre de l'Environnement, ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord et ministre du Conseil de l'Arctique, PCC):** Monsieur le Président, le gouvernement s'engage à protéger l'environnement et à renforcer l'économie, en misant sur son bilan sans précédent en matière de protection des terres. Le budget de 2014 prévoit un investissement considérable dans des mesures urgentes, dont près de 400 millions de dollars pour apporter des réparations urgentes à des barrages, des ponts et des routes situés dans les parcs nationaux.

Lorsqu'ils étaient au pouvoir, les libéraux n'ont rien fait pour entretenir ces parcs et leurs infrastructures. Le gouvernement s'engage, lui, à protéger les parcs, les ponts et les routes dans les parcs.

\* \* \*

### LES TRANSPORTS

**M. Ryan Cleary (St. John's-Sud—Mount Pearl, NPD):** Monsieur le Président, les conservateurs laissent la société d'État Marine Atlantique faire un nouveau bond au prix des passages sur les traversiers de Terre-Neuve. À compter du 1<sup>er</sup> avril, il faudra déboursier 3 % de plus pour embarquer sur un traversier à destination ou en partance de Terre-Neuve. Sur trois ans, les prix auront augmenté de 11 %. Quand le prix des passages en traversier augmentent, cela fait nécessairement augmenter le prix des biens que ces traversiers amènent sur l'île, et le tourisme en pâtit.

Pourquoi les conservateurs permettent-ils à Marine Atlantique d'augmenter ses tarifs et de pénaliser les habitants de Terre-Neuve?

**M. Jeff Watson (secrétaire parlementaire de la ministre des Transports, PCC):** Monsieur le Président, je me vois dans l'obligation de reprendre le député: le gouvernement ne fait rien de tel. Marine Atlantique est une société d'État; elle est donc indépendante du gouvernement. Elle a sa propre structure de gouvernance, et c'est elle qui prend les décisions qui touchent ses activités quotidiennes.

Si le député n'approuve pas ces décisions, il devrait le faire savoir aux responsables de Marine Atlantique.

\* \* \*

### LA RÉFORME DÉMOCRATIQUE

**M. Scott Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor, Lib.):** Monsieur le Président, j'aimerais rappeler brièvement les modifications apportées à la Loi électorale du Canada. Tout d'abord, il convient de noter que les conservateurs ne cherchent pas à accroître l'indépendance du commissaire, mais plutôt à l'isoler.

Les conservateurs ont approuvé un budget de plus d'un demi-million de dollars pour les déplacements du comité, mais il s'agit, selon eux, d'un exercice complètement futile.

En ce qui concerne Élections Canada, les conservateurs affirment vouloir redéfinir les activités de l'organisme alors qu'il accomplit un travail extraordinaire, à la hauteur des normes internationales, grâce

à des publications qui encouragent les citoyens à aller voter. Mais les conservateurs veulent mettre fin à ces efforts.

Pourquoi le ministre insiste-t-il pour s'attaquer à Élections Canada, simplement parce que les conservateurs ne peuvent pas obtenir ce qu'ils désirent, alors qu'il devrait plutôt s'efforcer d'améliorer le processus électoral?

**L'hon. Pierre Poilievre (ministre d'État (Réforme démocratique), PCC):** C'est tout le contraire, monsieur le Président. Grâce à la Loi sur l'intégrité des élections, la démocratie serait entre les mains des citoyens puisque ceux qui ont des intérêts spéciaux ou qui enfreignent les règles seraient écartés.

Pour lutter contre l'influence indue des gros capitaux, nous éliminerons des échappatoires qui rendaient possibles des dons illégaux; pensons par exemple à l'échappatoire à propos des prêts, dont les libéraux ont profité pour accepter environ un demi-million de dollars de financement illégal. Les nouvelles règles s'attaquent aussi aux appels automatisés illégaux et aux imposteurs politiques, grâce à un nouveau registre d'appels automatisés et à la création de lourdes peines pour une usurpation d'identité. Le projet de loi facilitera l'exercice du droit de vote, puisque les Canadiens auront une journée de plus pour voter. Le processus démocratique sera donc plus accessible pour les gens qui respectent les règles.

\* \* \*

### LE BUDGET

**M. Ted Hsu (Kingston et les Îles, Lib.):** Monsieur le Président, le Canada a investi des dizaines de millions de dollars sur une décennie dans le télescope James Clerk Maxwell, un instrument de calibre mondial.

On se demande comment se procurer les 700 000 \$ par année nécessaires pour assurer le fonctionnement de base de ce télescope, afin de ne pas avoir à le céder à un autre pays cet automne.

Puisque le budget de 2014 propose d'appuyer la recherche fondamentale grâce au nouveau fonds Apogée Canada pour l'excellence en recherche, le ministre voudrait-il enjoindre le CNRC ou le FCI d'accorder des fonds de soutien afin que les scientifiques canadiens aient accès à cet instrument de recherche de calibre mondial?

**L'hon. Mike Lake (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, PCC):** Monsieur le Président, je suis heureux que le député me pose cette question, puisqu'il me donne ainsi l'occasion de lire d'autres déclarations de chercheurs canadiens.

Je cite Amit Chakma, président du Regroupement des universités de recherche du Canada, ou U15:

Le Regroupement des universités de recherche du Canada, le U15, désire féliciter [...] le gouvernement du Canada [pour son budget de 2014 et] l'investissement important de 1,5 milliard de dollars [...] visant le nouveau fonds « Apogée Canada » pour l'excellence en recherche.

Stephen Toope, président et recteur de l'Université de la Colombie-Britannique, a dit ceci:

Je salue la décision du gouvernement fédéral d'encourager le Canada à devenir un chef de file mondial en matière de recherche et d'innovation [...]

\* \* \*

[Français]

### L'INDUSTRIE

**M. Jonathan Tremblay (Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord, NPD):** Monsieur le Président, c'est avec consternation que 60 travailleurs ont appris la décision de l'entreprise américaine General Cable de fermer son usine de La Malbaie le 8 avril prochain.

Ce sera la troisième usine de câbles électriques qui ferme au Québec en cinq ans. Pourtant, avec les travaux liés au projet de Churchill Falls, ce n'est pas le travail qui manque. Dans le budget, les conservateurs ont annoncé la création d'une enveloppe pour des mesures d'urgence. C'est justement de cela dont La Malbaie a besoin.

Quelles mesures seront prises pour aider les travailleurs?

• (1155)

**L'hon. Christian Paradis (ministre du Développement international et ministre de la Francophonie, PCC):** Monsieur le Président, ce budget est encore une fois la preuve qu'on se concentre sur l'économie et la croissance économique. On garde un taux fiscal bas. C'est ainsi qu'on peut créer de la richesse.

Je veux rappeler à mon collègue que selon Bloomberg, le Canada est maintenant le deuxième meilleur endroit où faire affaire dans le monde. C'est ainsi qu'on va attirer de l'investissement. Nonobstant les cas isolés dont il peut parler, en général, il faut regarder notre carte d'affaires. C'est ainsi qu'on va pouvoir créer de la croissance économique.

\* \* \*

#### LE ENVIRONNEMENT

**M. Pierre Jacob (Brome—Missisquoi, NPD):** Monsieur le Président, mon projet de loi est à une étape cruciale.

On veut forcer les ministères à respecter la Loi sur le développement durable, une loi qui a été votée à l'unanimité par les conservateurs, mais qui n'est toujours pas appliquée. Je ne devrais pas avoir à présenter un tel projet de loi si le gouvernement respectait ses propres lois.

Est-ce qu'un membre du Cabinet peut nous dire si des instructions ont été données à propos du vote sur mon projet de loi?

[Traduction]

**L'hon. Leona Aglukkaq (ministre de l'Environnement, ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord et ministre du Conseil de l'Arctique, PCC):** Monsieur le Président, le gouvernement prend des mesures pour lutter contre les changements climatiques. Nous avons adopté un nouveau règlement sur les émissions des véhicules et le Canada a été le premier grand consommateur de charbon à interdire la construction de nouvelles centrales traditionnelles alimentées au charbon. Grâce aux mesures que nous avons prises, les émissions de carbone diminueront de près de 130 mégatonnes par rapport à ce qu'elles étaient sous les libéraux. Nous réalisons cet objectif sans la taxe sur le carbone des libéraux et des néo-démocrates, qui ferait augmenter tous les prix à la consommation.

\* \* \*

#### LE BUDGET

**M. Gary Schellenberger (Perth—Wellington, PCC):** Monsieur le Président, de nombreuses localités de ma circonscription, Perth—Wellington, ont considérablement profité des mesures prises par le gouvernement conservateur. Le secrétaire parlementaire pour l'Infrastructure et les Collectivités nous dirait-il ce que le gouvernement fait pour soutenir les localités du pays, en particulier les petites, qui sont nombreuses dans ma circonscription?

**M. Peter Braid (secrétaire parlementaire pour l'Infrastructure et les Collectivités, PCC):** Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Perth—Wellington de sa question fort pertinente et de son intérêt pour les petites collectivités.

#### Questions orales

Dans le cadre du nouveau plan Chantiers Canada, le gouvernement offrira aux collectivités du pays un soutien sans précédent à l'égard des infrastructures en leur assurant un financement stable et prévisible au cours de la prochaine décennie. Ce plan comprend le Fonds de la taxe sur l'essence, de 22 milliards de dollars, qui est plus souple et comporte des catégories élargies. Hier, le premier ministre a annoncé un nouveau fonds de 1 milliard de dollars expressément pour les petites collectivités.

Nous nous réjouissons à l'idée d'améliorer les infrastructures à l'échelle du pays et nous avons hâte que le travail se fasse.

\* \* \*

#### LE TRANSPORT FERROVIAIRE

**M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.):** Monsieur le Président, le système de transport ferroviaire du grain manque à ses engagements envers les agriculteurs des Prairies. Nous vivons une crise dans les Prairies et le gouvernement conservateur reste là à ne rien faire. Pendant que des montagnes de blé s'accumulent dans les Prairies, nous avons plus de 50 navires vides dans l'océan Pacifique.

Le problème, c'est que l'inaction du gouvernement conservateur coûte des millions de dollars aux producteurs de grain des Prairies. Je me demande pourquoi le gouvernement n'évoque pas ce problème dans le budget, pourquoi il ne montre pas qu'il s'en soucie un tant soit peu et pourquoi il ne fait pas preuve de compassion envers les agriculteurs des Prairies. Pourquoi?

**M. Pierre Lemieux (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, PCC):** Monsieur le Président, au nom de tous les agriculteurs, joyeuse Saint-Valentin.

Je précise au départ que le Canada connaît une année-récolte sans précédent. Nos agriculteurs ont ensemencé plus de 2 millions d'acres supplémentaires et ont produit plus de 20 millions de tonnes de plus de grain que par le passé. Le ministre a été très proactif dans ce dossier. Il a rencontré tous les intervenants à de multiples occasions dans le but de trouver des solutions à moyen et à long termes.

Nous nous penchons sur ce problème et les agriculteurs savent que nous agissons dans leurs intérêts.

\* \* \*

[Français]

#### LE BUDGET

**M. François Lapointe (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, NPD):** Monsieur le Président, les gens de ma région le savent trop bien; la route 185 tue. Cette route est l'une des plus meurtrières au Québec. La phase 3 des travaux, soit le tronçon entre Saint-Antonin et Saint-Louis-du-Ha!-Ha!, doit se faire. La solution est de compléter la Transcanadienne.

Quatre des 14 milliards de dollars annoncés hier sont pour des infrastructures nationales, mais ces fonds seront distribués au mérite et non pas par équité provinciale.

Le ministre de l'Infrastructure peut-il nous dire si le parachèvement de la Transcanadienne, pour sauver des vies, est un projet qui se méritera un accès rapide aux fonds pour les infrastructures nationales?

*Questions orales*

• (1200)

[Traduction]

**M. Peter Braid (secrétaire parlementaire pour l'Infrastructure et les Collectivités, PCC):** Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

Comme je l'ai indiqué, nous sommes très fiers de l'engagement du gouvernement à améliorer les infrastructures du pays. Nous avons établi le plan le plus long et le plus important de l'histoire du Canada pour l'amélioration des infrastructures et nous l'avons doté d'un financement stable et prévisible pour les dix prochaines années.

Hier, le premier ministre a annoncé des détails additionnels, y compris les lignes directrices des programmes ainsi que la marche à suivre pour faire les demandes. Nous avons hâte que les municipalités et les provinces nous indiquent quels projets d'infrastructure elles veulent réaliser en priorité et nous les examinerons très attentivement.

\* \* \*

**LES ANCIENS COMBATTANTS**

**M. Ray Boughen (Palliser, PCC):** Monsieur le Président, l'an dernier, notre gouvernement s'est engagé, auprès des anciens combattants canadiens et de leurs familles, à améliorer substantiellement le Fonds du souvenir. Nous voulons tous nous assurer que les anciens combattants ayant des moyens modestes ou ceux qui ont subi des blessures en servant le Canada aient droit à des funérailles en toute dignité.

Le secrétaire parlementaire pourrait-il indiquer à la Chambre ce que le Plan d'action économique de 2014 prévoit pour donner suite à cet engagement?

**M. Parm Gill (secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants, PCC):** Monsieur le Président, permettez-moi premièrement de remercier le député de Palliser, qui travaille vaillamment pour ses concitoyens.

L'an dernier, notre gouvernement a doublé la somme qui est versée. Elle peut désormais atteindre au total presque 10 000 \$. De plus, le programme est plus facile à utiliser pour les familles des anciens combattants. Cette semaine, nous avons appris que le Plan d'action économique de 2014 prévoit 108 millions de dollars de plus pour le Fonds du souvenir, ce qui permettra aux anciens combattants de l'ère moderne qui ne disposent que de moyens modestes d'avoir droit à des funérailles en toute dignité.

Voici ce qu'a déclaré le président du Fonds du souvenir:

Je suis très heureux que le budget actuel règle avantageusement la question de l'admissibilité des anciens combattants de l'ère moderne au Programme de funérailles et d'inhumation.

\* \* \*

[Français]

**LA RÉFORME DÉMOCRATIQUE**

**M. André Bellavance (Richmond—Arthabaska, BQ):** Monsieur le Président, la vraie intention derrière la réforme électorale du gouvernement apparaît au grand jour. L'accusation de militantisme politique lancée par le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à l'égard du directeur général des élections nous rappelle que, le 29 avril 2008, quelques jours après les perquisitions d'Élections Canada au bureau de leur parti, les conservateurs ont tous voté contre une motion du Bloc québécois demandant que la Chambre exprime sa pleine et entière confiance envers Élections Canada.

Comment le ministre d'État à la Réforme démocratique, qui a lui-même voté contre la motion du Bloc québécois, peut-il encore tenter de nous faire croire que son projet de loi n'est pas une vendetta contre Élections Canada et le directeur général des élections?

**L'hon. Pierre Poilievre (ministre d'État (Réforme démocratique), PCC):** Monsieur le Président, la Loi sur l'intégrité des élections va garantir que tous les citoyens vont continuer à contrôler la démocratie, en mettant les groupes d'intérêts de côté. Ceux qui brisent et enfreignent nos règles vont être condamnés par cette loi.

Nous allons aussi nous attaquer aux appels frauduleux, aux votes frauduleux et à l'influence indue de l'argent, en éliminant des règles qui permettent à cet argent d'entrer dans notre système.

\* \* \*

**LE COMMERCE INTERNATIONAL**

**M. André Bellavance (Richmond—Arthabaska, BQ):** Monsieur le Président, à croire le ministre du Développement international, les fromagers du Québec doivent attendre l'entrée en vigueur de l'Accord Canada-Europe pour savoir s'ils seront compensés pour leurs pertes de revenu.

Pourtant, le gouvernement n'a pas hésité à verser 280 millions de dollars aux pêcheurs de Terre-Neuve touchés, eux aussi, par l'entente et à accorder 500 millions de dollars pour l'automobile en Ontario en prévision des conséquences d'un accord avec la Corée du Sud qui n'est même pas entériné et qui n'est même pas signé.

Pourquoi ce qui est bon pour les pêcheurs de Terre-Neuve et les fabricants d'automobiles de l'Ontario n'est pas bon pour les producteurs de fromage du Québec?

Quelqu'un de sérieux pourra peut-être répondre à ça.

**M. Pierre Lemieux (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, PCC):** Monsieur le Président, notre gouvernement a toujours défendu le régime de gestion de l'offre du Canada, et avec cet accord, nous avons continué à le faire.

[Traduction]

Je tiens à souligner que nous surveillerons les répercussions de cet accord historique sur le revenu des producteurs laitiers et que nous leur offrirons une aide financière si les niveaux de production diminuent.

Cet accord confirme encore une fois que le gouvernement continue de défendre et de promouvoir le système de gestion de l'offre, tant au Canada qu'à l'étranger.

\* \* \*

**LES PENSIONS**

**M. Bruce Hyer (Thunder Bay—Superior-Nord, PV):** Monsieur le Président, le Régime de pensions du Canada est le régime de retraite le plus sûr du pays. Au total, 93 % des Canadiens en dépendent, mais s'ils ne devaient compter que sur les prestations actuelles, ils vivraient dans la pauvreté.

En décembre, les conservateurs ont fait échec à un consensus national sur la réforme des pensions. De plus, le budget ne contient aucune mesure destinée à améliorer les pensions.

Le ministre va-t-il suivre les conseils des spécialistes des pensions et renforcer le Régime de pensions du Canada pour faire en sorte que nos aînés ne vivent pas dans la pauvreté?

*Affaires courantes*

●(1205)

**M. Andrew Saxton (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, PCC):** Monsieur le Président, les Canadiens ne veulent pas qu'on augmente les charges sociales. Nous avons mené des consultations prébudgétaires à l'échelle du pays. C'est ce que les fabricants, les détaillants et les employés nous ont dit. En ce moment, personne au pays ne souhaite qu'on augmente les cotisations au Régime de pensions du Canada.

---

**AFFAIRES COURANTES**

[Traduction]

**RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS**

**M. Tom Lukiwski (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à deux pétitions.

\* \* \*

**LA LOI ÉLECTORALE DU CANADA**

**Mme Megan Leslie (Halifax, NDP)** demande à présenter le projet de loi C-575, Loi modifiant la Loi électorale du Canada (résidence des électeurs).

— Monsieur le Président, je suis heureuse de présenter ce projet de loi. Celui-ci supprimerait l'alinéa 11*d*) de la Loi électorale du Canada, qui dit que les citoyens canadiens qui sont absents du Canada depuis plus de cinq ans n'ont pas la qualité d'électeur au Canada. Il est tout à fait antidémocratique de restreindre la capacité des gens de participer à la vie démocratique de notre pays parce qu'ils profitent des très nombreuses possibilités qui s'offrent à eux dans le monde entier. Les Canadiens qui vivent à l'étranger sont toujours directement intéressés par les décisions que prend le gouvernement, que ce soit dans les domaines de la fiscalité, de l'économie, du système de justice ou des droits. Même si, par le passé, la décision d'imposer cette restriction reposait peut-être sur de bons motifs, à notre époque, qui se caractérise notamment par les voyages en avion, Internet, les médias sociaux et la communication instantanée de l'information, ces raisons ne tiennent plus depuis longtemps.

En vertu de la Charte canadienne des droits et libertés, tout citoyen canadien âgé de 18 ans et plus a le droit de voter et de demeurer au Canada, d'y entrer ou d'en sortir. Les Canadiens qui vivent à l'étranger représentent un atout important pour leur pays, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Ces Canadiens ne sont peut-être pas citoyens d'un autre pays, mais, pourtant, ils sont totalement et déraisonnablement privés de leur droit de vote. J'espère vivement que la Chambre adoptera mon projet de loi.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

\* \* \*

**PÉTITIONS**

## LES BASES DE DONNÉES D'ADN

**Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV):** Monsieur le Président, c'est un honneur d'entamer aujourd'hui la présentation des pétitions. J'aimerais lire une pétition, et ce sera la dernière fois que la Chambre en entendra parler. Cette pétition est signée par des

habitants de Saanich—Gulf Islands, qui réclament la création d'une banque nationale de données génétiques en vertu de la loi de Lindsey, ainsi nommée en l'honneur de Lindsey Nicholls, disparue le 2 août 1993.

Grâce aux efforts de sa mère, Judy Peterson, qui habite dans ma circonscription, et à des pétitions provenant de partout au pays, la création de cette banque nationale de données génétiques est maintenant prévue dans le budget. Je présente cette pétition pour rendre hommage à Judy Peterson et saluer la persévérance de cette mère qui, malgré son immense chagrin, a réussi à améliorer le système de justice pénale et à accroître la capacité de résoudre les crimes dans l'ensemble du pays.

●(1210)

## LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

**Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV):** Monsieur le Président, je veux également présenter une pétition signée par des milliers de Canadiens. Les signatures ont été recueillies par Yvonne Russell, qui est à la tête de Paw Tipsters, un groupe ayant comme mission de mettre fin à la cruauté contre les animaux. Les milliers de personnes ayant signé cette pétition demandent au gouvernement de créer un registre national contenant le nom des gens qui maltraitent les animaux.

[Français]

## LE TRANSPORT EN COMMUN

**M. Philip Toone (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, NDP):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition qui a été signée par des milliers de Torontois et d'habitants de la région torontoise. Une partie de cette pétition représente des gens qui revendiquent une amélioration aux services de transports public. Il est certain que le transport en commun est un service fondamental pour améliorer l'économie de toutes les régions au Canada, et malheureusement, le Canada n'a pas de stratégie nationale. On revendique une stratégie nationale.

[Traduction]

## L'ENVIRONNEMENT

**M. Ted Hsu (Kingston et les Îles, Lib.):** Monsieur le Président, je présente toutes les pétitions signées par mes électeurs, et j'en ai trois à présenter aujourd'hui. Les signataires de la première pétition demandent au gouvernement de signer et de mettre en oeuvre des accords visant à maintenir la hausse des températures mondiales sous la barre des 2 °C et à aider les pays les plus pauvres à s'adapter aux changements climatiques.

## LA LUZERNE GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉE

**M. Ted Hsu (Kingston et les Îles, Lib.):** Monsieur le Président, dans la deuxième pétition, mes électeurs réclament l'imposition d'un moratoire sur la commercialisation de la luzerne génétiquement modifiée afin que ses répercussions sur les agriculteurs puissent être étudiées.

## LES PUBLICITÉS GOUVERNEMENTALES

**M. Ted Hsu (Kingston et les Îles, Lib.):** Monsieur le Président, les signataires de la troisième pétition demandent au gouvernement de s'abstenir d'utiliser l'argent des contribuables pour faire des publicités qui vont au-delà de la transmission de renseignements factuels aux fins de la conformité ou de l'accès aux programmes gouvernementaux, et de réaffecter les fonds ainsi épargnés pour offrir des services de première ligne aux Canadiens.

*Affaires courantes*

## L'INDUSTRIE MINIÈRE

**M. Brent Rathgeber (Edmonton—St. Albert, Ind.):** Monsieur le Président, j'ai deux pétitions à déposer aujourd'hui. La première a été signée par 126 électeurs d'Edmonton—St. Albert, qui demandent au gouvernement de créer un poste d'ombudsman du secteur extractif pour étudier les plaintes déposées contre les sociétés minières qui ont des activités à l'étranger et pour assurer le respect des normes en matière de travail, d'environnement et de droits de la personne.

## LA CONDUITE AVEC FACULTÉS AFFAIBLIES

**M. Brent Rathgeber (Edmonton—St. Albert, Ind.):** Monsieur le Président, la deuxième pétition est signée par 28 résidents du Nord de l'Alberta et de la Colombie-Britannique qui réclament le resserrement des mesures législatives concernant la conduite avec facultés affaiblies, notamment d'ériger en infraction l'homicide commis au volant d'un véhicule automobile dans le triste cas où la conduite avec facultés affaiblies cause la mort.

[Français]

## LE PARC DE LA GATINEAU

**Mme Nicole Turmel (Hull—Aylmer, NPD):** Monsieur le Président, j'ai encore une fois le plaisir de présenter des pétitions signées par plusieurs concitoyens de la région de la capitale nationale qui demandent l'adoption d'une loi fédérale visant la protection complète du parc de la Gatineau.

## LE TRANSPORT EN COMMUN

**M. Sylvain Chicoine (Châteauguay—Saint-Constant, NPD):** Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter une pétition signée par plus d'une centaine de citoyens de la région de Toronto, qui demandent au gouvernement de se doter d'une stratégie nationale en matière de transports en commun.

Comme on l'a mentionné à plusieurs reprises, le Canada est le seul pays du G8 à ne pas avoir de stratégie nationale en matière de transports en commun. Se doter d'une telle stratégie aiderait énormément mes concitoyens à traverser le pont plus rapidement aux heures de pointe du matin. Le pont est engorgé. Améliorer le transport en commun serait évidemment la meilleure façon de lutter contre les bouchons de circulation.

[Traduction]

## LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

**M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.):** Monsieur le Président, si vous le permettez, j'aimerais souligner l'excellent travail d'Yvonne Russell, présidente de Paw Tipsters.

Je présente aujourd'hui une pétition signée par des milliers de Canadiens d'un bout à l'autre du pays qui demandent au gouvernement de mettre en place un registre des cas de cruauté envers les animaux. On inscrirait au registre le nom des accusés ou des individus reconnus coupables d'avoir commis des actes de cruauté envers les animaux en vertu du Code criminel ou des lois provinciales relatives à la protection des animaux.

Le registre aiderait les organismes d'adoption à filtrer les personnes qui ont des antécédents de cruauté envers les animaux pour prévenir les mauvais traitements infligés aux animaux.

## LA CITOYENNETÉ ET L'IMMIGRATION

**Mme Irene Mathyssen (London—Fanshawe, NPD):** Monsieur le Président, j'ai une pétition signée par des citoyens de London. Comme le savent les députés, un événement tragique impliquant une famille de trois personnes est récemment survenu dans cette ville.

Les pétitionnaires qui m'ont contactée pleurent toujours ces pertes terribles.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada d'augmenter les effectifs dans les ministères, notamment le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada, afin de garantir le traitement rapide des demandes. Ils demandent également aux agents d'immigration de tenir compte de tous les facteurs lorsqu'ils évaluent les demandes, y compris les motifs d'ordre humanitaire.

En fin de compte, il en va des convictions humanitaires du Canada. C'est une pétition importante.

● (1215)

## LA MALADIE DE LYME

**M. Bruce Hyer (Thunder Bay—Superior-Nord, PV):** Monsieur le Président, j'ai une pétition signée par des Canadiens, de l'île Galiano jusqu'à Thunder Bay, qui demandent à la Chambre d'adopter le projet de loi C-442 de la députée de Saanich—Gulf Islands concernant la maladie de Lyme.

Les pétitionnaires pensent que nous avons besoin de ce projet de loi parce que la science et la médecine progressent moins rapidement que les changements climatiques. La maladie de Lyme est un nouveau problème auquel nous devons nous attaquer.

## LE PARC NATIONAL DE LA ROUGE

**Mme Rathika Sitsabaiesan (Scarborough—Rouge River, NPD):** Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour présenter une pétition au nom des électeurs de ma circonscription, pour la création du parc national de la Rouge. Le parc actuel comporte des zones biologiques constituées d'une forêt carolinienne rare ainsi que d'une forêt mixte et de plaines. Il s'agit également de la terre ancestrale des Premières Nations Mississauga, Huron-Wendat et Seneca, et on y trouve des vestiges de leurs villages et de leurs lieux de sépulture sacrés.

Il s'agit de notre dernière chance de créer un grand parc national dans le Sud de l'Ontario, une région qui abrite 34 % de la population du Canada. Environ 77 % de ses terres, de son agriculture et de son établissement humain n'utilisent qu'un quatre-centième de son territoire protégé dans les parcs nationaux.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada de protéger l'aménagement foncier d'une superficie de 100 kilomètres carrés en créant un parc dynamique et viable, en l'occurrence le parc national de la Rouge. Les pétitionnaires réclament également la protection et la restauration de l'étendue boisée de 600 mètres de large formant le principal couloir écologique entre le lac Ontario et la moraine d'Oak Ridges dans le parc national de la Rouge. Ils demandent finalement au gouvernement d'instaurer un processus de planification rationnel, scientifique et transparent en vue d'établir les limites du parc national de la Rouge, et de consulter les communautés des Premières Nations, les résidents et les groupes de militants de la collectivité à cet égard.

## LE TRANSPORT EN COMMUN

**Mme Carol Hughes (Algoma—Manitoulin—Kapusksing, NPD):** Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour présenter deux pétitions d'un grand intérêt pour tous les Canadiens.

La première vise un transport en commun rapide, fiable et abordable. Les pétitionnaires demandent au gouvernement d'accorder un financement à long terme prévisible et non partisan pour le transport en commun. Nous devons tenir compte du fait que la congestion routière coûte 6 milliards de dollars par année à la région du Grand Toronto en perte de productivité, et que le temps de déplacement quotidien moyen est d'environ 80 minutes. Le besoin est donc criant.

## POSTES CANADA

**Mme Carol Hughes (Algoma—Manitoulin—Kapusksing, NPD):** Monsieur le Président, la deuxième pétition vient de citoyens de Kapuskasing, dans ma circonscription, et porte sur la Société canadienne des postes. Les pétitionnaires réclament le maintien du service de livraison à domicile. Ils demandent au gouvernement du Canada d'annuler les réductions de service annoncées par Postes Canada et de trouver plutôt des façons d'innover dans des secteurs tels que les services bancaires postaux.

## LA JUSTICE

**M. Harold Albrecht (Kitchener—Conestoga, PCC):** Monsieur le Président, j'ai en main une centaine de pétitions qui dénoncent le fait que des Canadiens continuent de se livrer en toute impunité à des actes sexuels avec des enfants à l'étranger et qui réclament des mesures pour faire en sorte que ces Canadiens répondent de ces actes criminels. Les pétitionnaires demandent au Parlement de faire une priorité de l'application des lois extraterritoriales du Canada en matière de tourisme sexuel et de traite de personnes.

Les pétitions ne sont pas conformes au format réglementaire de la Chambre des communes, mais vu la gravité de l'enjeu et le fait qu'elles comptent 6 000 signatures, je demande le consentement unanime pour les déposer.

**Le président suppléant (M. Bruce Stanton):** Le député de Kitchener—Conestoga a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour déposer lesdites pétitions?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

## QUESTIONS AU FEUILLETON

**M. Tom Lukiwski (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC):** Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

**Le président suppléant (M. Bruce Stanton):** D'accord?

**Des voix:** D'accord.

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

## LOI SUR LE TRANSFERT DE RESPONSABILITÉS AUX TERRITOIRES DU NORD-OUEST

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi C-15, Loi remplaçant la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest afin de mettre en oeuvre certaines dispositions de l'Entente sur le transfert des responsabilités liées aux terres et aux ressources des Territoires du Nord-Ouest et modifiant ou abrogeant la Loi sur les terres territoriales, la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest, la Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie, d'autres lois et certains décrets et règlements, soit lu pour la troisième fois et adopté.

## Initiatives ministérielles

**M. Scott Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie mes partisans des deux côtés de la Chambre, dont le nombre ne cesse de croître.

J'aimerais parler de cette mesure législative sous différents angles. L'élément clé, c'est la capacité de prendre en charge son destin et d'être le principal bénéficiaire de ses propres ressources.

Il y a eu plusieurs problèmes dans ma province, Terre-Neuve-et-Labrador, au cours des 20 dernières années, depuis l'entrée en vigueur de l'Accord atlantique et dans la foulée des modifications qui y ont été apportées.

Les zones extracôtières étant de compétence fédérale, les redevances de l'exploration pétrolière et gazière allaient dans les coffres du gouvernement fédéral. Or, puisque les ressources pétrolières et gazières se trouvent au large de la côte Est de Terre-Neuve-et-Labrador — et il en va de même pour la Nouvelle-Écosse —, on a fait valoir qu'elles appartiennent à ces provinces et qu'elles doivent être mises au service des habitants de ces provinces. Voilà ce que nous entendons par être les principaux bénéficiaires de ces ressources.

L'accord a fait l'objet de plusieurs révisions au fil des ans, au prix de beaucoup de luttes, même à la Chambre des communes. Rappelons-nous les querelles qui ont fait rage en 2004-2005, puis de nouveau en 2007-2010. Quoi qu'il en soit, au bout du compte, les habitants de la Nouvelle-Écosse et ceux de Terre-Neuve-et-Labrador sont devenus les principaux bénéficiaires de leurs ressources.

Un pays qui procède de cette manière ne peut qu'inspirer un patriotisme fervent. Conférer à une partie de la population une certaine autonomie politique, c'est déjà bien, mais pousser cela jusqu'à la nationalisation économique, c'est aussi positif. Ainsi, les gens peuvent administrer leurs ressources et en être les principaux bénéficiaires.

Ce qui nous amène au projet de loi C-15. Il y est question d'un processus de transfert de responsabilités qui va justement dans ce sens.

Il faut s'arrêter à certaines incohérences. Bien sûr, dans un débat, chaque côté fait valoir ses idées. C'est la façon de faire.

Cela dit, à l'instar d'autres partis, le nôtre n'est pas d'accord avec certains des éléments contenus dans la mesure législative. C'est pourquoi nous débattons. Je suis donc ravi d'intervenir à propos du projet de loi C-15 afin de faire en sorte que les principaux bénéficiaires des ressources touchent une pleine indemnisation.

Le projet de loi C-15 vise à remplacer la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest afin de mettre en oeuvre certaines dispositions de l'Entente sur le transfert des responsabilités liées aux terres et aux ressources des Territoires du Nord-Ouest, ainsi qu'à modifier ou abroger la Loi sur les terres territoriales, la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest, la Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie — j'y reviendrai —, d'autres lois et certains décrets et règlements.

Il y a de quoi se réjouir du transfert de responsabilités aux Territoires du Nord-Ouest, surtout pour les habitants du Nord, qui, à titre de principaux bénéficiaires, auront désormais davantage voix au chapitre relativement à l'avenir de leurs terres et de leurs ressources.

### *Initiatives ministérielles*

Aux termes du projet de loi, le gouvernement fédéral transférerait des responsabilités à l'égard des ressources, des eaux et des terres domaniales au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Cette mesure s'inscrit dans la continuité des travaux entamés il y a des décennies, qui ont permis aux habitants de ces territoires de prendre leur gouvernance en main, comme ils le méritent. Rappelons-nous ce qu'ont accompli l'ancien premier ministre libéral Lester B. Pearson et son gouvernement en mettant sur pied la commission consultative — je parle de la Commission Carruthers. C'est ainsi que les Territoires du Nord-Ouest ont obtenu leur propre gouvernement.

La commission a consulté des citoyens partout dans le Nord, et elle a conclu dans son rapport qu'ils méritaient d'avoir leur gouvernement chez eux plutôt qu'à Ottawa, comme c'était le cas à l'époque, pour qu'ils puissent y jouer un rôle plus important et ainsi mieux représenter les Territoires du Nord-Ouest. Yellowknife est donc devenue la capitale, et le siège du gouvernement territorial est déménagé dans la région. Des décennies plus tard, Yellowknife continue de s'épanouir en tant que siège du gouvernement ténos, en partie grâce à cette importante étape. Nous pouvons être fiers du boom économique que connaissent actuellement les Territoires du Nord-Ouest. Je suis bien placé pour le savoir, car plusieurs de mes amis d'enfance de Terre-Neuve-et-Labrador gagnent bien leur vie là-bas.

Dans le Nord, une nouvelle génération de jeunes Canadiens est désormais prête à prendre les rênes. Ce sont les paroles de la députée de Labrador, qui est aussi notre porte-parole pour le Nord. Elle a également dit que nous devons déployer tous les efforts pour que les territoires aient les outils et la gouvernance dont ils ont besoin pour permettre aux jeunes Canadiens de jouer un rôle dans le Nord, qui est devenu le nouveau moteur économique du Canada.

• (1220)

Toujours selon elle, nous devons faciliter la vie de ceux qui veulent faire des affaires ou investir dans le Nord. Tout cela créerait des emplois et générerait de nouvelles recettes fiscales, lesquelles, grâce au transfert des responsabilités, iraient désormais au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest — ce qui n'a rien que de normal — et aux gouvernements autochtones participants, qui pourraient alors améliorer les programmes sociaux et le filet de sécurité sociale, investir dans la culture locale, stimuler le tourisme et les échanges commerciaux et inciter plus de gens à venir s'installer dans la région.

Nous sommes d'avis que les Territoires du Nord-Ouest — et l'entente sur le transfert des responsabilités dont nous débattons aujourd'hui — sont promis à un brillant avenir, mais nous devons malgré tout nous assurer que la mesure législative à l'étude atteindra les objectifs qui ont été fixés sous la direction du premier ministre des Territoires du Nord-Ouest, Bob McLeod, de son gouvernement, des nombreux gouvernements autochtones et de leurs chefs. Tous ces gens ont passé des années à forger une entente sur le transfert des responsabilités sur laquelle ils pourraient réellement se reposer et qui répondrait aux besoins des habitants du Nord. Malheureusement, depuis quelques années, le gouvernement conservateur a plus d'une fois fait faux bond aux habitants du Nord. Nous devons donc nous assurer que le projet de loi fait véritablement consensus parmi les habitants des Territoires du Nord-Ouest.

Les conditions de vie souvent déplorables dans les réserves et l'absence complète de soutien social dans de nombreuses communautés sont infiniment tristes et, surtout, inacceptables. Je pense à l'accord de Kelowna et aux changements positifs qu'il aurait pu apporter aux peuples autochtones du Canada en matière de

développement économique, d'éducation, de soins de santé et de logement. L'actuel premier ministre a tourné le dos à cet accord.

Le projet de loi C-15 doit répondre adéquatement aux besoins des peuples autochtones pour favoriser une bonne gouvernance et un processus décisionnel adéquat en ce qui concerne les ressources et, bien entendu, l'eau. Nous devons entretenir un dialogue ouvert avec les habitants des Territoires du Nord-Ouest afin de commencer à redresser les nombreux torts qu'ils ont subi au fil des ans.

Une chose est sûre — et nous en avons parlé pendant le débat, car c'est une question qui préoccupe ce côté-ci de la Chambre —, il faut examiner la fusion des nombreux offices des terres et des eaux ainsi que la partie du projet de loi portant sur la Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie, qui est un élément important du projet de loi sur le transfert des responsabilités. Cela pourrait avoir une incidence majeure sur les gouvernements autochtones des Territoires du Nord-Ouest. La proposition actuelle leur coûterait une partie de leur représentation, car elle prévoit la rationalisation des offices en un seul superoffice afin de favoriser la prospérité des entreprises. Il est crucial que nous trouvions le juste équilibre afin de continuer à donner aux différents gouvernements autochtones une voix forte, tout en favorisant la croissance économique dans l'ensemble de la région.

Toutes les parties aux négociations veulent que la région se développe et réussisse. Puisqu'une si grande partie du projet de loi C-15 concerne la Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie, il faut se demander pourquoi les dispositions concernant l'amalgamation d'offices locaux des terres et des eaux font partie d'une entente sur le transfert de responsabilités, et pourquoi on ne les a pas présentées sous la forme d'un projet de loi distinct. J'espère sincèrement que la mesure recevra l'attention qu'elle mérite, car elle accorde une responsabilité accrue aux gouvernements autochtones ainsi qu'au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, et que la Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie n'éclipsera pas les autres parties valables du projet de loi.

On se soucie également de la formule des recettes des gouvernements territorial et autochtones. Les retombées financières des projets de développement des ressources sont nombreuses et le gouvernement fédéral ne devrait pas en profiter démesurément. C'est vrai pour plusieurs raisons, la première étant les difficultés que doivent surmonter les territoires, contrairement aux provinces. Étant donné la faible population du territoire et le fait que ses localités sont éparpillées sur une grande superficie, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest doit tirer des recettes suffisantes du développement des ressources pour surmonter les difficultés particulières auxquelles il est confronté. C'est certainement un point intéressant étant donné que c'est en grande partie grâce aux recettes découlant des ressources naturelles que certaines provinces sont devenues nanties dans les 10 dernières années.

Pour leur part, les routes se détériorent à cause de la circulation accrue. On pourrait encadrer cette question dans un débat plus général sur l'infrastructure. Elle se dégrade au fil du temps, bien évidemment. Le boom dans le secteur des ressources et de l'exploitation minière met à rude épreuve les infrastructures des Territoires du Nord-Ouest. Il faut donc que les recettes soient suffisantes pour permettre au gouvernement d'assumer les coûts accrus en matière d'infrastructure attribuables à l'augmentation exponentielle du développement des ressources dans la région.

*Initiatives ministérielles*

● (1225)

Pour ce qui est de la réduction des coûts de transport dans le Nord, les gouvernements doivent avoir la latitude nécessaire pour soutenir la population. Les gens doivent souvent parcourir de longues distances pour avoir accès aux soins de santé et aux importants services dont ils ont besoin. La situation est critique, et il faut faire quelque chose. Le gouvernement conservateur devra en tenir compte dans le dossier de l'accord de partage des recettes provenant des ressources.

La question de l'exploitation et du transport des ressources extracôtières me préoccupe également. Étant donné la découverte d'énormes gisements, potentiels ou confirmés, de ressources naturelles au large des côtes des Territoires du Nord-Ouest, le gouvernement fédéral doit établir clairement de qui relève l'exploitation de ces ressources, et voir à ce qu'une réglementation environnementale adéquate soit en vigueur.

Une bonne partie du projet de loi porte sur la Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie; par contre, on n'y parle pas assez de l'exploitation des ressources qu'on trouve dans les aires marines des Territoires du Nord-Ouest. Compte tenu de l'augmentation du transport et de l'exploitation des ressources extracôtières dans le Nord, l'absence d'une orientation claire dans le projet de loi est préoccupante. Le gouvernement aborde les questions relatives aux terres et aux eaux dans ce projet de loi de transfert des responsabilités, mais il devrait y ajouter des dispositions sur l'exploitation des ressources extracôtières.

Il ne faut pas faire abstraction de ces importantes questions. Nous savons pertinemment que le trafic dans le cercle polaire a grandement augmenté depuis qu'il faut faire de la prospection pétrolière et gazière à l'extérieur des régions où l'on trouvait d'ordinaire ces ressources et que de nouvelles réserves ont été découvertes dans le Nord du Canada. Davantage de grands cargos naviguent donc dans ces régions, et ils ne proviennent pas tous du Canada, certains arrivent de la Norvège ou de la Russie via l'Islande, le Groenland et l'Alaska.

J'ai encore espoir que le ministre et son ministère dissiperont les inquiétudes de mes collègues concernant le projet de loi, puisque nous souhaitons tous que le transfert des responsabilités aux Territoires du Nord-Ouest soit un succès.

Un cadre concret visant le transfert de responsabilités aux Territoires du Nord-Ouest avait été établi sous le dernier gouvernement libéral, qui était dirigé par Paul Martin. Un échéancier avait été fixé: nous disposions de quelques années pour conclure et mettre en oeuvre l'entente. Il est malheureux qu'il ait fallu attendre si longtemps pour concrétiser l'accord, surtout compte tenu de l'appui massif qui est accordé aux transferts de responsabilités et des résultats remarquables obtenus par le Yukon et le Nunavut depuis la mise en oeuvre de leurs accords.

Le processus fut long, mais on voit la lumière au bout du tunnel. Si nous sommes animés d'espoir et travaillons fort, ensemble, nous pourrions trouver des solutions à tous les problèmes et améliorer les perspectives d'avenir des habitants des Territoires du Nord-Ouest en faisant en sorte qu'ils soient les principaux bénéficiaires de leurs propres ressources.

Nous tenons à remercier le premier ministre des Territoires du Nord-Ouest, Bob McLeod, et son gouvernement, pour leur travail acharné dans le but d'organiser ce transfert de responsabilités. J'aimerais également remercier les nombreux gouvernements autochtones et leurs dirigeants, qui ont travaillé sans relâche avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le gouvernement

fédéral pour trouver une solution qui profitera à tous les habitants du Nord.

Il y a de quoi être fiers pour les résidents des Territoires du Nord-Ouest et du Nord. Étant donné la détérioration des infrastructures et le besoin de tenir les promesses faites pour protéger le filet de sécurité sociale dans le Nord, nous devons veiller à ce que ce processus de transfert des responsabilités ne nuise pas à l'épanouissement du peuple, à sa façon de vivre ou à son niveau de vie.

Il faudra établir des mécanismes de protection de l'environnement ainsi que de nombreuses autres mesures en vue d'assurer la réussite de ce transfert, et les deux ordres de gouvernement peuvent s'y employer directement. Encore une fois, nous remercions le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour son travail.

Pour conclure, je souligne que j'ai parlé plus tôt du partage des recettes tirées du développement des ressources. Bon nombre des arguments qui ont été avancés sur la question à la Chambre et ailleurs, entre autres dans les 13 assemblées législatives de notre pays, reposent sur le fait que le développement des ressources est une façon de générer des recettes, que c'est en somme un extra qui s'ajoute aux services que nous fournissons à la population. Or, c'est faux.

Devenir le principal bénéficiaire de ses propres ressources, c'est offrir aux citoyens les programmes fondamentaux dont ils ont besoin — nous savons tous que nous vivons dans le meilleur pays du monde — nous avons un grand parti pris, mais c'est à juste titre. Cette grande réalisation n'est pas qu'une mesure de notre produit intérieur brut ni du rapport de nos exportations et de nos importations. C'est la mesure qui nous permet de soutenir les Canadiens, afin qu'ils travaillent, certes, et qu'ils puissent réussir et créer davantage, ce qui est fondamental. Cependant, il est tout aussi fondamental de soutenir notre prochain de sorte que l'ensemble de la population bénéficie des ressources.

● (1230)

Les grandes entreprises étrangères sont nombreuses à venir s'établir sur notre territoire, sur nos terres ou au large de nos côtes. Elles s'installent ici afin de servir leur propre intérêt, qui est de dégager des bénéfices en vue d'enrichir leurs actionnaires.

Il ne faut jamais oublier que le bénéficiaire principal ne cherche pas à réaliser rapidement un gain dans l'intérêt d'un actionnaire ni d'investir dans d'autres projets de développement pétroliers, gaziers ou miniers dans le monde. Il aspire à hausser le niveau de vie de la population, notamment en améliorant les soins hospitaliers, en offrant des services de garde à un coût abordable et en créant un environnement propice pour les enfants. Il ne se contente pas de distribuer des crédits d'impôt à la carte à des gens qui s'imaginent qu'il s'agit là d'une panacée pour créer une société meilleure. Il tend à améliorer le sort de tous les citoyens.

Voilà les mesures que nous prenons pour garantir que le transfert d'un pouvoir essentiel profite à une région donnée. Plus tôt, j'ai parlé de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Nouvelle-Écosse. Le processus de transfert des responsabilités est un élément de bonne gouvernance. La bonne gouvernance a une incidence positive sur la base de notre société. La société en profite et peut bâtir un meilleur milieu de vie pour ses enfants.

*Initiatives ministérielles*

Parfois, nous nous perdons dans les détails ou les subtilités d'un accord, notamment pour déterminer si une évaluation environnementale donnée nuira ou profitera à une collectivité. Ces dispositions doivent figurer dans les mesures législatives. Nous devons bien faire les choses, car il est difficile de réparer les erreurs après coup. Voilà pourquoi nous devons en débattre en profondeur et je remercie tous mes collègues qui participent à ce débat.

L'objectif du processus de transfert des responsabilités est de faire en sorte que le citoyen moyen dans la plus petite collectivité des Territoires du Nord-Ouest profite des retombées au même titre que le citoyen moyen vivant à Yellowknife — comme cela serait le cas ailleurs au pays.

Nous félicitons les gouvernements autochtones. Eux aussi veulent uniquement ce qu'il y a de mieux pour leurs collectivités. Ils ne veulent pas qu'on fasse de cadeaux qui profiteraient uniquement aux sociétés qui empocheraient plus de profits.

Nous devons nous assurer que ces personnes participent, afin qu'elles soient non seulement les principaux bénéficiaires des retombées économiques, mais les protecteurs de l'environnement. Ainsi, on veillerait à ce que les activités n'aient aucun impact néfaste pour l'environnement et le magnifique paysage du Nord. Ce qui serait encore mieux, c'est que ces personnes puissent léguer un bon niveau de vie à leurs enfants. À mon avis, ce serait un legs durable du transfert de pouvoir qui profiterait à la plus petite collectivité des Territoires du Nord-Ouest au même titre qu'à la plus grande.

• (1235)

**M. Mark Strahl (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien, PCC):** Monsieur le Président, je remercie le député d'avoir appuyé le projet de loi C-15, que nous attendions depuis longtemps.

Je tiens aussi à saluer le premier ministre Bob McLeod et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Il est venu témoigner quand le Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord s'est rendu à Yellowknife. Il n'était pas le seul; nous avons entendu de nombreux intervenants, dont M. McLeod, qui a clairement dit: « Nous avons besoin d'un système réglementaire efficace qui protège l'intérêt public, qui nous permette de gérer nos terres et l'environnement et qui soit favorable à un développement responsable. »

Le député a dit qu'il ne fallait surtout pas que la mesure législative à l'étude profite uniquement aux entreprises et aux sociétés d'exploitation des ressources naturelles. Selon la NWT and Nunavut Chamber of Mines, l'exploitation des ressources naturelles constitue la plus importante source d'emplois pour les Autochtones des Territoires du Nord-Ouest, et c'est vrai, puisque les effectifs des sociétés minières sont composés à plus de 50 % d'Autochtones.

Je me demande si mon collègue dirait lui aussi qu'en plus du transfert des responsabilités, il est important de fournir aux Territoires du Nord-Ouest un régime réglementaire moderne, efficace et favorisant l'investissement continu dans l'ensemble du territoire, car tout le monde y gagnerait: le gouvernement, la population et les peuples autochtones.

• (1240)

**M. Scott Simms:** Monsieur le Président, je remarque qu'il y a eu pas mal de consultations auprès des chambres de commerce locales et d'autres organisations semblables. Encore une fois, la réglementation est sûrement très avantageuse pour ces gens puisqu'elle leur permet d'avoir leur mot à dire, peu importe qui sont les principaux intéressés, dans n'importe quel projet de mise en valeur de

ressources, que ce soit d'un point de vue environnemental, économique ou autre.

L'ensemble de notre nation s'oriente peu à peu vers ce principe en ce qui concerne les offices de réglementation et je pense à nos offices de la côte Est, que ce soit l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers ou l'Office Canada — Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers.

Des lacunes doivent être corrigées, mais je pense néanmoins que ce que le député signale ici, c'est que des discussions ont été entamées et que nous avons progressé au point où les questions de réglementation sont mieux gérées qu'auparavant. Il y a toujours place à l'amélioration, mais consulter les intéressés locaux, je pense, est de loin la plus grande chose qui pouvait être accomplie et je remercie encore le député de l'avoir mentionné.

**Mme Irene Mathysen (London—Fanshawe, NPD):** Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa contribution à ce débat.

Dans cinq ans, il y aura un examen des modifications à la Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie.

Le parti du député serait-il en faveur d'un transfert d'autres pouvoirs aux Territoires du Nord-Ouest dans ce cas-ci?

**M. Scott Simms:** Monsieur le Président, personnellement, je suis en faveur du transfert de toutes les responsabilités qui concernent l'exploitation et la prise de décisions au niveau local.

Dans ce cas-ci, j'accueille favorablement l'examen quinquennal. À l'évidence, il faut tenir compte de l'importance de l'accord. Il a fallu beaucoup de temps pour y arriver et il reste encore de nombreuses subtilités qui doivent être étudiées.

Je suis favorable à l'examen qui, même après l'adoption d'une mesure législative, devrait se poursuivre après ces cinq années. Quand on y pense, un processus de transfert de responsabilités n'est jamais vraiment achevé. Au cas où quelque chose se produirait dans l'avenir, en raison de la technologie ou de l'évolution de la situation des ressources elles-mêmes, nous devrions évidemment mettre en place un mécanisme qui permettrait de transférer d'autres responsabilités plus tard.

Je pense que c'est une question évidente pour ceux d'entre nous qui ne sont pas en faveur de la centralisation de la prise de décisions, ce qui n'est jamais vraiment bon.

**Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV):** Monsieur le Président, je remercie le député de Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor de son intervention. Toutefois, au début de son intervention, je n'ai pas pu m'empêcher de penser à l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération canadienne qui, à bien des égards, est le contraire du transfert des responsabilités. Je connais beaucoup d'amis à Terre-Neuve-et-Labrador qui pensent que, si l'on n'avait pas confié la responsabilité des stocks de morue au ministère fédéral des Pêches et des Océans, ils pêcheraient peut-être encore ce poisson. Je suis d'accord avec eux.

Tous les partis représentés à la Chambre sont en faveur du transfert des responsabilités. Toutefois, le projet de loi C-15 contient un élément additionnel qui le rend semblable à un projet de loi omnibus. C'est un ensemble de modifications disparates qui permettraient essentiellement de ne pas tenir compte des traités négociés.

Plus tôt aujourd'hui, j'ai présenté d'autres points de vue exprimés par les membres de la Première Nation tlicho. Cependant, tout cela a commencé quand le grand chef Eddie Erasmus et quatre autres chefs ont dit ce qu'ils pensaient des changements apportés au projet de loi C-15. Ils ont dit, et je cite:

[...] lors de la mise en oeuvre du traité moderne, le gouvernement fédéral a eu recours à des tactiques déloyales et déshonorantes que la Cour suprême lui avait enjoint de ne pas appliquer.

J'aimerais connaître l'opinion de mon collègue à ce sujet.

N'est-il pas absolument honteux que le gouvernement ait inclus dans un projet de loi sur le transfert des responsabilités, un objectif que nous appuyons tous, une proposition inconstitutionnelle qui constitue un affront aux Premières Nations?

**M. Scott Simms:** Monsieur le Président, je suis certainement d'accord avec la députée.

Dans ce cas particulier, comme dans bien des cas, des mémoires nous ont été soumis par des gens qui dénoncent l'attaque du gouvernement fédéral envers la gouvernance locale et la qualifient de véritable affront. Je reviens au fait que les ressources naturelles et l'ensemble du territoire doivent être gérés localement par ceux qui en sont les principaux bénéficiaires. La députée mentionne le grand chef Erasmus. Celui-ci soulève de bons points.

Ce qui m'agace, c'est que tout cela est intégré en un seul projet de loi. J'ai parlé de cette question et d'une autre partie du projet de loi, la gestion de l'eau, qui devrait également constituer un projet de loi distinct. C'est possible de le faire. Il est certain que cela prend du temps, mais c'est la chose responsable à faire. Je partage l'opinion de la députée, comme beaucoup de membres des groupes autochtones concernés, qui ont certes leurs propres réserves à l'égard du projet de loi.

J'espère que les trois parties intéressées, c'est-à-dire les groupes autochtones concernés, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le ministère des Affaires autochtones du gouvernement conservateur, réussiront à s'entendre dans un avenir rapproché. J'ignore si cela se réalisera dans le cadre de ce projet de loi. Toutefois, il est certainement malheureux que ces questions supplémentaires ne soient pas mises de côté, pour éventuellement les considérer dans un autre projet de loi.

• (1245)

**Mme Carol Hughes (Algoma—Manitoulin—Kapuskaing, NDP):** Monsieur le Président, je remercie le député de ses observations car, dans le passé, les gouvernements libéraux ont dit que les Territoires du Nord-Ouest n'étaient pas prêts pour un transfert de responsabilités. C'était le point de vue des libéraux lorsqu'ils étaient au pouvoir.

Le député a parlé de l'utilisation des terres et des eaux et de la représentation au sein des offices. L'un des gouvernements dans les Territoires du Nord-Ouest, le gouvernement tlichos, a signalé qu'il veut maintenir les offices régionaux plutôt que de créer un seul grand office. Je me demande s'il comprend les préoccupations du gouvernement tlichos et d'autres qui ont soulevé cette question, particulièrement en ce qui concerne le cosignataire du traité.

Je vais vous citer un passage d'une lettre des Tlichos: « À la lumière du traité que nous avons conclu ensemble, je me permets de vous écrire pour vous demander de reconsidérer les modifications que vous proposez actuellement d'apporter à la Loi sur la gestion de la vallée du Mackenzie. »

Les Tlichos signalent que le gouvernement se retrouvera devant les tribunaux pour avoir violé l'accord et bafoué l'honneur de la Couronne. Le député est-il aussi inquiet que nous à ce sujet?

**M. Scott Simms:** Monsieur le Président, je le suis. Je crois avoir bien entendu la députée. Le gouvernement qu'elle a mentionné avait un important pouvoir de décision concernant le Wek'èzhii tant et aussi longtemps que cette terre existerait. C'était l'un des principes

### Initiatives parlementaires

fondamentaux du pacte constitutionnel que nous avons scellé pour concilier les droits des Autochtones et les droits de l'État en matière de souveraineté. La députée a fait valoir un bon point.

Par ailleurs, les libéraux ont créé la Commission consultative sur l'évolution du gouvernement dans les Territoires du Nord-Ouest. C'est Lester B. Pearson qui l'a mise sur pied. En ce qui concerne l'importante question du transfert des responsabilités, les gouvernements de Jean Chrétien et de Paul Martin ont travaillé à la concrétisation du transfert des responsabilités au Yukon et au Nunavut et ont amorcé le processus pour les Territoires du Nord-Ouest. Je ne sais pas trop à quel gouvernement libéral la députée faisait allusion. Le gouvernement actuel a certainement fait sa part. La députée pourrait peut-être préciser le gouvernement libéral auquel elle faisait référence, car je ne le sais pas.

**Le président suppléant (M. Bruce Stanton):** La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote.

**Le président suppléant (M. Bruce Stanton):** Le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Une voix:** Avec dissidence.

**Le président suppléant (M. Bruce Stanton):** Je déclare la motion adoptée.

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la troisième fois, est adopté.)

• (1250)

**M. Dave MacKenzie:** Monsieur le Président, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour considérer qu'il est 13 h 30.

**Le président suppléant (M. Bruce Stanton):** D'accord?

**Des voix:** D'accord.

**Le président suppléant (M. Bruce Stanton):** Comme il est 13 h 30, la Chambre passe maintenant à l'étude des initiatives parlementaires inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

---

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Traduction]

### LOI MODIFIANT LA LOI FÉDÉRALE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (EXAMEN)

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 27 novembre 2013, de la motion portant que le projet de loi C-481, Loi modifiant la Loi fédérale sur le développement durable (examen), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

**M. Ted Hsu (Kingston et les Îles, Lib.):** Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole au sujet du projet de loi C-481.

Je commencerai par citer le titre d'un livre. C'est un titre fort intéressant. C'est *You Can't Eat GNP*, autrement dit, le PNB, ça ne nourrit pas.

### Initiatives parlementaires

Un particulier ou un ménage doit savoir combien d'argent il a et quelles sont ses dettes. Nous devons avoir à l'oeil nos revenus, ceux de notre ménage, notre salaire et les dépenses du foyer. Il est important d'en tenir compte et de planifier en conséquence.

Si l'on gère une entreprise, on a besoin d'un plan d'affaires. Pour que le plan d'affaires soit cohérent, il doit présenter une estimation honnête des revenus et des dépenses. Ainsi, notre entreprise pourra survivre et prospérer.

C'est une façon de tenir les comptes.

Toutefois, l'argent ne suffit pas. Voilà ce que fait valoir le livre *You Can't Eat GNP*. Pour vivre, nous avons aussi besoin de nourriture, d'eau potable et d'air pur.

Il nous faut aussi des familles aimantes, qui se serrent les coudes et des communautés tricotées serrées. Nous avons besoin de justice et de chances égales. Nous avons besoin de nombreux intervenants dans la société. Il y a de nombreuses valeurs sociales dont nous avons besoin pour survivre et nous épanouir en tant qu'êtres humains.

Ce que je veux dire, c'est que la durabilité est une question de principes comptables honnêtes, dans un sens très large. On sait de quoi il s'agit quand il est question de la bonne gestion des opérations. Ces principes comptables honnêtes sont aussi essentiels à la bonne gestion économique et globale d'un pays.

Je vais commencer par indiquer des domaines où des méthodes de comptabilité douteuses peuvent nuire au pays.

La première est l'idée de vendre les actifs du gouvernement pour équilibrer le budget. Le problème, c'est que, bien souvent, ces actifs sont très vieux et leur valeur est assimilée à ce qu'on appelle la valeur comptable, qui peut avoir été établie il y a 20, 30, 40, 50 ou même 100 ans. Or, quand le gouvernement vend ces actifs, il les vend selon leur valeur marchande, qui correspond, espérons-le, à leur valeur actuelle, de sorte que les comptes publics affichent subitement un énorme profit.

Comment éviter cela? Je pense que, pour bien gérer une entreprise, il faut de bonnes méthodes comptables. Le problème, dans le cas que j'ai présenté, c'est que les actifs vendus n'ont pas été bien comptabilisés et le profit enregistré n'était pas un profit réel.

Il est très difficile de gérer un pays si on ne se base pas sur des chiffres réels, qui veulent dire quelque chose.

Le deuxième exemple est lié aux valeurs importantes pour la société.

Malheureusement, au cours des dernières décennies, le taux de participation électorale a constamment diminué. Il s'agit d'une tendance à long terme, malgré les hausses ou les baisses ponctuelles lors de certaines élections.

Je crois que cette tendance est dangereuse pour la démocratie. Les gens la qualifient de déficit démocratique. C'est vraiment un déficit, car moins les citoyens sont nombreux à prendre part à l'élection de leur gouvernement, plus ils sont mal gouvernés. On dit souvent que les gens ont le gouvernement qu'ils méritent. Si la plupart des gens ne participent pas, leur gouvernement ne sera pas bon.

Parfois, le processus politique dissuade les citoyens de participer. Les batailles électorales nous en donnent des exemples, avec leur dose de publicité hostile, d'attaques entre politiciens et d'arguments *ad hominem*. Au pays, les gens sont de plus en plus désabusés quand il est question de politique, et leur confiance envers le gouvernement s'amenuise.

Par conséquent, le gouvernement est de moins en moins capable d'affronter les grands problèmes. Voilà le coût social du déficit démocratique. Parfois, lorsque nous livrons des batailles politiques, nous ne tenons pas compte du coût social. Nous ne rendons pas compte honnêtement du coût qui en résulte pour la société.

● (1255)

Le troisième exemple est le suivant. Le budget présenté cette semaine prévoit environ 250 millions de dollars pour les secours en cas de catastrophe, à l'avenir. Or, le gouvernement a dû payer une somme beaucoup plus élevée que cela à cause des inondations en Alberta, ce qui devrait nous amener à nous demander si la somme prévue de 250 millions de dollars est suffisante. Des catastrophes continueront de se produire à l'avenir, et nous savons que les primes de réassurance augmentent. Pourquoi? Parce que les assureurs ayant examiné très attentivement les effets des changements climatiques, ils se sont aperçus qu'il leur faut hausser les primes s'ils veulent être capables de verser des indemnités accrues, à l'avenir.

Les 250 millions de dollars prévus dans le budget ne s'appliquent qu'aux cinq prochaines années. Où se trouve, dans les calculs du gouvernement, le coût lié aux catastrophes futures, c'est-à-dire les sommes que le gouvernement sait qu'il devra probablement verser, en moyenne, en cas de catastrophe? Il s'agit d'un montant qui augmente plus vite que l'inflation, à cause des primes de réassurance.

Si je peux me permettre d'entrer dans une explication un peu technique, songeons à la valeur nette actualisée de tous ces passifs éventuels. Je ne pense pas que le gouvernement en tient compte dans ses calculs, et c'est un problème. Pourquoi? Parce que si nous en faisons fi, nous aurons l'impression de nous en tirer sans devoir nous occuper des changements climatiques, mais ces passifs sont là, et nous finirons par en subir les conséquences — nous, nos enfants ou nos petits-enfants. Il est important de faire des calculs justes dans ces différents domaines, c'est-à-dire de tenir compte des coûts environnementaux et sociaux, bref, des coûts cachés.

Le gouvernement libéral précédent a créé le poste de commissaire à l'environnement, lequel publie régulièrement des rapports, et j'y reviendrai dans un instant. Ce qui compte, c'est que les libéraux ont fait en sorte que cette fonction relève du Bureau du vérificateur général. Il est donc très important de bien tenir compte des passifs environnementaux et de les traiter comme n'importe quel coût faisant l'objet d'une vérification financière.

Je vais revenir sur certains passages que j'ai trouvés intéressants dans les précédents rapports du commissaire à l'environnement.

Il s'est penché sur la question des vieilles mines et de l'argent mis de côté pour les nettoyer et les fermer. Le commissaire à l'environnement s'est demandé si l'on avait mis de côté suffisamment d'argent. Lorsqu'on a pris la décision d'exploiter ces mines il y a 20, 30 ou même 50 ans, les coûts de fermeture et de nettoyage n'étaient sûrement pas compris dans les plans d'affaires. Ils n'ont pas été pris en compte; si on les avait pris en compte, les mines auraient été exploitées différemment parce que les entreprises auraient été responsables.

*Initiatives parlementaires*

Le commissaire à l'environnement s'est également demandé si l'on avait mis de côté suffisamment d'argent en cas d'accident, comme un déversement de pétrole en mer ou un incident dans une centrale nucléaire; d'où l'importance de calculs honnêtes.

Il est très important pour un gouvernement qui évalue les coûts et les avantages de tenir compte d'éventuelles obligations cachées. Il ne serait pas nécessaire de présenter un tel projet de loi si le gouvernement le faisait, s'il mesurait honnêtement tous les coûts et tous les avantages et ne ménagerait aucun détail, car dans un tel cas, les coûts de toutes les initiatives gouvernementales — les lois, les règlements, les taxes et les dépenses — seraient soigneusement et automatiquement calculés.

Le projet de loi demande au ministre de la Justice d'étudier toutes les initiatives législatives et réglementaires ainsi que toutes les activités du gouvernement en tenant compte de la Loi fédérale sur le développement durable. Un gouvernement qui s'efforce toujours de faire les calculs les plus honnêtes possible répondrait à toutes les exigences du projet de loi. Or, le gouvernement actuel ne le fait pas. C'est pourquoi mon collègue a présenté ce projet de loi d'initiative parlementaire.

● (1300)

Nous avons des inquiétudes quant au coût réel de l'examen de tous les projets de loi et règlements. Mon collègue de Scarborough—Guildwood, par exemple, a parlé du projet de loi sur la cyberintimidation et mentionné que la nécessité de prendre en compte le développement durable aura des répercussions sur la mesure législative. Il faut tenir compte du coût.

Cela dit, le Parti libéral recommande l'adoption du projet de loi à l'étape de la deuxième lecture et son renvoi au comité. J'invite mes collègues à voter en faveur du renvoi au comité.

**M. Randall Garrison (Esquimalt—Juan de Fuca, NDP):** Monsieur le Président, je prends la parole pour appuyer le projet de loi C-481 à l'étape de la deuxième lecture. Je tiens aussi à féliciter mon collègue, le député de Brome—Missisquoi, d'avoir eu la sagesse de présenter cette mesure législative.

Je fais partie des députés assez optimistes pour espérer que le point de non-retour ne soit pas déjà atteint en ce qui concerne les dommages que nous avons causés à l'environnement. Cela dit, même si nous n'avons pas encore franchi ce seuil critique, nous sommes déjà allés tellement loin qu'il sera difficile et coûteux d'aborder les changements que nous avons provoqués. Il ne fait aucun doute que nous léguerons une énorme dette environnementale aux générations futures.

Le projet de loi C-481 vise à modifier la Loi fédérale sur le développement durable, qui a été adoptée à l'unanimité par la Chambre en 2008. Le projet de loi C-481 modifierait cette loi pour faire en sorte que l'ensemble des lois et des règlements désormais présentés par le ministre fédéral respectent les principes de la Loi fédérale sur le développement durable. Le ministre aurait l'obligation de signaler toute incompatibilité à la Chambre des communes dès qu'il en a l'occasion.

Le ministère de la Justice est déjà tenu d'examiner l'ensemble des projets de loi et des règlements pour déterminer s'ils sont conformes à la Charte canadienne des droits et libertés. Le projet de loi C-481 ne fait qu'ajouter un autre aspect à ce processus.

Malheureusement, comme on le voit clairement dans le budget de 2014, le gouvernement définit la protection de l'environnement de manière très étroite. Dans le budget, le gouvernement ne fait aucune mention des changements climatiques et encore moins d'un

engagement véritable à combattre cette menace à notre avenir collectif. La plus importante mesure que propose le gouvernement pour protéger l'environnement consiste à allouer près de 400 millions de dollars à la réfection des routes et des ponts des parcs nationaux, afin que les Canadiens puissent y conduire leur voiture.

Ne vous méprenez pas sur mes propos. Il est certain que j'appuie les mesures visant à corriger la situation d'incurie dans laquelle se trouvent les infrastructures des parcs nationaux. Toutefois, il est difficile les considérer comme des solutions visant à protéger l'environnement ou régler le problème des changements climatiques.

Le budget comprend d'autres mesures qui nous mettent sur la bonne voie en ce qui concerne l'environnement, comme le modeste élargissement de l'aide fiscale pour la production d'énergie propre et les 500 millions de dollars pour la mise en oeuvre de la Loi sur les espèces en péril. J'ose espérer qu'une partie de ce montant ira à une stratégie de rétablissement pour l'épaulard résident du sud, que j'avais réclamée en présentant la motion n° 460 l'automne dernier. Le gouvernement ne s'est toujours pas prononcé là-dessus. En fait, bien que cette espèce emblématique figure depuis plus de 10 ans sur la liste des espèces en péril, les résidents de l'île de Vancouver attendent toujours que l'on agisse pour la protéger.

Ce n'est pas que dans le budget que le gouvernement conservateur ignore les principes de la Loi fédérale sur le développement durable qui, je le rappelle à la Chambre, a été adoptée à l'unanimité en 2008. J'aimerais aborder la question de l'eau, à titre d'exemple.

L'Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral 2014, intitulée « Vers un meilleur équilibre » et produite par le Centre canadien de politiques alternatives, compte un excellent chapitre consacré à ce qui devrait être notre ressource la plus précieuse: l'eau.

Que devrait prévoir une approche de développement durable en matière d'eau? Il faudrait bien sûr établir une politique nationale de l'eau qui enchâsserait les principes de l'eau à titre de droit de la personne et à titre de fiducie d'intérêt public. Or, nous n'avons aucune politique nationale sur l'eau. Il faudrait ensuite élaborer des plans et stratégies exhaustifs de protection des ressources en eau, établir des mécanismes de surveillance et d'évaluation de la mise en oeuvre des plans et établir des mécanismes pour garantir la protection de l'eau. Le Canada n'a rien fait de cela.

Le projet de loi C-481 permettrait de cibler clairement les lacunes du gouvernement en ce qui a trait à l'eau. Le projet de loi C-481 nous obligerait à considérer les éléments du budget actuel comme l'appui du gouvernement envers l'expansion du forage en mer dans l'Arctique canadien ou son appui envers les projets de pipeline du point de vue du développement durable. Voilà des tests auxquels le gouvernement échouerait certainement.

Je vais revenir un instant à l'Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral. Nous pouvons y trouver des mesures qui auraient pu faire partie du budget ainsi que des propositions qui auraient été viables. L'Alternative budgétaire prévoit l'établissement d'un cadre national pour la protection des eaux et recommande des projets urgents qui sont nécessaires pour stopper le déclin de la qualité de nos ressources en eau et commencer le processus d'assainissement.

*Initiatives parlementaires*

L'Alternative budgétaire propose des mesures énergétiques pour protéger nos eaux souterraines. L'attention que nous avons accordée à cette question est déplorable, surtout si l'on tient compte du fait que l'approvisionnement en eau potable du tiers des Canadiens en dépend. Nous n'avons même pas les cartes détaillées de nos eaux souterraines qui sont nécessaires pour mettre en oeuvre ce programme. Nous devons adopter de toute urgence une loi pour interdire l'extraction de l'eau souterraine à un rythme qui dépasse le taux de renouvellement. Il faut également légiférer pour établir le principe de la priorité des consommateurs locaux et interdire l'exportation en vrac de nos ressources en eau. Toutes ces mesures auraient pu faire partie de ce que le gouvernement appelle son « Plan d'action de 2014 ».

● (1305)

Nous aurions aussi pu prendre des mesures pour réduire la dépendance du Canada aux combustibles fossiles. Non seulement ces derniers contribuent aux changements climatiques, mais ils compromettent aussi sérieusement la qualité de l'eau, et plus particulièrement dans les écosystèmes qui se trouvent en aval des sables bitumineux.

Bien sûr, ceux qui se rappellent le budget omnibus que les conservateurs ont présenté en 2012 se souviendront que le gouvernement avait alors complètement renoncé à protéger les plans d'eau douce du pays en ramenant la protection de l'habitat aux seuls plans servant à la pêche commerciale. Comment peut-on prétendre que cette mesure aurait survécu à l'examen prévu dans le projet de loi C-481?

Si j'ai pris le temps qu'il fallait pour passer en revue toutes les manières dont le gouvernement ne protège pas nos précieuses ressources en eau, ce n'est pas seulement parce que la situation est urgente, mais aussi parce que le projet de loi du député de Brome—Missisquoi dont la Chambre est actuellement saisie nous fournirait un moyen pratique d'aller de l'avant tout en garantissant que dorénavant, tous les gouvernements envisageront l'avenir sous l'angle du développement durable.

Ce sera intéressant de voir quelle sera la réaction du gouvernement conservateur au projet de loi, dans la mesure où l'ensemble des partis ont appuyé la Loi fédérale sur le développement durable. J'ose en conclure que les députés d'en face n'auront d'autre choix que d'appuyer le projet de loi C-481.

Je pourrais présenter plusieurs autres exemples de l'incapacité du gouvernement conservateur de respecter les principes de la Loi fédérale sur le développement durable, mais je sais que je dispose de peu de temps aujourd'hui. Par contre, j'aimerais revenir à certains des principes fondamentaux auxquels nous devons nous conformer à la Chambre.

Un de ces principes a trait aux relations commerciales internationales du Canada. Notre image a été profondément ternie à l'échelle internationale, non seulement par notre incapacité d'être un chef de file, mais aussi par le fait que nous avons reçu des prix Fossile en raison de notre opposition à l'avancement des accords internationaux en matière d'environnement. Il faut instaurer des mesures efficaces de protection de l'environnement afin d'améliorer les relations commerciales internationales du Canada et de réparer le dommage causé à notre réputation sur la scène internationale.

La Loi fédérale sur le développement durable, qui, je le répète, a été adoptée à l'unanimité, dit que le développement durable est un des principes dont il faut absolument tenir compte dans le processus décisionnel en matière d'environnement. Cependant, le gouvernement conservateur, qui est au pouvoir depuis 2006, foule au pied les

principes concernant le développement durable chaque fois qu'il en a l'occasion.

Le gouvernement essaie de nous dire que nous devons choisir entre, d'une part, une économie saine et de bons emplois et, d'autre part, un environnement propre et durable. En fait, l'un ne va pas sans l'autre. Toutes les études économiques révèlent que les investissements dans des énergies propres et renouvelables créent, pour chaque dollar investi, beaucoup plus d'emplois que les surinvestissements constants dans le secteur des combustibles fossiles. Qui plus est, les investissements dans les énergies renouvelables créent des emplois dans toutes les collectivités au Canada, pas seulement dans quelques régions privilégiées qui sont situées au-dessus des ressources.

Je le répète, quand on parle du principe du développement durable, on ne parle pas seulement de viabilité environnementale mais aussi de viabilité économique. Si nous voulons tendre vers un avenir durable, nous devons créer des emplois dans toutes les collectivités du pays.

Dans ma propre circonscription, la Première Nation des T'sou-ke est une source d'inspiration particulière pour moi. J'en ai parlé à maintes reprises à la Chambre. En matière de développement durable, la Première Nation des T'sou-ke est un modèle pour tous les Canadiens. L'ensemble des communautés s'est réuni et ce sont les aînés qui ont pris l'initiative. Ils ont dit: « Devenons la première collectivité à devenir Première Nation solaire au pays. Cessons d'utiliser le réseau électrique. Nous avons vécu sans réseau électrique pendant des milliers d'années, alors cessons de l'utiliser. »

Aujourd'hui, la Première Nation T'Sou-ke est autonome sur le plan énergétique. Elle génère sa propre électricité grâce à des panneaux solaires installés sur le toit de son bureau local, et à une autre initiative intéressante. En effet, la Première Nation T'Sou-ke a formé ses jeunes pour qu'ils installent des dispositifs d'énergie solaire, et c'est maintenant cette source d'énergie qui chauffe leur eau. Je crois qu'on a installé de tels dispositifs dans chaque maison de la réserve, à une ou deux exceptions près. Désormais, la Première Nation a aussi une main-d'oeuvre bien formée qui peut aller travailler dans d'autres collectivités pour les aider à être moins dépendants des énergies non renouvelables.

Pour conclure, comme le propose le projet de loi C-481, nous devons faire en sorte que nos décisions soient prises en fonction du développement durable. Nous devons nous assurer de ne pas imposer un fardeau environnemental et financier aux générations futures.

Le bilan du gouvernement conservateur sur le plan environnemental est un échec retentissant. Lorsque viendra le moment de choisir, les Canadiens verront qu'ils ne peuvent compter que sur les néo-démocrates pour protéger l'environnement pour la génération actuelle et les générations futures.

● (1310)

**Mme Carol Hughes (Algoma—Manitoulin—Kapusking, NPD):** Monsieur le Président, j'aimerais prendre quelques instants pour rendre hommage à l'agent David Dennie, mort tragiquement lors d'un accident de la route survenu hier, à Blind River, alors qu'il n'était pas en service.

L'agent Dennie était affecté au poste de la Police provinciale de l'Ontario de Blind River depuis 12 ans, et il était auparavant membre du service de police d'Elliot Lake.

Je sais que tous les députés voudront se joindre à moi pour offrir nos condoléances à son épouse, Karine Sylvestre, à ses deux jeunes fils, aux membres de sa famille élargie, ainsi qu'aux résidents de Blind River et d'Elliot Lake, tous éprouvés par son décès. Je remercie la Chambre de m'avoir permis de faire cette brève déclaration.

Je vais maintenant parler du projet de loi C-481, inscrit au nom de mon collègue le député de Brome—Missisquoi.

Les inondations causées par les crues de la rivière Bow dans le sud de l'Alberta illustrent le genre de difficultés auxquelles nous sommes maintenant confrontés plus souvent. Outre les inondations urbaines, nous assistons à des phénomènes météorologiques extrêmes de plus en plus souvent et les coûts s'accumulent. Nous avons des vagues de chaleur plus intenses et des sécheresses plus prononcées, surtout dans l'Ouest canadien, sans compter que les incendies forestiers augmentent en nombre et en gravité. Les changements climatiques se font vraiment sentir au Canada et la hausse de la température annuelle moyenne de 1,3 degré Celsius au cours des 60 dernières années est supérieure aux hausses enregistrées dans bien des parties du monde.

Nous connaissons aussi beaucoup mieux les répercussions négatives des changements climatiques et c'est le prix que nous payons pour la façon dont nous avons développé les pays industriels et post-industriels modernes. Voilà ce que donne l'application du principe « développer maintenant, payer plus tard ».

Nos pratiques passées sont excusables dans une certaine mesure parce que nous ne mesurons pas pleinement, à l'époque, les effets de l'activité humaine sur l'environnement, les écosystèmes et le climat. Mais nous ne pouvons plus plaider l'ignorance avec les observations et les analyses scientifiques actuelles. Nous sommes capables d'examiner le développement passé et de cerner les pratiques qui n'étaient pas viables. Ce savoir devrait nous permettre d'orienter le développement de notre économie de manière viable, plutôt que de continuer d'en refiler les coûts aux générations futures.

Nous savons que c'est ce que souhaitent la plupart des Canadiens. Personne ne veut laisser une dette à ses enfants ou petits-enfants, mais c'est ce que nous sommes encore en train de faire à bien des égards. Monsieur le Président, je suis certaine qu'à l'instar des autres députés, vous avez eu le privilège de rendre visite à des enfants dans des écoles primaires. Je suis également certaine que très peu d'entre nous ont entendu ces jeunes se soucier des nombreuses questions auxquelles nous consacrons notre temps au Parlement, à l'exception de certaines questions particulières.

Dans les écoles que j'ai visitées, l'environnement était la principale source de préoccupations des élèves canadiens, et leurs préoccupations sont très fondées. Il est vrai qu'à l'école élémentaire, on leur enseigne des notions sur l'environnement et les écosystèmes et qu'on les sensibilise beaucoup individuellement aux enjeux environnementaux, mais leurs proches leur en parlent beaucoup également. Nous devons aussi reconnaître l'effet qu'a le Jour de la Terre. Pour souligner cette journée, un grand nombre d'écoles organisent des activités. Il peut s'agir d'activités toutes simples. Par exemple, on peut amener les enfants à un endroit où les constructions ont été rasées pour faire place à un projet immobilier et écouter un parent raconter comment, dans son enfance, il attrapait des têtards dans une mare qui s'y trouvait jadis ou encore leur montrer un ruisseau où l'on pouvait pêcher il y a 30 ans, mais qui est aujourd'hui visiblement très pollué.

### *Initiatives parlementaires*

Ces initiatives sont nombreuses. L'association Manitoulin Streams donne un excellent exemple des efforts qui sont déployés pour restaurer l'écosystème et les cours d'eau dans la région.

Ce que je veux dire, c'est que les préoccupations des jeunes Canadiens sont légitimes et qu'ils s'attendent à ce que nous fassions de notre mieux pour que l'environnement cesse de se dégrader et que leur avenir ne soit pas compromis.

Nous croyons peut-être que ces attentes sont trop élevées, mais il est permis de croire que, dans un pays aussi privilégié que le Canada, la population s'attende à ce que les législateurs mettent en place des mesures de protection afin d'encadrer le développement pour qu'il se fasse de façon plus durable et d'orienter les initiatives et les politiques gouvernementales. Il est permis de le croire et c'est la réalité: le Parlement a adopté à l'unanimité la Loi fédérale sur le développement durable lors du premier mandat du gouvernement actuel.

Il est dommage toutefois que la mesure législative que nous avons adoptée ne donne pas les résultats escomptés. En fait, elle est sans effet.

#### • (1315)

Heureusement, nous voilà saisis d'un projet de loi d'initiative parlementaire qui pourrait renforcer la Loi fédérale sur le développement durable. Actuellement, cette loi est à mi-chemin entre un concept et une timide pratique. Le projet de loi pourrait en faire un outil beaucoup plus utile.

En fait, le projet de loi C-481 ne fait que transformer un engagement exprimé dans la loi en principe directeur. Une bonne part des mesures nécessaires existent déjà. Le projet de loi dynamiserait une loi déjà en vigueur. En fait, le ministre de la Justice vérifie déjà que les projets de loi respectent la Charte canadienne des droits et libertés.

Il ne manque que la volonté politique d'arrimer les facteurs environnementaux et écologiques aux facteurs économiques. On rêve en couleur si on pense que l'économie se limite aux aspects financiers. Or, cette mentalité semble être bien ancrée chez les ministériels.

On n'a qu'à penser à la façon dont le secrétaire parlementaire a accueilli le projet de loi. Pourquoi s'y oppose-t-il? Parce que, selon lui, il coûterait trop cher à mettre en oeuvre et augmenterait les formalités administratives. Il s'agit d'un argument simplifié qui cache le fait que les personnes qui devraient assumer les coûts les plus élevés sont celles qui empochent des profits faramineux dans le secteur pétrolier et gazier. Voilà la principale — je dirais même presque la seule — préoccupation du gouvernement conservateur. La façon dont il a complètement démantelé le système canadien de réglementation environnementale au profit de ce secteur, la façon dont il a muselé les scientifiques qui auraient pu nous avertir des dangers qu'entraînerait un développement effréné, la façon dont il considère que les environnementalistes sont des extrémistes et la façon dont il subventionne les grandes sociétés pétrolières et gazières tout en balayant du revers de la main les préoccupations exprimées par la majorité des Canadiens en sont des preuves éloquentes.

### Initiatives parlementaires

Comme on l'a dit, le projet de loi C-481 est une mesure législative très simple et élégante, qui mettrait à profit le fait que le ministre de la Justice examine déjà toutes les mesures législatives pour s'assurer qu'elles respectent les exigences de la Charte canadienne des droits. Il ajouterait simplement le filtre du développement durable à cet examen. Bien sûr, cela entraînerait des coûts, mais cela permettrait également de réaliser des économies à long terme. Or, économiser de l'argent au fil des générations n'est pas très vendeur en politique, surtout pour un gouvernement et un parti politique qui sont toujours en campagne électorale. Les initiatives à long terme et les générations futures n'ont que très peu de valeur aux yeux des conservateurs.

On sait très bien que les conservateurs n'aiment pas les entreprises qui bénéficieraient de retombées positives si le secteur de l'extraction des ressources assumait les coûts de décontamination et de restauration. À les entendre, l'économie canadienne s'en trouverait complètement paralysée. Mais que se passera-t-il, selon eux, le jour où les réserves de pétrole et de gaz seront épuisées? Comment prévoient-ils procéder quand arrivera ce moment inévitable où les profits disparaîtront, ne laissant qu'un grand gâchis à nettoyer? Prévoient-ils abandonner les régions exploitées et en faire des régions fantômes?

Voilà les choix que les conservateurs laissent, sans regrets, à nos enfants et aux leurs. Voilà ce qu'il en coûte quand on choisit de maximiser les profits immédiats, sans garder à l'esprit que l'environnement joue un rôle énorme dans notre économie. Cela me rappelle une prophétie crie qui illustre superbement cet enjeu:

Une fois que le dernier arbre aura été abattu,  
Une fois que la dernière rivière aura été empoisonnée,  
Une fois que le dernier poisson aura été pêché,  
Vous comprendrez que l'argent ne se mange pas.

En tant que parlementaires, nous avons un choix: nous pouvons soit opter pour la facilité, soit nous retrousser les manches et commencer à prévoir un avenir qui n'est pas compromis par l'inaction. Disons-nous aux cadres d'entreprise et aux institutions financières que nous ne sommes plus prêts à sacrifier nos générations futures pour une prospérité temporaire, ou choisissons-nous la facilité en maintenant le statu quo?

J'ai des petits-enfants, deux beaux garçons, qui se nomment Kade et Kian. Ils méritent un bel avenir, comme tous les enfants du pays et toutes les générations futures. Si j'accepte l'idée qu'un véritable développement durable est impossible, c'est comme si je leur tournais le dos, et je ne peux pas faire cela.

Je n'ai jamais eu peur de travailler dur ou de payer ma juste part. C'est le cas de la plupart des personnes que je connais. C'est pourquoi je crois qu'il est raisonnable d'exiger la même chose du gouvernement. Pourtant, le gouvernement conservateur et le gouvernement libéral avant lui n'ont jamais dit aux entreprises canadiennes qu'elles devaient elles aussi se retrousser les manches.

Je ne mets pas en question l'objectif du milieu des affaires. Il n'a qu'un seul but: faire de l'argent. Il incombe toutefois au gouvernement d'établir ce qui est permis de faire pour y parvenir. J'invite ceux qui s'opposent à cette affirmation à penser aux lois canadiennes qui interdisent le commerce des stupéfiants. On peut invoquer les mêmes raisons qui nous poussent à défendre l'intérêt public au détriment de la recherche du profit lorsque vient le temps d'établir le cadre visant l'exploitation des ressources.

● (1320)

Le gouvernement aime prétendre qu'il existe déjà des dispositions législatives visant le développement durable et un cadre réglementaire assurant la protection de l'environnement, mais il ne peut pas nier que le Canada a reculé dans ce domaine depuis qu'il est au pouvoir.

La réglementation est affaiblie. Les évaluations doivent respecter des échéanciers serrés qui favorisent le développement et qui limitent la capacité de mener des études exhaustives. La Loi fédérale sur le développement durable ne peut être qu'un beau principe. Il faut que l'objet de la loi se traduise par des actions concrètes et que, pour le bien des générations futures, nous ayons les outils nécessaires pour y parvenir.

[Français]

**M. Jonathan Genest-Jourdain (Manicouagan, NPD):** Monsieur le Président, prenant en compte le caractère contemporain du sujet à l'étude, à savoir la conformité des textes statutaires aux principes de la Loi fédérale sur le développement durable, il m'apparaît essentiel de soulever de front le caractère parfois équivoque et malléable du concept de développement durable.

Je vais d'abord et avant tout faire référence au détournement par les tenants de l'industrie extractive du concept de développement durable. Cette notion était en vogue et émergeait il y a une dizaine d'années auprès des instances universitaires et des facultés de droit. Je me souviens avoir étudié ce concept il y a 11 ou 12 ans. Cela promettait, même à l'époque. Je me souviens d'avoir fait un travail sur Syncrude. La responsabilité sociale corporative était également incluse dans ce concept et il y avait plusieurs tenants et aboutissants.

Étant moi-même natif d'une région où il y a de l'extraction des ressources tous azimuts, je peux témoigner du fait qu'on a vu un détournement de ce concept à titre d'organe de certification. Souvent, les tenants de l'industrie vont mettre le tout en avant en disant qu'ils travaillent dans le développement durable, simplement pour conférer une certaine probité à leurs actions, ou à tout le moins, une image de respectabilité à leurs opérations.

À titre indicatif et aux fins de la présente analyse, j'indiquerai que, selon le projet de loi envisagé, le développement durable est un principe selon lequel une politique répond aux besoins du présent sans compromettre ceux des générations futures. Il est basé sur trois piliers, à savoir: l'environnement, les aspects sociaux et, dans une moindre mesure, l'économie.

J'ai tout de même un peu trafiqué le tout. L'économie apparaissait en deuxième, mais j'ai décidé de la mettre en dernier et d'ajouter « dans une moindre mesure ». Alors, il s'agit de l'environnement, des aspects sociaux — car sans humains, il n'y a pas d'économie, rien du tout — et l'économie, dans une moindre mesure.

Bien que l'objectif avoué de l'outil législatif soumis à notre attention contribue à mettre le développement durable au coeur de toutes les politiques publiques fédérales afin de rendre le Canada plus vert et plus prospère, il demeure essentiel d'éluider tout aspect de probité indue conféré par l'utilisation machinale du concept par les tenants de l'industrie extractive.

Lorsque je dis « machinal », c'est parce que c'est devenu un automatisme. Les gens qui vont mettre en avant des initiatives d'extraction des ressources vont toujours essayer de coller l'étiquette « développement durable » à leur projet. C'est presque la norme, c'est redondant et c'est récurrent.

*Initiatives parlementaires*

En ce qui concerne les organes de certification — je fais encore référence à ma propre formation à l'époque —, il y a une douzaine d'années, il y avait la norme ISO 14001, qui portait sur la responsabilité sociale d'une entreprise, et cela paraissait toujours bien. Je pense que les normes ISO sont toujours en vigueur en tant qu'organes de certification. La bannière apparaissait devant une entreprise et cela paraissait vraiment bien. Par contre, des mesures coercitives étaient appliquées ainsi qu'une vérification pour s'assurer que la personne qui affichait la bannière répondait aux normes imposées par l'organe de certification ISO.

Dans ce cas-ci, avec le développement durable, on tente de faire un peu la même chose. Toutefois, à ce que je sache, il n'y a pas de vérificateur de marque de commerce du développement durable qui s'assure que les principes sont véritablement appliqués à la lettre auprès d'une entreprise ou d'une part de l'industrie donnée. Ce concept est donc malléable et est trop souvent perçu comme un organe de certification. Il est quelques fois travesti en marque de commerce, par exemple, dans le Plan d'action économique du Canada.

Bref, on se sert du concept de développement durable à titre de marque de commerce et d'organe de certification. C'est hautement déplorable, puisque les citoyens, les groupes écologistes et les intervenants sur les plans environnemental et social sont de plus en plus timides et demeurent dubitatifs face à l'utilisation de ce concept, qui était pourtant noble à la base et qui a perdu de sa dorure au cours des années. Ce concept est donc devenu un énoncé vide de sens et a perdu beaucoup de sa latitude et de sa noblesse.

• (1325)

Aux fins de la présente, il importe que le gouvernement du Canada souscrive au principe selon lequel le développement durable est fondé sur la nécessité de prendre des décisions en tenant compte des facteurs environnementaux, sociaux et, le cas échéant, économiques. Encore là, j'ai mis volontairement la facette économique en dernier. J'ai tout de même un biais. Je pense que les citoyens canadiens et mes collègues sont en mesure de discerner que j'ai tout de même un biais, parce que le volet économique prime un peu trop souvent, dans nos propres discours et dans nos politiques publiques qui sont mises de l'avant. Souvent, la facette économique va primer sur d'autres considérations, ce qui, au final, va nous mener à notre perte en tant que nation, mais aussi en tant qu'espèce humaine. Je le soumets. On ne donnera pas trop dans la philosophie cet après-midi, mais on est en mesure de concevoir que l'économie sans l'être humain et sans un retour et une redistribution, c'est courir à notre propre perte.

L'actuelle Loi fédérale sur le développement durable est présentement sans grand effet, car il n'y a pas de volonté politique de la part de ce gouvernement. Il y a présentement une loi qui s'applique aux situations sur le plan fédéral mais, compte tenu de cette prépondérance de l'aspect économique et du développement sur d'autres considérables sociales et environnementales, on a vu qu'il y avait très peu d'intérêts pour cela. D'ailleurs, je me demande la raison pour laquelle il y a toujours un commissaire et un bureau à cet effet. Je le soumets, mais cela témoigne à tout le moins de cette tangente assez prononcée de ce gouvernement pour la promotion de l'essor économique, bien avant d'autres considérations qui sont pourtant essentielles.

Le commissaire à l'environnement et au développement durable, un poste créé par la Loi fédérale sur le développement durable, note que l'effort d'intégrer le développement durable à la prise de décision s'avère incomplet. Notre propre commissaire, ici au pays, nous informe que l'application de ces mesures et celle concrète des

principes de développement durable font défaut. Le projet de loi C-481 vise à combler cette lacune. C'est la raison pour laquelle je trouvais essentiel de me prononcer aujourd'hui, surtout considérant la réalité propre à ma circonscription, Manicouagan, où à l'heure actuelle on observe l'extraction des ressources naturelles sur une base quotidienne et extensive.

Le projet de loi C-481 permettrait de renforcer la Loi fédérale sur le développement durable, en faisant en sorte que la Chambre des communes soit avisée si un projet de loi correspond ou non à la stratégie fédérale sur le développement durable mise en place par la Loi fédérale sur le développement durable.

J'aime bien la notion de « Chambre des communes soit avisée » parce que, jusqu'à tout récemment, et je pense que c'est encore le cas aujourd'hui, les matières environnementales et tout ce qui a trait, entre autres, aux cours d'eau navigables, à toute modification et à toute implémentation des mesures et des initiatives mises en avant, il y a très peu de notifications qui parviennent ici à la Chambre des communes et aux citoyens en général, puisque les évaluations environnementales ont tout simplement été supprimées. Il n'y a donc plus personne qui va se voir notifier au final. C'est hautement répréhensible, surtout considérant l'impact majeur que cela peut comporter.

Je soumets le tout humblement et je souhaite à tous une bonne fin de semaine.

• (1330)

**Mme Mylène Freeman (Argenteuil—Papineau—Mirabel, NPD):** Monsieur le Président, je suis heureuse de prendre la parole sur le projet de loi C-481, Loi modifiant la Loi fédérale sur le développement durable.

Le développement durable est un principe selon lequel une politique répond aux besoins du présent sans compromettre ceux des générations futures. Il est basé sur trois piliers, à savoir l'environnement, l'économie et les aspects sociaux.

Pour moi, le développement durable est la clé pour avoir des politiques viables à long terme. Malheureusement, on voit trop souvent le gouvernement prendre des décisions idéologiques qui ne tiennent pas compte des effets à long terme. Ces décisions créent plus de problèmes qu'elles ne peuvent en résoudre. C'est pourquoi il est nécessaire de mettre en place un garde-fou pour s'assurer que les balises tracées par les principes de développement sont respectées par tous les gouvernements.

Le projet de loi de mon collègue de Brome—Missisquoi cible parfaitement ce besoin et étend un processus de vérification déjà existant pour qu'il couvre aussi le développement durable. En effet, le ministre de la Justice a déjà la responsabilité de s'assurer de la compatibilité des projets de loi avec la législation déjà en place.

Ce que nous proposons, c'est simplement d'ajouter nommément la Loi fédérale sur le développement durable à ces vérifications. Oui, une loi fédérale sur le développement durable existe déjà. Malheureusement, elle fait présentement plus office de suggestion et d'écran de fumée, car les conservateurs la contournent allégrement.

Quand un gouvernement conservateur dépose un budget de plus de 400 pages sans aucune mesure concrète pour la protection de l'environnement, sans même aucune mention du changement climatique, qui est censé être une des priorités des Canadiens et des Canadiennes, il ne faut pas s'étonner qu'il ne respecte pas les principes de développement durable.

### Initiatives parlementaires

Les principes fondamentaux de cette loi sont la base de bonnes politiques durables. Je cite maintenant ces principes fondamentaux:

Le gouvernement du Canada souscrit au principe fondamental selon lequel le développement durable est fondé sur l'utilisation écologiquement rationnelle des ressources naturelles, sociales et économiques et reconnaît la nécessité de prendre ses décisions en tenant compte des facteurs environnementaux, économiques et sociaux.

Cependant, le gouvernement conservateur ne souscrit aucunement à ce principe de développement durable. Comme le dit souvent, et avec raison, le chef de l'opposition: « Les conservateurs [...] vont léguer aux générations futures la pire dette économique, sociale et écologique de l'histoire de notre pays. »

C'est clair, il n'y avait rien dans le discours du Trône au sujet du développement durable. Dans le budget déposé cette semaine, il n'y avait rien au sujet du développement durable. Il n'y avait même aucune mention des changements climatiques.

Le NPD a pourtant depuis longtemps dit aux conservateurs que la ruée irréfléchie vers l'exploitation des ressources du Canada sans législation assurant la protection adéquate des terres et des cours d'eau aurait un coût économique important à long terme.

Agir de la sorte est aussi irresponsable que d'acheter une maison sans l'assurer. Puisque les conservateurs continuent de supprimer les protections environnementales sans même penser aux conséquences, ce sont les familles canadiennes et québécoises qui auront à assumer les coûts économiques de ces décisions et qui auront à vivre avec les conséquences sur leur santé, si un problème survient.

Les conservateurs insistent pour d'abord exploiter les ressources et réagir aux conséquences par la suite. C'est très irresponsable. Les conservateurs sont en train de pousser le Canada au-delà du point de non-retour.

Le projet de loi C-481 vise à rappeler au gouvernement que les Canadiens et les Canadiennes veulent que le développement durable soit inclus dans la prise de décision de leurs représentants à la Chambre des communes.

Je veux prendre l'exemple de la MRC d'Argenteuil, dans ma circonscription, qui travaille avec acharnement pour le développement durable et qui appuie le projet de loi de mon collègue. Le préfet de la MRC, André Jetté, a communiqué avec moi et m'a écrit:

Nous avons étudié le projet de loi et nous sommes tout à fait en accord avec son contenu. Il s'agit d'une stratégie qui trouve un comparable au Québec par le biais de la loi sur le développement durable.

Pour ce qui est de la MRC d'Argenteuil, il faut savoir que la planification stratégique 2013-2017 adoptée en 2012 a été établie en fonction des principes de développement durable (voir ci-joint). Une des orientations retenues en matière de gouvernance est « d'Encadrer la prise de décisions dans un contexte de développement durable ». À cet effet, le plan d'action prévoit de « Développer une Politique de développement durable applicable à la MRC et au CLD, et par extension, aux 9 municipalités locales ».

● (1335)

Je suis très fière de représenter la MRC d'Argenteuil et je suis très fière de ses mesures pour le développement durable.

Il est temps que le gouvernement du Canada respecte aussi ses engagements et ses lois et soit réellement un leader pour la gestion responsable pour les générations futures.

Ce projet de loi C-481 s'inscrit dans les engagements constants du NPD en ce qui a trait à l'environnement. En tant que membre du Comité permanent de l'environnement et du développement durable, je suis fière de faire partie de ces efforts. Toute l'équipe du NPD doit se battre pour y faire reconnaître l'importance de cet enjeu que les conservateurs tentent constamment de balayer sous le tapis, malheureusement.

Le comité a commencé une étude sur la qualité de l'eau dans le bassin des Grands Lacs. C'est un enjeu important et qui doit être relié aux grands enjeux environnementaux qui l'entourent.

Hier, mon collègue le député de Drummond a déposé une motion pour inclure dans cette étude les changements climatiques, les niveaux d'eau, la température et l'écologie.

Malheureusement, le comité ne poursuivra pas cet élargissement de l'étude. Le NPD va continuer de talonner les conservateurs à ce comité pour mettre en avant les enjeux de développement durable et de changement climatique.

Je travaille aussi pour la protection de l'environnement, notamment avec la motion M-400 que j'ai proposée sous le titre « Protégeons nos eaux et notre santé publique ».

Cette motion demandait au gouvernement d'étudier la possibilité d'aider financièrement les propriétaires de résidences non rattachées à un système de traitement des eaux usées et de mettre aux normes leurs installations septiques, dans le but de protéger les cours d'eau, la nappe phréatique ainsi que la santé publique.

Des individus, des municipalités, des organisations comme la FCM et des députés d'un océan à l'autre ont remarqué l'importance d'une telle motion et l'on appuyée, voyant bien que, à long terme, nous pouvons réduire la contamination de nos eaux et donc le coût du nettoyage aussi.

Malheureusement, la motion a été défaite par les conservateurs, en mars 2013. Leur inaction est dévastatrice pour nos lacs, nos rivières et pour la vitalité de nos communautés, qui font face à cet enjeu. Par contre, je continue de travailler pour m'assurer que le gouvernement traite de cette question d'une grande importance pour nos régions.

Encore pire, les conservateurs ne sont pas seulement inactifs pour protéger l'environnement. Ils saccagent les protections qui existent déjà. Comme tous les députés du NPD, je continue de me battre contre les projets de loi omnibus des conservateurs, qui ont attaqué les protections environnementales de presque tous les plans d'eau au Canada.

Les changements à la Loi sur les eaux navigables, par exemple, laissent tomber les protections pour 1 000 lacs et rivières de ma circonscription. Tout cela n'est que la pointe de l'iceberg du combat quotidien contre la vision rétrograde des conservateurs, qui ne considèrent l'environnement qu'en fonction des ressources et non de milieux de vie dont nous faisons partie.

J'estime que notre Parlement et nous avons un rôle à jouer pour favoriser la création d'une prospérité durable. Ce projet de loi vise à mettre le développement durable au cœur de toutes les politiques publiques fédérales afin de rendre le Canada plus vert et plus prospère.

Ce n'est qu'une des propositions de mesures concrètes et innovantes pour le développement durable que le NPD continuera de mettre en avant comme principe fondamental.

● (1340)

**M. Pierre Jacob (Brome—Missisquoi, NPD):** Monsieur le Président, je remercie d'abord mes collègues qui sont intervenus sur mon projet de loi, et je remercie d'avance tous ceux qui vont voter en sa faveur.

*Initiatives parlementaires*

Le projet de loi C-481 est un projet de loi modeste, certes, mais il constitue un pas important afin de mettre le développement durable au cœur des débats de la Chambre des communes.

Comme de plus en plus de Canadiens et Canadiennes, cela fait des années que j'ai pris conscience de l'urgence d'agir en matière d'environnement. La nécessité d'élaborer des politiques de développement durable est devenue un incontournable en politique. Même nos collègues d'en face commencent à admettre qu'il faut agir.

À ce sujet, permettez-moi de citer le député conservateur de Kitchener—Waterloo, qui a dit ce qui suit, le 6 janvier, sur les ondes de la CBC:

*Nous voyons les effets et les répercussions des changements climatiques. Avec les changements climatiques viennent les températures extrêmes, les inondations en Alberta et les tempêtes de glace dans Kitchener—Waterloo et à Toronto.*

*Ce sont là de sages paroles qui démontrent qu'il est urgent d'agir.*

Seulement au Québec, les indemnités versées par les compagnies d'assurances dans les cas d'inondation et de tempête ont augmenté de 25 % depuis 2001. L'inaction commence à coûter cher, mais malgré les évidences, il n'y a rien de concret dans le dernier budget au sujet des changements climatiques.

Pourtant, les conservateurs ont voté à l'unanimité pour mettre en place une Loi fédérale sur le développement durable qui allait coordonner les ministères afin de faire du Canada un chef de file dans le domaine.

Mon projet de loi C-481 est un amendement à cette loi adoptée à l'unanimité par des députés conservateurs qui siègent encore ici de nos jours et qui vont bientôt voter sur mon projet de loi. Le projet de loi C-481 vise à s'assurer que les lois et règlements futurs seront conformes aux principes de la Loi fédérale sur le développement durable. Toutefois, les députés conservateurs m'ont répondu qu'il existait déjà des règlements en place qui faisaient la même chose que le projet de loi C-481.

Or, lorsque j'ai posé la question au commissaire à l'environnement et au développement durable, il m'a répondu qu'il n'y avait rien de semblable à ce projet de loi. Il n'y a actuellement aucune exigence précise selon laquelle une loi doit faire l'objet d'une évaluation environnementale stratégique. Quant à l'étude d'impact de la réglementation, elle ne s'applique qu'aux règlements et non aux projets de loi.

Plusieurs autres me demandent si le ministre de la Justice a la compétence pour vérifier si un projet de loi est conforme à la Loi fédérale sur le développement durable. Eh bien, le ministre de la Justice a déjà l'obligation d'examiner tous les projets de loi et règlements déposés. Le projet de loi C-481 ne fait que lier ce processus avec ce qui a déjà été créé par la Loi fédérale sur le développement durable.

Comme d'habitude, les ministères vont fournir au ministre de la Justice les renseignements qui lui permettront de trancher. S'il lui manque des informations, il n'aura qu'à prendre son téléphone et consulter les formidables spécialistes dont notre gouvernement s'est

doté par le passé, par exemple, le commissaire à l'environnement et au développement durable.

Pour conclure, mon projet de loi vise à nous rappeler que les Canadiens et Canadiennes veulent que le développement durable soit inclus dans la prise de décision de leurs représentants élus. Inclure le développement durable au cœur de toutes les politiques fédérales est le meilleur moyen de rendre le Canada plus vert et plus prospère. C'est urgent, je le répète. Nous n'avons qu'une seule Terre et il faut la protéger. La pollution n'a pas de frontières.

**Le président suppléant (M. Bruce Stanton):** La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote.

**Le président suppléant (M. Bruce Stanton):** La question porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Le président suppléant (M. Bruce Stanton):** Que tous ceux qui appuient la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**Le président suppléant (M. Bruce Stanton):** Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**Le président suppléant (M. Bruce Stanton):** À mon avis, les oui l'emportent.

*Et cinq députés ou plus s'étant levés:*

**Le président suppléant (M. Bruce Stanton):** Conformément à l'article 93 du Règlement, le vote par appel nominal est différé jusqu'au mercredi 26 février 2014, juste avant la période prévue pour les affaires émanant des députés.

• (1345)

[Traduction]

Avant d'ajourner, rappelons-nous que ce jour spécial revient chaque année en février et qu'il nous donne l'occasion d'exprimer notre amour et notre affection aux personnes à qui nous devons beaucoup et à celles qui nous ont touchés de façon significative. Au nom de l'équipe de la présidence, je souhaite à tous les députés et à tous les membres de la merveilleuse équipe qui nous soutient si bien sur la Colline du Parlement d'avoir l'occasion d'exprimer leurs vœux de la Saint-Valentin plus tard aujourd'hui, s'ils ne l'ont pas encore fait.

J'invite tous les députés à la prudence et je leur souhaite une semaine de relâche parlementaire productive.

Comme il est 13 h 45, la Chambre s'ajourne au lundi 24 février, à 11 heures, conformément aux paragraphes 28(2) et 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 13 h 46.)



**ANNEXE**

**LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES AVEC LEUR  
CIRCONSCRIPTION, PROVINCE DE LA CIRCONSCRIPTION  
ET L’AFFILIATION POLITIQUE;  
COMITÉS DE LA CHAMBRE,  
LE COMITÉ DES PRÉSIDENTS,  
MEMBRES DU MINISTÈRE ET LES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES**

**OCCUPANTS DU FAUTEUIL**

**Le Président**

L'HON. ANDREW SCHEER

**Le Vice-président et président des comités pléniers**

M. JOE COMARTIN

**Le vice-président des comités pléniers**

M. BARRY DEVOLIN

**Le vice-président adjoint des comités pléniers**

M. BRUCE STANTON

---

**BUREAU DE RÉGIE INTERNE**

L'HON. ANDREW SCHEER

L'HON. JOHN DUNCAN

MME JUDY FOOTE

L'HON. ROB MERRIFIELD

M. PHILIP TOONE

MME NYCOLE TURMEL

L'HON. PETER VAN LOAN

## LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Deuxième session, Quarante-et-unième Législature

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Ablonczy, L'hon. Diane	Calgary—Nose Hill	Alberta	PCC
Adams, Eve, secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé	Mississauga—Brampton-Sud	Ontario	PCC
Adler, Mark	York-Centre	Ontario	PCC
Aglukkaq, L'hon. Leona, ministre de l'Environnement, ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord et ministre du Conseil de l'Arctique	Nunavut	Nunavut	PCC
Albas, Dan, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor	Okanagan—Coquihalla	Colombie-Britannique	PCC
Albrecht, Harold	Kitchener—Conestoga	Ontario	PCC
Alexander, L'hon. Chris, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Ajax—Pickering	Ontario	PCC
Allen, Malcolm	Welland	Ontario	NPD
Allen, Mike	Tobique—Mactaquac	Nouveau-Brunswick	PCC
Allison, Dean	Niagara-Ouest—Glanbrook	Ontario	PCC
Ambler, Stella	Mississauga-Sud	Ontario	PCC
Ambrose, L'hon. Rona, ministre de la Santé	Edmonton—Spruce Grove	Alberta	PCC
Anders, Rob	Calgary-Ouest	Alberta	PCC
Anderson, David, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Cypress Hills—Grasslands	Saskatchewan	PCC
Andrews, Scott	Avalon	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Angus, Charlie	Timmins—Baie James	Ontario	NPD
Armstrong, Scott, secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et du Développement social	Cumberland—Colchester—Musquodoboit Valley	Nouvelle-Écosse	PCC
Ashfield, L'hon. Keith	Fredericton	Nouveau-Brunswick	PCC
Ashton, Niki	Churchill	Manitoba	NPD
Aspin, Jay	Nipissing—Timiskaming	Ontario	PCC
Atamanenko, Alex	Colombie-Britannique-Southern Interior	Colombie-Britannique	NPD
Aubin, Robert	Trois-Rivières	Québec	NPD
Ayala, Paulina	Honoré-Mercier	Québec	NPD
Baird, L'hon. John, ministre des Affaires étrangères	Ottawa-Ouest—Nepean	Ontario	PCC
Bateman, Joyce	Winnipeg-Centre-Sud	Manitoba	PCC
Bélanger, L'hon. Mauril	Ottawa—Vanier	Ontario	Lib.
Bellavance, André	Richmond—Arthabaska	Québec	BQ
Bennett, L'hon. Carolyn	St. Paul's	Ontario	Lib.
Benoit, Leon	Vegreville—Wainwright	Alberta	PCC
Benskin, Tyrone	Jeanne-Le Ber	Québec	NPD
Bergen, L'hon. Candice, ministre d'État (Développement social)	Portage—Lisgar	Manitoba	PCC
Bernier, L'hon. Maxime, ministre d'État (Petite Entreprise et Tourisme, et Agriculture)	Beauce	Québec	PCC
Bevington, Dennis	Western Arctic	Territoires du Nord-Ouest	NPD
Bezan, James, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Selkirk—Interlake	Manitoba	PCC
Blanchette, Denis	Louis-Hébert	Québec	NPD
Blanchette-Lamothe, Lysane	Pierrefonds—Dollard	Québec	NPD
Blaney, L'hon. Steven, ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile	Lévis—Bellechasse	Québec	PCC
Block, Kelly, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Saskatoon—Rosetown—Biggar	Saskatchewan	PCC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Boivin, Françoise	Gatineau	Québec	NPD
Borg, Charmaine	Terrebonne—Blainville	Québec	NPD
Boughen, Ray	Palliser	Saskatchewan	PCC
Boulerice, Alexandre	Rosemont—La Petite-Patrie	Québec	NPD
Boutin-Sweet, Marjolaine	Hochelaga	Québec	NPD
Brahmi, Tarik	Saint-Jean	Québec	NPD
Braid, Peter, secrétaire parlementaire pour l'Infrastructure et les Collectivités	Kitchener—Waterloo	Ontario	PCC
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	Saskatchewan	PCC
Brisson, L'hon. Scott	Kings—Hants	Nouvelle-Écosse	Lib.
Brosseau, Ruth Ellen	Berthier—Maskinongé	Québec	NPD
Brown, Gordon	Leeds—Grenville	Ontario	PCC
Brown, Lois, secrétaire parlementaire du ministre du Développement international	Newmarket—Aurora	Ontario	PCC
Brown, Patrick	Barrie	Ontario	PCC
Bruinooge, Rod	Winnipeg-Sud	Manitoba	PCC
Butt, Brad	Mississauga—Streetsville	Ontario	PCC
Byrne, L'hon. Gerry	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Calandra, Paul, secrétaire parlementaire du premier ministre et pour les Affaires intergouvernementales	Oak Ridges—Markham	Ontario	PCC
Calkins, Blaine	Wetaskiwin	Alberta	PCC
Cannan, L'hon. Ron	Kelowna—Lake Country	Colombie-Britannique	PCC
Carmichael, John	Don Valley-Ouest	Ontario	PCC
Caron, Guy	Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques	Québec	NPD
Carrie, Colin, secrétaire parlementaire de la ministre de l'Environnement	Oshawa	Ontario	PCC
Casey, Sean	Charlottetown	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Cash, Andrew	Davenport	Ontario	NPD
Charlton, Chris	Hamilton Mountain	Ontario	NPD
Chicoine, Sylvain	Châteauguay—Saint-Constant	Québec	NPD
Chisholm, Robert	Dartmouth—Cole Harbour	Nouvelle-Écosse	NPD
Chisu, Corneliu	Pickering—Scarborough-Est	Ontario	PCC
Chong, L'hon. Michael	Wellington—Halton Hills	Ontario	PCC
Choquette, François	Drummond	Québec	NPD
Chow, Olivia	Trinity—Spadina	Ontario	NPD
Christopherson, David	Hamilton-Centre	Ontario	NPD
Clarke, Rob	Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill	Saskatchewan	PCC
Cleary, Ryan	St. John's-Sud—Mount Pearl	Terre-Neuve-et-Labrador	NPD
Clement, L'hon. Tony, président du Conseil du Trésor	Parry Sound—Muskoka	Ontario	PCC
Comartin, Joe, Le vice-président	Windsor—Tecumseh	Ontario	NPD
Côté, Raymond	Beauport—Limoilou	Québec	NPD
Cotler, L'hon. Irwin	Mont-Royal	Québec	Lib.
Crockatt, Joan	Calgary-Centre	Alberta	PCC
Crowder, Jean	Nanaimo—Cowichan	Colombie-Britannique	NPD
Cullen, Nathan	Skeena—Bulkley Valley	Colombie-Britannique	NPD
Cuzner, Rodger	Cape Breton—Canso	Nouvelle-Écosse	Lib.
Daniel, Joe	Don Valley-Est	Ontario	PCC
Davidson, Patricia	Sarnia—Lambton	Ontario	PCC
Davies, Don	Vancouver Kingsway	Colombie-Britannique	NPD

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Davies, Libby	Vancouver-Est	Colombie-Britannique	NPD
Day, Anne-Marie	Charlesbourg—Haute-Saint-Charles	Québec	NPD
Dechert, Bob, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice	Mississauga—Erindale	Ontario	PCC
Del Mastro, Dean	Peterborough	Ontario	Ind. cons.
Devolin, Barry, Le président suppléant	Haliburton—Kawartha Lakes—Brock	Ontario	PCC
Dewar, Paul	Ottawa-Centre	Ontario	NPD
Dion, L'hon. Stéphane, Saint-Laurent—Cartierville	Saint-Laurent—Cartierville	Québec	Lib.
Dionne Labelle, Pierre	Rivière-du-Nord	Québec	NPD
Donnelly, Fin	New Westminster—Coquitlam	Colombie-Britannique	NPD
Doré Lefebvre, Rosane	Alfred-Pellan	Québec	NPD
Dreeshen, Earl	Red Deer	Alberta	PCC
Dubé, Matthew	Chambly—Borduas	Québec	NPD
Dubourg, Emmanuel	Bourassa	Québec	Lib.
Duncan, L'hon. John, ministre d'État et whip en chef du gouvernement	Île de Vancouver-Nord	Colombie-Britannique	PCC
Duncan, Kirsty	Etobicoke-Nord	Ontario	Lib.
Duncan, Linda	Edmonton—Strathcona	Alberta	NPD
Dusseault, Pierre-Luc	Sherbrooke	Québec	NPD
Dykstra, Rick, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	St. Catharines	Ontario	PCC
Easter, L'hon. Wayne	Malpeque	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Eyking, L'hon. Mark	Sydney—Victoria	Nouvelle-Écosse	Lib.
Falk, Ted	Provencher	Manitoba	PCC
Fantino, L'hon. Julian, ministre des Anciens Combattants	Vaughan	Ontario	PCC
Fast, L'hon. Ed, ministre du Commerce international	Abbotsford	Colombie-Britannique	PCC
Findlay, L'hon. Kerry-Lynne D., ministre du Revenu national	Delta—Richmond-Est	Colombie-Britannique	PCC
Finley, L'hon. Diane, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Haldimand—Norfolk	Ontario	PCC
Flaherty, L'hon. Jim, ministre des Finances	Whitby—Oshawa	Ontario	PCC
Fletcher, L'hon. Steven	Charleswood—St. James—Assiniboia	Manitoba	PCC
Foote, Judy	Random—Burin—St. George's	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Fortin, Jean-François	Haute-Gaspésie—La Mitis—Matane—Matapédia	Québec	BQ
Freeland, Chrystia	Toronto-Centre	Ontario	Lib.
Freeman, Mylène	Argenteuil—Papineau—Mirabel	Québec	NPD
Fry, L'hon. Hedy	Vancouver-Centre	Colombie-Britannique	Lib.
Galipeau, Royal	Ottawa—Orléans	Ontario	PCC
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	Ontario	PCC
Garneau, Marc	Westmount—Ville-Marie	Québec	Lib.
Garrison, Randall	Esquimalt—Juan de Fuca	Colombie-Britannique	NPD
Genest, Réjean	Shefford	Québec	NPD
Genest-Jourdain, Jonathan	Manicouagan	Québec	NPD
Giguère, Alain	Marc-Aurèle-Fortin	Québec	NPD
Gill, Parm, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants	Brampton—Springdale	Ontario	PCC
Glover, L'hon. Shelly, ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles	Saint-Boniface	Manitoba	PCC
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	Nouveau-Brunswick	NPD

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Goguen, Robert, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice	Moncton—Riverview—Dieppe	Nouveau-Brunswick	PCC
Goldring, Peter	Edmonton-Est	Alberta	PCC
Goodale, L'hon. Ralph	Wascana	Saskatchewan	Lib.
Goodyear, L'hon. Gary, ministre d'État (Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario)	Cambridge	Ontario	PCC
Gosal, L'hon. Bal, ministre d'État (Sports)	Bramalea—Gore—Malton	Ontario	PCC
Gourde, Jacques, secrétaire parlementaire du premier ministre, pour les Langues officielles et pour l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière	Québec	PCC
Gravelle, Claude	Nickel Belt	Ontario	NPD
Grewal, Nina	Fleetwood—Port Kells	Colombie-Britannique	PCC
Groguhé, Sadia	Saint-Lambert	Québec	NPD
Harper, Le très hon. Stephen, premier ministre	Calgary-Sud-Ouest	Alberta	PCC
Harris, Dan	Scarborough-Sud-Ouest	Ontario	NPD
Harris, Jack	St. John's-Est	Terre-Neuve-et-Labrador	NPD
Harris, Richard	Cariboo—Prince George	Colombie-Britannique	PCC
Hassainia, Sana	Verchères—Les Patriotes	Québec	NPD
Hawn, L'hon. Laurie	Edmonton-Centre	Alberta	PCC
Hayes, Bryan	Sault Ste. Marie	Ontario	PCC
Hiebert, Russ	Surrey-Sud—White Rock—Cloverdale	Colombie-Britannique	PCC
Hillyer, Jim	Lethbridge	Alberta	PCC
Hoback, Randy	Prince Albert	Saskatchewan	PCC
Holder, Ed	London-Ouest	Ontario	PCC
Hsu, Ted	Kingston et les Îles	Ontario	Lib.
Hughes, Carol	Algoma—Manitoulin—Kapuskasing	Ontario	NPD
Hyer, Bruce	Thunder Bay—Superior-Nord	Ontario	PV
Jacob, Pierre	Brome—Missisquoi	Québec	NPD
James, Roxanne, secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile	Scarborough-Centre	Ontario	PCC
Jones, Yvonne	Labrador	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Julian, Peter	Burnaby—New Westminster	Colombie-Britannique	NPD
Kamp, Randy, secrétaire parlementaire de la ministre des Pêches et des Océans	Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission	Colombie-Britannique	PCC
Karygiannis, L'hon. Jim	Scarborough—Agincourt	Ontario	Lib.
Keddy, Gerald, secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national et pour l'Agence de promotion économique du Canada atlantique	South Shore—St. Margaret's	Nouvelle-Écosse	PCC
Kellway, Matthew	Beaches—East York	Ontario	NPD
Kenney, L'hon. Jason, ministre de l'Emploi et du Développement social et ministre du Multiculturalisme	Calgary-Sud-Est	Alberta	PCC
Kent, L'hon. Peter	Thornhill	Ontario	PCC
Kerr, Greg	Nova-Ouest	Nouvelle-Écosse	PCC
Komarnicki, Ed	Souris—Moose Mountain	Saskatchewan	PCC
Kramp, Daryl	Prince Edward—Hastings	Ontario	PCC
Lake, L'hon. Mike, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Edmonton—Mill Woods—Beaumont	Alberta	PCC
Lamoureux, Kevin	Winnipeg-Nord	Manitoba	Lib.
Lapointe, François	Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup	Québec	NPD
Larose, Jean-François	Repentigny	Québec	NPD
Latendresse, Alexandrine	Louis-Saint-Laurent	Québec	NPD

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Lauzon, Guy	Stormont—Dundas—South Glengarry	Ontario	PCC
Laverdière, Hélène	Laurier—Sainte-Marie	Québec	NPD
Lebel, L'hon. Denis, ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	Roberval—Lac-Saint-Jean	Québec	PCC
LeBlanc, L'hon. Dominic	Beauséjour	Nouveau-Brunswick	Lib.
LeBlanc, Hélène	LaSalle—Émard	Québec	NPD
Leef, Ryan	Yukon	Yukon	PCC
Leitch, L'hon. Kellie, ministre du Travail et ministre de la Condition féminine	Simcoe—Grey	Ontario	PCC
Lemieux, Pierre, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture	Glengarry—Prescott—Russell	Ontario	PCC
Leslie, Megan	Halifax	Nouvelle-Écosse	NPD
Leung, Chungsen, secrétaire parlementaire pour le Multiculturalisme	Willowdale	Ontario	PCC
Liu, Laurin	Rivière-des-Mille-Îles	Québec	NPD
Lizon, Wladyslaw	Mississauga—Est—Cooksville	Ontario	PCC
Lobb, Ben	Huron—Bruce	Ontario	PCC
Lukiwski, Tom, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Regina—Lumsden—Lake Centre	Saskatchewan	PCC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	Colombie-Britannique	PCC
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
MacKay, L'hon. Peter, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Nova-Centre	Nouvelle-Écosse	PCC
MacKenzie, Dave	Oxford	Ontario	PCC
Maguire, Larry	Brandon—Souris	Manitoba	PCC
Mai, Hoang	Brossard—La Prairie	Québec	NPD
Marston, Wayne	Hamilton—Est—Stoney Creek	Ontario	NPD
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	Manitoba	NPD
Masse, Brian	Windsor-Ouest	Ontario	NPD
Mathyssen, Irene	London—Fanshawe	Ontario	NPD
May, Elizabeth	Saanich—Gulf Islands	Colombie-Britannique	PV
Mayes, Colin	Okanagan—Shuswap	Colombie-Britannique	PCC
McCallum, L'hon. John	Markham—Unionville	Ontario	Lib.
McColeman, Phil	Brant	Ontario	PCC
McGuinty, David	Ottawa-Sud	Ontario	Lib.
McKay, L'hon. John	Scarborough—Guildwood	Ontario	Lib.
McLeod, Cathy, secrétaire parlementaire de la ministre du Travail et pour la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	Kamloops—Thompson— Cariboo	Colombie-Britannique	PCC
Menegakis, Costas, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Richmond Hill	Ontario	PCC
Merrifield, L'hon. Rob	Yellowhead	Alberta	PCC
Michaud, Éline	Portneuf—Jacques-Cartier	Québec	NPD
Miller, Larry	Bruce—Grey—Owen Sound	Ontario	PCC
Moore, Christine	Abitibi—Témiscamingue	Québec	NPD
Moore, L'hon. James, ministre de l'Industrie	Port Moody—Westwood—Port Coquitlam	Colombie-Britannique	PCC
Moore, L'hon. Rob, ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)	Fundy Royal	Nouveau-Brunswick	PCC
Morin, Dany	Chicoutimi—Le Fjord	Québec	NPD
Morin, Isabelle	Notre-Dame-de-Grâce— Lachine	Québec	NPD
Morin, Marc-André	Laurentides—Labelle	Québec	NPD
Morin, Marie-Claude	Saint-Hyacinthe—Bagot	Québec	NPD

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Mourani, Maria	Ahuntsic	Québec	Ind.
Mulcair, L'hon. Thomas, chef de l'opposition	Outremont	Québec	NPD
Murray, Joyce	Vancouver Quadra	Colombie-Britannique	Lib.
Nantel, Pierre	Longueuil—Pierre-Boucher	Québec	NPD
Nash, Peggy	Parkdale—High Park	Ontario	NPD
Nicholls, Jamie	Vaudreuil-Soulanges	Québec	NPD
Nicholson, L'hon. Rob, ministre de la Défense nationale	Niagara Falls	Ontario	PCC
Norlock, Rick	Northumberland—Quinte West	Ontario	PCC
Nunez-Melo, José	Laval	Québec	NPD
Obhrai, L'hon. Deepak, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères et pour les Droits internationaux de la personne	Calgary-Est	Alberta	PCC
O'Connor, L'hon. Gordon	Carleton—Mississippi Mills	Ontario	PCC
Oliver, L'hon. Joe, ministre des Ressources naturelles	Eglinton—Lawrence	Ontario	PCC
O'Neill Gordon, Tilly	Miramichi	Nouveau-Brunswick	PCC
Opitz, Ted	Etobicoke-Centre	Ontario	PCC
O'Toole, Erin, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	Durham	Ontario	PCC
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Québec	Lib.
Papillon, Annick	Québec	Québec	NPD
Paradis, L'hon. Christian, ministre du Développement international et ministre de la Francophonie	Mégantic—L'Érable	Québec	PCC
Patry, Claude	Jonquière—Alma	Québec	BQ
Payne, LaVar	Medicine Hat	Alberta	PCC
Pécllet, Ève	La Pointe-de-l'Île	Québec	NPD
Perreault, Manon	Montcalm	Québec	NPD
Pilon, François	Laval—Les Îles	Québec	NPD
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	Québec	BQ
Poilievre, L'hon. Pierre, ministre d'État (Réforme démocratique)	Nepean—Carleton	Ontario	PCC
Preston, Joe	Elgin—Middlesex—London	Ontario	PCC
Quach, Anne Minh-Thu	Beauharnois—Salaberry	Québec	NPD
Rafferty, John	Thunder Bay—Rainy River	Ontario	NPD
Raiitt, L'hon. Lisa, ministre des Sports	Halton	Ontario	PCC
Rajotte, James	Edmonton—Leduc	Alberta	PCC
Rankin, Murray	Victoria	Colombie-Britannique	NPD
Rathgeber, Brent	Edmonton—St. Albert	Alberta	Ind.
Ravignat, Mathieu	Pontiac	Québec	NPD
Raynault, Francine	Joliette	Québec	NPD
Regan, L'hon. Geoff	Halifax-Ouest	Nouvelle-Écosse	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Frontenac—Lennox and Addington	Ontario	PCC
Rempel, L'hon. Michelle, ministre d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest)	Calgary-Centre-Nord	Alberta	PCC
Richards, Blake	Wild Rose	Alberta	PCC
Rickford, L'hon. Greg, ministre d'État (Sciences et Technologie, et Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Kenora	Ontario	PCC
Ritz, L'hon. Gerry, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Battlefords—Lloydminster	Saskatchewan	PCC
Rousseau, Jean	Compton—Stanstead	Québec	NPD
Saganash, Romeo	Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou	Québec	NPD
Sandhu, Jasbir	Surrey-Nord	Colombie-Britannique	NPD

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Saxton, Andrew, secrétaire parlementaire du ministre des Finances.	North Vancouver .....	Colombie-Britannique ...	PCC
Scarpaleggia, Francis .....	Lac-Saint-Louis .....	Québec .....	Lib.
Scheer, L'hon. Andrew, Président de la Chambre des communes ...	Regina—Qu'Appelle .....	Saskatchewan .....	PCC
Schellenberger, Gary .....	Perth—Wellington .....	Ontario .....	PCC
Scott, Craig .....	Toronto—Danforth.....	Ontario .....	NPD
Seeback, Kyle .....	Brampton-Ouest.....	Ontario .....	PCC
Sellah, Djaouida.....	Saint-Bruno—Saint-Hubert....	Québec .....	NPD
Sgro, L'hon. Judy .....	York-Ouest .....	Ontario .....	Lib.
Shea, L'hon. Gail, ministre des Pêches et des Océans.....	Egmont .....	Île-du-Prince-Édouard ...	PCC
Shiple, Bev .....	Lambton—Kent—Middlesex...	Ontario .....	PCC
Shory, Devinder .....	Calgary-Nord-Est .....	Alberta .....	PCC
Simms, Scott .....	Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor.....	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Sims, Jinny Jogindera.....	Newton—Delta-Nord .....	Colombie-Britannique ...	NPD
Sitsabaiesan, Rathika.....	Scarborough—Rouge River ...	Ontario .....	NPD
Smith, Joy .....	Kildonan—St. Paul .....	Manitoba .....	PCC
Sopuck, Robert.....	Dauphin—Swan River— Marquette.....	Manitoba .....	PCC
Sorenson, L'hon. Kevin, ministre d'État (Finances).....	Crowfoot .....	Alberta .....	PCC
Stanton, Bruce, Le président suppléant .....	Simcoe-Nord .....	Ontario .....	PCC
St-Denis, Lise .....	Saint-Maurice—Champlain....	Québec .....	Lib.
Stewart, Kennedy .....	Burnaby—Douglas.....	Colombie-Britannique ...	NPD
Stoffer, Peter.....	Sackville—Eastern Shore .....	Nouvelle-Écosse .....	NPD
Storseth, Brian.....	Westlock—St. Paul .....	Alberta .....	PCC
Strahl, Mark, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien .....	Chilliwack—Fraser Canyon ...	Colombie-Britannique ...	PCC
Sullivan, Mike.....	York-Sud—Weston .....	Ontario .....	NPD
Sweet, David .....	Ancaster—Dundas— Flamborough—Westdale .....	Ontario .....	PCC
Thibeault, Glenn .....	Sudbury.....	Ontario .....	NPD
Tilson, David .....	Dufferin—Caledon.....	Ontario .....	PCC
Toet, Lawrence .....	Elmwood—Transcona .....	Manitoba .....	PCC
Toone, Philip .....	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	Québec .....	NPD
Tremblay, Jonathan.....	Montmorency—Charlevoix— Haute-Côte-Nord.....	Québec .....	NPD
Trost, Brad.....	Saskatoon—Humboldt.....	Saskatchewan .....	PCC
Trottier, Bernard, secrétaire parlementaire de la ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux .....	Etobicoke—Lakeshore.....	Ontario .....	PCC
Trudeau, Justin .....	Papineau .....	Québec .....	Lib.
Truppe, Susan, secrétaire parlementaire pour la Condition féminine	London-Centre-Nord.....	Ontario .....	PCC
Turnel, Nycole.....	Hull—Aylmer .....	Québec .....	NPD
Uppal, L'hon. Tim, ministre d'État (Multiculturalisme) .....	Edmonton—Sherwood Park....	Alberta .....	PCC
Valcourt, L'hon. Bernard, ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien.....	Madawaska—Restigouche .....	Nouveau-Brunswick .....	PCC
Valeriotte, Frank .....	Guelph .....	Ontario .....	Lib.
Van Kesteren, Dave.....	Chatham-Kent—Essex.....	Ontario .....	PCC
Van Loan, L'hon. Peter, leader du gouvernement à la Chambre des communes.....	York—Simcoe.....	Ontario .....	PCC
Vellacott, Maurice.....	Saskatoon—Wanuskewin.....	Saskatchewan .....	PCC
Wallace, Mike .....	Burlington .....	Ontario .....	PCC
Warawa, Mark .....	Langley .....	Colombie-Britannique ...	PCC
Warkentin, Chris .....	Peace River.....	Alberta .....	PCC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Watson, Jeff, secrétaire parlementaire de la ministre des Transports	Essex.....	Ontario .....	PCC
Weston, John .....	West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country....	Colombie-Britannique ...	PCC
Weston, Rodney .....	Saint John .....	Nouveau-Brunswick .....	PCC
Wilks, David .....	Kootenay—Columbia.....	Colombie-Britannique ...	PCC
Williamson, John.....	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	Nouveau-Brunswick .....	PCC
Wong, L'hon. Alice, ministre d'État (Aînés) .....	Richmond .....	Colombie-Britannique ...	PCC
Woodworth, Stephen .....	Kitchener-Centre .....	Ontario .....	PCC
Yelich, L'hon. Lynne, ministre d'État (Affaires étrangères et consulaires) .....	Blackstrap .....	Saskatchewan .....	PCC
Young, Terence.....	Oakville.....	Ontario .....	PCC
Young, Wai .....	Vancouver-Sud .....	Colombie-Britannique ...	PCC
Zimmer, Bob .....	Prince George—Peace River ...	Colombie-Britannique ...	PCC
VACANCE .....	Fort McMurray—Athabasca ...	Alberta .....	
VACANCE .....	Macleod .....	Alberta .....	

## LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES PAR PROVINCE

Deuxième session, Quarante-et-unième Législature

Nom	Circonscription	Affiliation politique
<b>ALBERTA (26)</b>		
Ablonczy, L'hon. Diane	Calgary—Nose Hill	PCC
Ambrose, L'hon. Rona, ministre de la Santé	Edmonton—Spruce Grove	PCC
Anders, Rob	Calgary-Ouest	PCC
Benoit, Leon	Vegreville—Wainwright	PCC
Calkins, Blaine	Wetaskiwin	PCC
Crockatt, Joan	Calgary-Centre	PCC
Dreeshen, Earl	Red Deer	PCC
Duncan, Linda	Edmonton—Strathcona	NPD
Goldring, Peter	Edmonton-Est	PCC
Harper, Le très hon. Stephen, premier ministre	Calgary-Sud-Ouest	PCC
Hawn, L'hon. Laurie	Edmonton-Centre	PCC
Hillyer, Jim	Lethbridge	PCC
Kenney, L'hon. Jason, ministre de l'Emploi et du Développement social et ministre du Multiculturalisme	Calgary-Sud-Est	PCC
Lake, L'hon. Mike, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Edmonton—Mill Woods—Beaumont	PCC
Merrifield, L'hon. Rob	Yellowhead	PCC
Obhrai, L'hon. Deepak, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères et pour les Droits internationaux de la personne	Calgary-Est	PCC
Payne, LaVar	Medicine Hat	PCC
Rajotte, James	Edmonton—Leduc	PCC
Rathgeber, Brent	Edmonton—St. Albert	Ind.
Rempel, L'hon. Michelle, ministre d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest)	Calgary-Centre-Nord	PCC
Richards, Blake	Wild Rose	PCC
Shory, Devinder	Calgary-Nord-Est	PCC
Sorenson, L'hon. Kevin, ministre d'État (Finances)	Crowfoot	PCC
Storseth, Brian	Westlock—St. Paul	PCC
Uppal, L'hon. Tim, ministre d'État (Multiculturalisme)	Edmonton—Sherwood Park	PCC
Warkentin, Chris	Peace River	PCC
VACANCE	Fort McMurray—Athabasca	
VACANCE	Macleod	
<b>COLOMBIE-BRITANNIQUE (36)</b>		
Albas, Dan, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor	Okanagan—Coquihalla	PCC
Atamanenko, Alex	Colombie-Britannique-Southern Interior	NPD
Cannan, L'hon. Ron	Kelowna—Lake Country	PCC
Crowder, Jean	Nanaimo—Cowichan	NPD
Cullen, Nathan	Skeena—Bulkley Valley	NPD
Davies, Don	Vancouver Kingsway	NPD
Davies, Libby	Vancouver-Est	NPD
Donnelly, Fin	New Westminster—Coquitlam	NPD
Duncan, L'hon. John, ministre d'État et whip en chef du gouvernement	Île de Vancouver-Nord	PCC
Fast, L'hon. Ed, ministre du Commerce international	Abbotsford	PCC
Findlay, L'hon. Kerry-Lynne D., ministre du Revenu national	Delta—Richmond-Est	PCC
Fry, L'hon. Hedy	Vancouver-Centre	Lib.
Garrison, Randall	Esquimalt—Juan de Fuca	NPD

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Grewal, Nina	Fleetwood—Port Kells	PCC
Harris, Richard	Cariboo—Prince George	PCC
Hiebert, Russ	Surrey-Sud—White Rock—Cloverdale	PCC
Julian, Peter	Burnaby—New Westminster	NPD
Kamp, Randy, secrétaire parlementaire de la ministre des Pêches et des Océans	Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission	PCC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	PCC
May, Elizabeth	Saanich—Gulf Islands	PV
Mayes, Colin	Okanagan—Shuswap	PCC
McLeod, Cathy, secrétaire parlementaire de la ministre du Travail et pour la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	Kamloops—Thompson—Cariboo	PCC
Moore, L'hon. James, ministre de l'Industrie	Port Moody—Westwood—Port Coquitlam	PCC
Murray, Joyce	Vancouver Quadra	Lib.
Rankin, Murray	Victoria	NPD
Sandhu, Jasbir	Surrey-Nord	NPD
Saxton, Andrew, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	North Vancouver	PCC
Sims, Jinny Jogindera	Newton—Delta-Nord	NPD
Stewart, Kennedy	Burnaby—Douglas	NPD
Strahl, Mark, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien	Chilliwack—Fraser Canyon	PCC
Warawa, Mark	Langley	PCC
Weston, John	West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country	PCC
Wilks, David	Kootenay—Columbia	PCC
Wong, L'hon. Alice, ministre d'État (Aînés)	Richmond	PCC
Young, Wai	Vancouver-Sud	PCC
Zimmer, Bob	Prince George—Peace River	PCC
<b>ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (4)</b>		
Casey, Sean	Charlottetown	Lib.
Easter, L'hon. Wayne	Malpeque	Lib.
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Lib.
Shea, L'hon. Gail, ministre des Pêches et des Océans	Egmont	PCC
<b>MANITOBA (14)</b>		
Ashton, Niki	Churchill	NPD
Bateman, Joyce	Winnipeg-Centre-Sud	PCC
Bergen, L'hon. Candice, ministre d'État (Développement social)	Portage—Lisgar	PCC
Bezan, James, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Selkirk—Interlake	PCC
Bruinooge, Rod	Winnipeg-Sud	PCC
Falk, Ted	Provencher	PCC
Fletcher, L'hon. Steven	Charleswood—St. James—Assiniboia	PCC
Glover, L'hon. Shelly, ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles	Saint-Boniface	PCC
Lamoureux, Kevin	Winnipeg-Nord	Lib.
Maguire, Larry	Brandon—Souris	PCC
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	NPD
Smith, Joy	Kildonan—St. Paul	PCC
Sopuck, Robert	Dauphin—Swan River—Marquette	PCC
Toet, Lawrence	Elmwood—Transcona	PCC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
<b>NOUVEAU-BRUNSWICK (10)</b>		
Allen, Mike	Tobique—Mactaquac	PCC
Ashfield, L'hon. Keith	Fredericton	PCC
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	NPD
Goguen, Robert, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice	Moncton—Riverview—Dieppe	PCC
LeBlanc, L'hon. Dominic	Beauséjour	Lib.
Moore, L'hon. Rob, ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)	Fundy Royal	PCC
O'Neill Gordon, Tilly	Miramichi	PCC
Valcourt, L'hon. Bernard, ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien	Madawaska—Restigouche	PCC
Weston, Rodney	Saint John	PCC
Williamson, John	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	PCC
<b>NOUVELLE-ÉCOSSE (11)</b>		
Armstrong, Scott, secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et du Développement social	Cumberland—Colchester—Musquodoboit Valley	PCC
Brison, L'hon. Scott	Kings—Hants	Lib.
Chisholm, Robert	Dartmouth—Cole Harbour	NPD
Cuzner, Rodger	Cape Breton—Canso	Lib.
Eyking, L'hon. Mark	Sydney—Victoria	Lib.
Keddy, Gerald, secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national et pour l'Agence de promotion économique du Canada atlantique	South Shore—St. Margaret's	PCC
Kerr, Greg	Nova-Ouest	PCC
Leslie, Megan	Halifax	NPD
MacKay, L'hon. Peter, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Nova-Centre	PCC
Regan, L'hon. Geoff	Halifax-Ouest	Lib.
Stoffer, Peter	Sackville—Eastern Shore	NPD
<b>NUNAVUT (1)</b>		
Aglukkaq, L'hon. Leona, ministre de l'Environnement, ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord et ministre du Conseil de l'Arctique	Nunavut	PCC
<b>ONTARIO (106)</b>		
Adams, Eve, secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé	Mississauga—Brampton-Sud	PCC
Adler, Mark	York-Centre	PCC
Albrecht, Harold	Kitchener—Conestoga	PCC
Alexander, L'hon. Chris, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Ajax—Pickering	PCC
Allen, Malcolm	Welland	NPD
Allison, Dean	Niagara-Ouest—Glanbrook	PCC
Ambler, Stella	Mississauga-Sud	PCC
Angus, Charlie	Timmins—Baie James	NPD
Aspin, Jay	Nipissing—Timiskaming	PCC
Baird, L'hon. John, ministre des Affaires étrangères	Ottawa-Ouest—Nepean	PCC
Bélanger, L'hon. Mauril	Ottawa—Vanier	Lib.
Bennett, L'hon. Carolyn	St. Paul's	Lib.
Braid, Peter, secrétaire parlementaire pour l'Infrastructure et les Collectivités	Kitchener—Waterloo	PCC
Brown, Gordon	Leeds—Grenville	PCC
Brown, Lois, secrétaire parlementaire du ministre du Développement international	Newmarket—Aurora	PCC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Brown, Patrick	Barrie	PCC
Butt, Brad	Mississauga—Streetsville	PCC
Calandra, Paul, secrétaire parlementaire du premier ministre et pour les Affaires intergouvernementales	Oak Ridges—Markham	PCC
Carmichael, John	Don Valley-Ouest	PCC
Carrie, Colin, secrétaire parlementaire de la ministre de l'Environnement	Oshawa	PCC
Cash, Andrew	Davenport	NPD
Charlton, Chris	Hamilton Mountain	NPD
Chisu, Corneliu	Pickering—Scarborough-Est	PCC
Chong, L'hon. Michael	Wellington—Halton Hills	PCC
Chow, Olivia	Trinity—Spadina	NPD
Christopherson, David	Hamilton-Centre	NPD
Clement, L'hon. Tony, président du Conseil du Trésor	Parry Sound—Muskoka	PCC
Comartin, Joe, Le vice-président	Windsor—Tecumseh	NPD
Daniel, Joe	Don Valley-Est	PCC
Davidson, Patricia	Sarnia—Lambton	PCC
Dechert, Bob, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice	Mississauga—Erindale	PCC
Del Mastro, Dean	Peterborough	Ind. cons.
Devolin, Barry, Le président suppléant	Haliburton—Kawartha Lakes—Brock	PCC
Dewar, Paul	Ottawa-Centre	NPD
Duncan, Kirsty	Etobicoke-Nord	Lib.
Dykstra, Rick, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	St. Catharines	PCC
Fantino, L'hon. Julian, ministre des Anciens Combattants	Vaughan	PCC
Finley, L'hon. Diane, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Haldimand—Norfolk	PCC
Flaherty, L'hon. Jim, ministre des Finances	Whitby—Oshawa	PCC
Freeland, Chrystia	Toronto-Centre	Lib.
Galipeau, Royal	Ottawa—Orléans	PCC
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	PCC
Gill, Parm, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants	Brampton—Springdale	PCC
Goodyear, L'hon. Gary, ministre d'État (Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario)	Cambridge	PCC
Gosal, L'hon. Bal, ministre d'État (Sports)	Bramalea—Gore—Malton	PCC
Gravelle, Claude	Nickel Belt	NPD
Harris, Dan	Scarborough-Sud-Ouest	NPD
Hayes, Bryan	Sault Ste. Marie	PCC
Holder, Ed	London-Ouest	PCC
Hsu, Ted	Kingston et les Îles	Lib.
Hughes, Carol	Algoma—Manitoulin—Kapusking	NPD
Hyer, Bruce	Thunder Bay—Superior-Nord	PV
James, Roxanne, secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile	Scarborough-Centre	PCC
Karygiannis, L'hon. Jim	Scarborough—Agincourt	Lib.
Kellway, Matthew	Beaches—East York	NPD
Kent, L'hon. Peter	Thornhill	PCC
Kramp, Daryl	Prince Edward—Hastings	PCC
Lauzon, Guy	Stormont—Dundas—South Glengarry	PCC
Leitch, L'hon. Kellie, ministre du Travail et ministre de la Condition féminine	Simcoe—Grey	PCC
Lemieux, Pierre, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture	Glengarry—Prescott—Russell	PCC
Leung, Chungsen, secrétaire parlementaire pour le Multiculturalisme	Willowdale	PCC
Lizon, Wladyslaw	Mississauga-Est—Cooksville	PCC
Lobb, Ben	Huron—Bruce	PCC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
MacKenzie, Dave	Oxford	PCC
Marston, Wayne	Hamilton-Est—Stoney Creek	NPD
Masse, Brian	Windsor-Ouest	NPD
Mathysen, Irene	London—Fanshawe	NPD
McCallum, L'hon. John	Markham—Unionville	Lib.
McColeman, Phil	Brant	PCC
McGuinty, David	Ottawa-Sud	Lib.
McKay, L'hon. John	Scarborough—Guildwood	Lib.
Menegakis, Costas, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Richmond Hill	PCC
Miller, Larry	Bruce—Grey—Owen Sound	PCC
Nash, Peggy	Parkdale—High Park	NPD
Nicholson, L'hon. Rob, ministre de la Défense nationale	Niagara Falls	PCC
Norlock, Rick	Northumberland—Quinte West	PCC
O'Connor, L'hon. Gordon	Carleton—Mississippi Mills	PCC
Oliver, L'hon. Joe, ministre des Ressources naturelles	Eglinton—Lawrence	PCC
Opitz, Ted	Etobicoke-Centre	PCC
O'Toole, Erin, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	Durham	PCC
Poillievre, L'hon. Pierre, ministre d'État (Réforme démocratique)	Nepean—Carleton	PCC
Preston, Joe	Elgin—Middlesex—London	PCC
Rafferty, John	Thunder Bay—Rainy River	NPD
Raitt, L'hon. Lisa, ministre des Transports	Halton	PCC
Reid, Scott	Lanark—Frontenac—Lennox and Addington	PCC
Rickford, L'hon. Greg, ministre d'État (Sciences et Technologie, et Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Kenora	PCC
Schellenberger, Gary	Perth—Wellington	PCC
Scott, Craig	Toronto—Danforth	NPD
Seeback, Kyle	Brampton-Ouest	PCC
Sgro, L'hon. Judy	York-Ouest	Lib.
Shiple, Bev	Lambton—Kent—Middlesex	PCC
Sitsabaiesan, Rathika	Scarborough—Rouge River	NPD
Stanton, Bruce, Le président suppléant	Simcoe-Nord	PCC
Sullivan, Mike	York-Sud—Weston	NPD
Sweet, David	Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale	PCC
Thibeault, Glenn	Sudbury	NPD
Tilson, David	Dufferin—Caledon	PCC
Trottier, Bernard, secrétaire parlementaire de la ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Etobicoke—Lakeshore	PCC
Truppe, Susan, secrétaire parlementaire pour la Condition féminine	London-Centre-Nord	PCC
Valeriote, Frank	Guelph	Lib.
Van Kesteren, Dave	Chatham-Kent—Essex	PCC
Van Loan, L'hon. Peter, leader du gouvernement à la Chambre des communes	York—Simcoe	PCC
Wallace, Mike	Burlington	PCC
Watson, Jeff, secrétaire parlementaire de la ministre des Transports	Essex	PCC
Woodworth, Stephen	Kitchener-Centre	PCC
Young, Terence	Oakville	PCC

#### QUÉBEC (75)

Aubin, Robert	Trois-Rivières	NPD
---------------	----------------	-----

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Ayala, Paulina	Honoré-Mercier	NPD
Bellavance, André	Richmond—Arthabaska	BQ
Benskin, Tyrone	Jeanne-Le Ber	NPD
Bernier, L'hon. Maxime, ministre d'État (Petite Entreprise et Tourisme, et Agriculture)	Beauce	PCC
Blanchette, Denis	Louis-Hébert	NPD
Blanchette-Lamothe, Lysane	Pierrefonds—Dollard	NPD
Blaney, L'hon. Steven, ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile	Lévis—Bellechasse	PCC
Boivin, Françoise	Gatineau	NPD
Borg, Charmaine	Terrebonne—Blainville	NPD
Boulerice, Alexandre	Rosemont—La Petite-Patrie	NPD
Boutin-Sweet, Marjolaine	Hochelaga	NPD
Brahmi, Tarik	Saint-Jean	NPD
Brosseau, Ruth Ellen	Berthier—Maskinongé	NPD
Caron, Guy	Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques	NPD
Chicoine, Sylvain	Châteauguay—Saint-Constant	NPD
Choquette, François	Drummond	NPD
Côté, Raymond	Beauport—Limoilou	NPD
Cotler, L'hon. Irwin	Mont-Royal	Lib.
Day, Anne-Marie	Charlesbourg—Haute-Saint-Charles	NPD
Dion, L'hon. Stéphane, Saint-Laurent—Cartierville	Saint-Laurent—Cartierville	Lib.
Dionne Labelle, Pierre	Rivière-du-Nord	NPD
Doré Lefebvre, Rosane	Alfred-Pellan	NPD
Dubé, Matthew	Chambly—Borduas	NPD
Dubourg, Emmanuel	Bourassa	Lib.
Dusseault, Pierre-Luc	Sherbrooke	NPD
Fortin, Jean-François	Haute-Gaspésie—La Mitis—Matane—Matapédia	BQ
Freeman, Mylène	Argenteuil—Papineau—Mirabel	NPD
Garneau, Marc	Westmount—Ville-Marie	Lib.
Genest, Réjean	Shefford	NPD
Genest-Jourdain, Jonathan	Manicouagan	NPD
Giguère, Alain	Marc-Aurèle-Fortin	NPD
Gourde, Jacques, secrétaire parlementaire du premier ministre, pour les Langues officielles et pour l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière	PCC
Groguhé, Sadia	Saint-Lambert	NPD
Hassainia, Sana	Verchères—Les Patriotes	NPD
Jacob, Pierre	Brome—Missisquoi	NPD
Lapointe, François	Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup	NPD
Larose, Jean-François	Repentigny	NPD
Latendresse, Alexandrine	Louis-Saint-Laurent	NPD
Laverdière, Hélène	Laurier—Sainte-Marie	NPD
Lebel, L'hon. Denis, ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	Roberval—Lac-Saint-Jean	PCC
LeBlanc, Hélène	LaSalle—Émard	NPD
Liu, Laurin	Rivière-des-Mille-Îles	NPD
Mai, Hoang	Brossard—La Prairie	NPD
Michaud, Élane	Portneuf—Jacques-Cartier	NPD
Moore, Christine	Abitibi—Témiscamingue	NPD

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Morin, Dany	Chicoutimi—Le Fjord	NPD
Morin, Isabelle	Notre-Dame-de-Grâce—Lachine	NPD
Morin, Marc-André	Laurentides—Labelle	NPD
Morin, Marie-Claude	Saint-Hyacinthe—Bagot	NPD
Mourani, Maria	Ahuntsic	Ind.
Mulcair, L'hon. Thomas, chef de l'opposition	Outremont	NPD
Nantel, Pierre	Longueuil—Pierre-Boucher	NPD
Nicholls, Jamie	Vaudreuil—Soulanges	NPD
Nunez-Melo, José	Laval	NPD
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Lib.
Papillon, Annick	Québec	NPD
Paradis, L'hon. Christian, ministre du Développement international et ministre de la Francophonie	Mégantic—L'Érable	PCC
Patry, Claude	Jonquière—Alma	BQ
Péclet, Ève	La Pointe-de-l'Île	NPD
Perreault, Manon	Montcalm	NPD
Pilon, François	Laval—Les Îles	NPD
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	BQ
Quach, Anne Minh-Thu	Beauharnois—Salaberry	NPD
Ravignat, Mathieu	Pontiac	NPD
Raynault, Francine	Joliette	NPD
Rousseau, Jean	Compton—Stanstead	NPD
Saganash, Romeo	Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou	NPD
Scarpaleggia, Francis	Lac-Saint-Louis	Lib.
Sellah, Djaouida	Saint-Bruno—Saint-Hubert	NPD
St-Denis, Lise	Saint-Maurice—Champlain	Lib.
Toone, Philip	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	NPD
Tremblay, Jonathan	Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord	NPD
Trudeau, Justin	Papineau	Lib.
Turmel, Nycole	Hull—Aylmer	NPD

#### SASKATCHEWAN (14)

Anderson, David, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Cypress Hills—Grasslands	PCC
Block, Kelly, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Saskatoon—Rosetown—Biggar	PCC
Boughen, Ray	Palliser	PCC
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	PCC
Clarke, Rob	Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill	PCC
Goodale, L'hon. Ralph	Wascana	Lib.
Hoback, Randy	Prince Albert	PCC
Komarnicki, Ed	Souris—Moose Mountain	PCC
Lukiwski, Tom, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Regina—Lumsden—Lake Centre	PCC
Ritz, L'hon. Gerry, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Battlefords—Lloydminster	PCC
Scheer, L'hon. Andrew, Président de la Chambre des communes	Regina—Qu'Appelle	PCC
Trost, Brad	Saskatoon—Humboldt	PCC
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	PCC
Yelich, L'hon. Lynne, ministre d'État (Affaires étrangères et consulaires)	Blackstrap	PCC

#### TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR (7)

Andrews, Scott	Avalon	Lib.
----------------	--------	------

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Byrne, L'hon. Gerry .....	Humber—St. Barbe—Baie Verte .....	Lib.
Cleary, Ryan .....	St. John's-Sud—Mount Pearl.....	NPD
Foote, Judy.....	Random—Burin—St. George's .....	Lib.
Harris, Jack .....	St. John's-Est .....	NPD
Jones, Yvonne.....	Labrador .....	Lib.
Simms, Scott .....	Bonavista—Gander—Grand Falls— Windsor.....	Lib.
<b>TERRITOIRES DU NORD-OUEST (1)</b>		
Bevington, Dennis .....	Western Arctic .....	NPD
<b>YUKON (1)</b>		
Leef, Ryan .....	Yukon.....	PCC

# LISTE DES COMITÉS PERMANENTS ET DES SOUS-COMITÉS

(Au 14 février 2014 — 2<sup>e</sup> Session, 41<sup>e</sup> Législature)

## ACCÈS À L'INFORMATION, PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET ÉTHIQUE

**Président:** Pat Martin

**Vice-présidents:** Scott Andrews  
Patricia Davidson

Charmaine Borg  
Paul Calandra

Jacques Gourde  
Laurie Hawn

Tilly O'Neill Gordon  
Mathieu Ravignat

Bob Zimmer

(10)

### Membres associés

Diane Ablonczy	Michael Chong	Daryl Kramp	Andrew Saxton
Eve Adams	David Christopherson	Mike Lake	Gary Schellenberger
Mark Adler	Rob Clarke	Guy Lauzon	Craig Scott
Dan Albas	Joan Crockatt	Ryan Leef	Kyle Seeback
Harold Albrecht	Joe Daniel	Pierre Lemieux	Bev Shipley
Mike Allen	Bob Dechert	Chungsen Leung	Devinder Shory
Dean Allison	Earl Dreeshen	Wladyslaw Lizon	Joy Smith
Stella Ambler	Pierre-Luc Dusseault	Ben Lobb	Robert Sopuck
Rob Anders	Rick Dykstra	Tom Lukiwski	Brian Storseth
David Anderson	Ted Falk	James Lunney	Mark Strahl
Scott Armstrong	Steven Fletcher	Dave MacKenzie	David Sweet
Keith Ashfield	Royal Galipeau	Larry Maguire	David Tilson
Jay Aspin	Cheryl Gallant	Colin Mayes	Lawrence Toet
Joyce Bateman	Parm Gill	Phil McColeman	Brad Trost
Leon Benoit	Robert Goguen	Cathy McLeod	Bernard Trottier
James Bezan	Peter Goldring	Costas Menegakis	Susan Truppe
Kelly Block	Nina Grewal	Rob Merrifield	Dave Van Kesteren
Ray Boughen	Richard Harris	Larry Miller	Maurice Vellacott
Peter Braid	Bryan Hayes	Rick Norlock	Mike Wallace
Garry Breitzkreuz	Russ Hiebert	Deepak Obhrai	Mark Warawa
Gordon Brown	Jim Hillyer	Gordon O'Connor	Chris Warkentin
Lois Brown	Randy Hoback	Ted Opitz	Jeff Watson
Patrick Brown	Ed Holder	Erin O'Toole	John Weston
Rod Bruinooge	Roxanne James	LaVar Payne	Rodney Weston
Brad Butt	Peter Julian	Joe Preston	David Wilks
Blaine Calkins	Randy Kamp	Anne Minh-Thu Quach	John Williamson
Ron Cannan	Gerald Keddy	James Rajotte	Stephen Woodworth
John Carmichael	Peter Kent	Scott Reid	Terence Young
Colin Carrie	Greg Kerr	Blake Richards	Wai Young
Corneliu Chisu	Ed Komarnicki		

---

## AFFAIRES AUTOCHTONES ET DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD

**Président:** Chris Warkentin

**Vice-présidents:** Carolyn Bennett  
Jean Crowder

Diane Ablonczy  
Dennis Bevington  
Ray Boughen

Rob Clarke  
Jonathan Genest-Jourdain

Jim Hillyer  
Carol Hughes

Kyle Seeback  
Mark Strahl

(12)

### Membres associés

Eve Adams  
Mark Adler  
Dan Albas  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Stella Ambler  
Rob Anders  
David Anderson  
Charlie Angus  
Scott Armstrong  
Keith Ashfield  
Niki Ashton  
Jay Aspin  
Joyce Bateman  
Leon Benoit  
Tyrone Benskin  
James Bezan  
Kelly Block  
Peter Braid  
Garry Breitzkreuz  
Gordon Brown  
Lois Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Brad Butt  
Paul Calandra  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
John Carmichael

Colin Carrie  
Corneliu Chisu  
Michael Chong  
Joan Crockatt  
Nathan Cullen  
Joe Daniel  
Patricia Davidson  
Bob Dechert  
Earl Dreshen  
Rick Dykstra  
Steven Fletcher  
Royal Galipeau  
Cheryl Gallant  
Parm Gill  
Robert Goguen  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Bryan Hayes  
Russ Hiebert  
Randy Hoback  
Ed Holder  
Roxanne James  
Brian Jean  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Peter Kent

Greg Kerr  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Ryan Leef  
Pierre Lemieux  
Chungsen Leung  
Wladyslaw Lizon  
Ben Lobb  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Colin Mayes  
Phil McColeman  
Cathy McLeod  
Costas Menegakis  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Gordon O'Connor  
Tilly O'Neill Gordon  
Ted Opitz  
Erin O'Toole  
LaVar Payne  
Joe Preston  
James Rajotte  
Mathieu Ravignat

Scott Reid  
Blake Richards  
Romeo Saganash  
Andrew Saxton  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Devinder Shory  
Joy Smith  
Robert Sopuck  
Brian Storseth  
David Sweet  
David Tilson  
Lawrence Toet  
Brad Trost  
Bernard Trotter  
Susan Truppe  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Jeff Watson  
John Weston  
Rodney Weston  
David Wilks  
John Williamson  
Stephen Woodworth  
Terence Young  
Wai Young  
Bob Zimmer

## AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

**Président:** Dean Allison

**Vice-présidents:** Paul Dewar  
Marc Garneau

David Anderson	Peter Goldring	Hélène Laverdière	Gary Schellenberger	(10)
Lois Brown	Nina Grewal	Romeo Saganash		

### Membres associés

Diane Ablonczy	Irwin Cotler	Mike Lake	Scott Reid
Eve Adams	Joan Crockatt	Guy Lauzon	Blake Richards
Mark Adler	Joe Daniel	Ryan Leef	Andrew Saxton
Dan Albas	Patricia Davidson	Pierre Lemieux	Kyle Seeback
Harold Albrecht	Don Davies	Chungsen Leung	Bev Shipley
Mike Allen	Bob Dechert	Laurin Liu	Devinder Shory
Stella Ambler	Earl Dreeshen	Wladyslaw Lizon	Joy Smith
Rob Anders	Rick Dykstra	Ben Lobb	Robert Sopuck
Scott Armstrong	Ted Falk	Tom Lukiwski	Brian Storseth
Keith Ashfield	Steven Fletcher	James Lunney	Mark Strahl
Jay Aspin	Royal Galipeau	Dave MacKenzie	David Sweet
Joyce Bateman	Cheryl Gallant	Larry Maguire	David Tilson
Leon Benoit	Parm Gill	Wayne Marston	Lawrence Toet
Tyrone Benskin	Robert Goguen	Colin Mayes	Brad Trost
James Bezan	Jacques Gourde	Phil McColeman	Bernard Trotter
Kelly Block	Richard Harris	Cathy McLeod	Susan Truppe
Ray Boughen	Laurie Hawn	Costas Menegakis	Dave Van Kesteren
Peter Braid	Bryan Hayes	Rob Merrifield	Maurice Vellacott
Garry Breitzkreuz	Russ Hiebert	Larry Miller	Mike Wallace
Gordon Brown	Jim Hillyer	Marc-André Morin	Mark Warawa
Patrick Brown	Randy Hoback	Rick Norlock	Chris Warkentin
Rod Bruinooge	Ed Holder	Deepak Obhrai	Jeff Watson
Brad Butt	Pierre Jacob	Gordon O'Connor	John Weston
Paul Calandra	Roxanne James	Tilly O'Neill Gordon	Rodney Weston
Blaine Calkins	Peter Julian	Ted Opitz	David Wilks
Ron Cannan	Randy Kamp	Erin O'Toole	John Williamson
John Carmichael	Gerald Keddy	LaVar Payne	Stephen Woodworth
Colin Carrie	Peter Kent	Ève Pécelet	Terence Young
Corneliu Chisu	Greg Kerr	Joe Preston	Wai Young
Michael Chong	Ed Komarnicki	James Rajotte	Bob Zimmer
Rob Clarke	Daryl Kramp		

## SOUS-COMITÉ DES DROITS INTERNATIONAUX DE LA PERSONNE

**Président:** Scott Reid

**Vice-présidents:** Irwin Cotler  
Wayne Marston

Tyrone Benskin	Nina Grewal	Gary Schellenberger	David Sweet	(7)
----------------	-------------	---------------------	-------------	-----

## AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

**Président:** Bev Shipley

**Vice-présidents:** Ruth Ellen Brosseau  
Mark Eyking

Earl Dreeshen  
Randall Garrison

Randy Hoback  
Pierre Lemieux

LaVar Payne  
Francine Raynault

Bob Zimmer

(10)

### Membres associés

Diane Ablonczy  
Eve Adams  
Mark Adler  
Dan Albas  
Harold Albrecht  
Malcolm Allen  
Mike Allen  
Dean Allison  
Stella Ambler  
Rob Anders  
David Anderson  
Scott Armstrong  
Keith Ashfield  
Niki Ashton  
Jay Aspin  
Alex Atamanenko  
Joyce Bateman  
Leon Benoit  
James Bezan  
Kelly Block  
Ray Boughen  
Peter Braid  
Garry Breitreuz  
Gordon Brown  
Lois Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Brad Butt  
Paul Calandra  
Blaine Calkins

Ron Cannan  
John Carmichael  
Colin Carrie  
Corneliu Chisu  
Michael Chong  
Rob Clarke  
Joan Crockatt  
Joe Daniel  
Patricia Davidson  
Bob Dechert  
Linda Duncan  
Rick Dykstra  
Ted Falk  
Steven Fletcher  
Royal Galipeau  
Cheryl Gallant  
Parm Gill  
Robert Goguen  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Bryan Hayes  
Russ Hiebert  
Jim Hillyer  
Ed Holder  
Carol Hughes  
Roxanne James  
Peter Julian

Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Peter Kent  
Greg Kerr  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Ryan Leef  
Chungsen Leung  
Wladyslaw Lizon  
Ben Lobb  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Larry Maguire  
Pat Martin  
Colin Mayes  
Phil McColeman  
Cathy McLeod  
Costas Menegakis  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Gordon O'Connor  
Tilly O'Neill Gordon  
Ted Opitz  
Erin O'Toole  
Joe Preston

James Rajotte  
Scott Reid  
Blake Richards  
Andrew Saxton  
Gary Schellenberger  
Kyle Seeback  
Devinder Shory  
Joy Smith  
Robert Sopuck  
Brian Storseth  
Mark Strahl  
David Sweet  
David Tilson  
Lawrence Toet  
Brad Trost  
Bernard Trotter  
Susan Truppe  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Weston  
Rodney Weston  
David Wilks  
John Williamson  
Stephen Woodworth  
Terence Young  
Wai Young

---

## ANCIENS COMBATTANTS

**Président:** Greg Kerr

**Vice-présidents:** Jim Karygiannis  
Peter Stoffer

Sylvain Chicoine  
Royal Galipeau

Parm Gill  
Laurie Hawn

Bryan Hayes  
Wladyslaw Lizon

John Rafferty

(10)

### Membres associés

Diane Ablonczy  
Eve Adams  
Mark Adler  
Dan Albas  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Stella Ambler  
Rob Anders  
David Anderson  
Scott Armstrong  
Keith Ashfield  
Jay Aspin  
Joyce Bateman  
Leon Benoit  
James Bezan  
Kelly Block  
Ray Boughen  
Peter Braid  
Garry Breitreuz  
Gordon Brown  
Lois Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Brad Butt  
Paul Calandra  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
John Carmichael  
Colin Carrie

Corneliu Chisu  
Michael Chong  
Rob Clarke  
Joan Crockatt  
Joe Daniel  
Patricia Davidson  
Bob Dechert  
Earl Dreeshen  
Rick Dykstra  
Ted Falk  
Steven Fletcher  
Mylène Freeman  
Cheryl Gallant  
Robert Goguen  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Jack Harris  
Richard Harris  
Russ Hiebert  
Jim Hillyer  
Randy Hoback  
Ed Holder  
Roxanne James  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Peter Kent  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp

Mike Lake  
Guy Lauzon  
Ryan Leef  
Pierre Lemieux  
Chungsen Leung  
Ben Lobb  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Larry Maguire  
Pat Martin  
Irene Mathysen  
Colin Mayes  
Phil McColeman  
Cathy McLeod  
Costas Menegakis  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Gordon O'Connor  
Tilly O'Neill Gordon  
Ted Opitz  
Erin O'Toole  
LaVar Payne  
Manon Perreault  
Joe Preston  
James Rajotte  
Scott Reid  
Blake Richards

Andrew Saxton  
Gary Schellenberger  
Kyle Seeback  
Bev Shipley  
Devinder Shory  
Joy Smith  
Robert Sopuck  
Brian Storseth  
Mark Strahl  
David Sweet  
David Tilson  
Lawrence Toet  
Brad Trost  
Bernard Trotter  
Susan Truppe  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Weston  
Rodney Weston  
David Wilks  
John Williamson  
Stephen Woodworth  
Terence Young  
Wai Young  
Bob Zimmer

---

## CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

**Président:** David Tilson

**Vice-présidents:** Lysane Blanchette-Lamothe  
John McCallum

Joe Daniel  
Chungsen Leung

Costas Menegakis  
Ted Opitz

Jasbir Sandhu  
Devinder Shory

Rathika Sitsabaiesan

(10)

### Membres associés

Diane Ablonczy  
Eve Adams  
Mark Adler  
Dan Albas  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Stella Ambler  
Rob Anders  
David Anderson  
Scott Armstrong  
Keith Ashfield  
Jay Aspin  
Joyce Bateman  
Leon Benoit  
James Bezan  
Kelly Block  
Ray Boughen  
Peter Braid  
Garry Breitzkreuz  
Gordon Brown  
Lois Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Brad Butt  
Paul Calandra  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
John Carmichael  
Colin Carrie

Andrew Cash  
Corneliu Chisu  
Michael Chong  
Olivia Chow  
Rob Clarke  
Joan Crockatt  
Patricia Davidson  
Don Davies  
Libby Davies  
Bob Dechert  
Earl Dreeshen  
Rick Dykstra  
Ted Falk  
Steven Fletcher  
Royal Galipeau  
Cheryl Gallant  
Alain Giguère  
Parm Gill  
Robert Goguen  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Bryan Hayes  
Russ Hiebert  
Jim Hillyer  
Randy Hoback  
Ed Holder  
Roxanne James

Peter Julian  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Peter Kent  
Greg Kerr  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Ryan Leef  
Pierre Lemieux  
Wladyslaw Lizon  
Ben Lobb  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Larry Maguire  
Colin Mayes  
Phil McColeman  
Cathy McLeod  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Gordon O'Connor  
Tilly O'Neill Gordon  
Erin O'Toole  
LaVar Payne  
Joe Preston  
James Rajotte

Scott Reid  
Blake Richards  
Andrew Saxton  
Gary Schellenberger  
Kyle Seeback  
Bev Shipley  
Jinny Jogindera Sims  
Joy Smith  
Robert Sopuck  
Brian Storseth  
Mark Strahl  
David Sweet  
Lawrence Toet  
Brad Trost  
Bernard Trotter  
Susan Truppe  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Weston  
Rodney Weston  
David Wilks  
John Williamson  
Stephen Woodworth  
Terence Young  
Wai Young  
Bob Zimmer

---

## COMMERCE INTERNATIONAL

**Président:** Rob Merrifield

**Vice-présidents:** Don Davies  
Massimo Pacetti

Ron Cannan  
Russ Hiebert

Randy Hoback  
Ed Holder

Laurin Liu  
Marc-André Morin

Erin O'Toole

(10)

### Membres associés

Diane Ablonczy  
Eve Adams  
Mark Adler  
Dan Albas  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Stella Ambler  
Rob Anders  
David Anderson  
Scott Armstrong  
Keith Ashfield  
Jay Aspin  
Joyce Bateman  
Leon Benoit  
James Bezan  
Kelly Block  
Ray Boughen  
Peter Braid  
Garry Breitzkreuz  
Gordon Brown  
Lois Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Brad Butt  
Paul Calandra  
Blaine Calkins  
John Carmichael  
Colin Carrie  
Corneliu Chisu

Michael Chong  
Rob Clarke  
Joan Crockatt  
Joe Daniel  
Patricia Davidson  
Bob Dechert  
Paul Dewar  
Earl Dreeshen  
Rick Dykstra  
Ted Falk  
Steven Fletcher  
Chrystia Freeland  
Royal Galipeau  
Cheryl Gallant  
Parm Gill  
Robert Goguen  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Bryan Hayes  
Jim Hillyer  
Roxanne James  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Peter Kent  
Greg Kerr  
Ed Komarnicki

Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Hélène Laverdière  
Ryan Leef  
Pierre Lemieux  
Chungsen Leung  
Wladyslaw Lizon  
Ben Lobb  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Larry Maguire  
Brian Masse  
Colin Mayes  
Phil McColeman  
Cathy McLeod  
Costas Menegakis  
Larry Miller  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Gordon O'Connor  
Tilly O'Neill Gordon  
Ted Opitz  
LaVar Payne  
Joe Preston  
James Rajotte  
Mathieu Ravignat  
Scott Reid  
Blake Richards

Andrew Saxton  
Gary Schellenberger  
Kyle Seeback  
Bev Shipley  
Devinder Shory  
Jinny Jogindera Sims  
Joy Smith  
Robert Sopuck  
Brian Storseth  
Mark Strahl  
David Sweet  
David Tilson  
Lawrence Toet  
Brad Trost  
Bernard Trotter  
Susan Truppe  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Weston  
Rodney Weston  
David Wilks  
John Williamson  
Stephen Woodworth  
Terence Young  
Wai Young  
Bob Zimmer

**COMPTES PUBLICS****Président:** David Christopherson**Vice-présidents:** John Carmichael  
Scott SimmsDan Albas  
Malcolm AllenJay Aspin  
Ted FalkAlain Giguère  
Bryan Hayes

Stephen Woodworth

(10)

**Membres associés**Diane Ablonczy  
Eve Adams  
Mark Adler  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Stella Ambler  
Rob Anders  
David Anderson  
Scott Armstrong  
Keith Ashfield  
Joyce Bateman  
Leon Benoit  
James Bezan  
Lysane Blanchette-Lamothe  
Kelly Block  
Ray Boughen  
Peter Braid  
Garry Breitzkreuz  
Gordon Brown  
Lois Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Brad Butt  
Paul Calandra  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Corneliu Chisu  
Michael ChongRob Clarke  
Joan Crockatt  
Joe Daniel  
Patricia Davidson  
Bob Dechert  
Earl Dreesen  
Pierre-Luc Dusseault  
Rick Dykstra  
Steven Fletcher  
Royal Galipeau  
Cheryl Gallant  
Parm Gill  
Robert Goguen  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Dan Harris  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Jim Hillyer  
Randy Hoback  
Ed Holder  
Roxanne James  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Peter Kent  
Greg Kerr  
Ed KomarnickiDaryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Ryan Leef  
Pierre Lemieux  
Chungsen Leung  
Wladyslaw Lizon  
Ben Lobb  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Larry Maguire  
Colin Mayes  
Phil McColeman  
Cathy McLeod  
Costas Menegakis  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Gordon O'Connor  
Tilly O'Neill Gordon  
Ted Opitz  
Erin O'Toole  
LaVar Payne  
Joe Preston  
James Rajotte  
Scott Reid  
Blake RichardsAndrew Saxton  
Gary Schellenberger  
Kyle Seeback  
Bev Shipley  
Devinder Shory  
Joy Smith  
Robert Sopuck  
Brian Storseth  
Mark Strahl  
David Sweet  
Glenn Thibeault  
David Tilson  
Lawrence Toet  
Brad Trost  
Bernard Trotter  
Susan Truppe  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Weston  
Rodney Weston  
David Wilks  
John Williamson  
Terence Young  
Wai Young  
Bob Zimmer

**CONDITION FÉMININE****Président:** Hélène LeBlanc**Vice-présidents:** Kirsty Duncan  
Tilly O'Neill GordonStella Ambler  
Niki AshtonJoan Crockatt  
Djaouida SellahSusan Truppe  
Terence Young

Wai Young

(10)

**Membres associés**Diane Ablonczy  
Eve Adams  
Mark Adler  
Dan Albas  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Scott Armstrong  
Keith Ashfield  
Jay Aspin  
Joyce Bateman  
Leon Benoit  
James Bezan  
Lysane Blanchette-Lamothe  
Kelly Block  
Françoise Boivin  
Ray Boughen  
Peter Braid  
Garry Breitzkreuz  
Gordon Brown  
Lois Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Brad Butt  
Paul Calandra  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
John Carmichael  
Colin CarrieCorneliu Chisu  
Michael Chong  
Rob Clarke  
Jean Crowder  
Joe Daniel  
Patricia Davidson  
Libby Davies  
Anne-Marie Day  
Bob Dechert  
Earl Dreshen  
Rick Dykstra  
Ted Falk  
Steven Fletcher  
Mylène Freeman  
Royal Galipeau  
Cheryl Gallant  
Parm Gill  
Robert Goguen  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Sadia Groguhé  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Bryan Hayes  
Russ Hiebert  
Jim Hillyer  
Randy Hoback  
Ed Holder  
Roxanne James  
Peter JulianRandy Kamp  
Gerald Keddy  
Peter Kent  
Greg Kerr  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Ryan Leef  
Pierre Lemieux  
Megan Leslie  
Chungsen Leung  
Wladyslaw Lizon  
Ben Lobb  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Larry Maguire  
Irene Mathysen  
Colin Mayes  
Phil McColeman  
Cathy McLeod  
Costas Menegakis  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Gordon O'Connor  
Ted Opitz  
Erin O'Toole  
Annick PapillonLaVar Payne  
Joe Preston  
James Rajotte  
Scott Reid  
Blake Richards  
Andrew Saxton  
Gary Schellenberger  
Kyle Seeback  
Bev Shipley  
Devinder Shory  
Joy Smith  
Robert Sopuck  
Brian Storseth  
Mark Strahl  
David Sweet  
David Tilson  
Lawrence Toet  
Brad Trost  
Bernard Trottier  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Weston  
Rodney Weston  
David Wilks  
John Williamson  
Stephen Woodworth  
Bob Zimmer

**DÉFENSE NATIONALE****Président:** Peter Kent**Vice-présidents:** Jack Harris  
Joyce MurrayJames Bezan  
Corneliu ChisuCheryl Gallant  
Jean-François LaroseÉlaine Michaud  
Rick Norlock

John Williamson

(10)

**Membres associés**Diane Ablonczy  
Eve Adams  
Mark Adler  
Dan Albas  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Stella Ambler  
Rob Anders  
David Anderson  
Scott Armstrong  
Keith Ashfield  
Jay Aspin  
Joyce Bateman  
Leon Benoit  
Kelly Block  
Ray Boughen  
Tarik Brahmi  
Peter Braid  
Garry Breitzkreuz  
Gordon Brown  
Lois Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Brad Butt  
Paul Calandra  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
John Carmichael  
Colin CarrieMichael Chong  
Rob Clarke  
Joan Crockatt  
Joe Daniel  
Patricia Davidson  
Bob Dechert  
Earl Dreeshen  
Rick Dykstra  
Ted Falk  
Steven Fletcher  
Royal Galipeau  
Randall Garrison  
Parm Gill  
Robert Goguen  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Bryan Hayes  
Russ Hiebert  
Jim Hillyer  
Randy Hoback  
Ed Holder  
Roxanne James  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Greg Kerr  
Ed KomarnickiDaryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Ryan Leef  
Pierre Lemieux  
Megan Leslie  
Chungsen Leung  
Wladyslaw Lizon  
Ben Lobb  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Larry Maguire  
Colin Mayes  
Phil McColeman  
Cathy McLeod  
Costas Menegakis  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Christine Moore  
Deepak Obhrai  
Gordon O'Connor  
Tilly O'Neill Gordon  
Ted Opitz  
Erin O'Toole  
LaVar Payne  
Joe Preston  
James Rajotte  
Scott Reid  
Blake RichardsAndrew Saxton  
Gary Schellenberger  
Kyle Seeback  
Bev Shipley  
Devinder Shory  
Joy Smith  
Robert Sopuck  
Peter Stoffer  
Brian Storseth  
Mark Strahl  
David Sweet  
David Tilson  
Lawrence Toet  
Brad Trost  
Bernard Trotter  
Susan Truppe  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Weston  
Rodney Weston  
David Wilks  
Stephen Woodworth  
Terence Young  
Wai Young  
Bob Zimmer

## ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Président:** Harold Albrecht

**Vice-présidents:** François Choquette  
John McKay

Dennis Bevington  
Colin Carrie

Mylène Freeman  
Robert Sopuck

Brian Storseth  
Lawrence Toet

Stephen Woodworth

(10)

### Membres associés

Diane Ablonczy  
Eve Adams  
Mark Adler  
Dan Albas  
Mike Allen  
Dean Allison  
Stella Ambler  
Rob Anders  
David Anderson  
Scott Armstrong  
Keith Ashfield  
Jay Aspin  
Robert Aubin  
Joyce Bateman  
Leon Benoit  
James Bezan  
Kelly Block  
Ray Boughen  
Peter Braid  
Garry Breitzkreuz  
Gordon Brown  
Lois Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Brad Butt  
Paul Calandra  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
John Carmichael  
Robert Chisholm

Corneliu Chisu  
Michael Chong  
Rob Clarke  
Joan Crockatt  
Nathan Cullen  
Joe Daniel  
Patricia Davidson  
Bob Dechert  
Earl Dreesen  
Linda Duncan  
Rick Dykstra  
Ted Falk  
Steven Fletcher  
Royal Galipeau  
Cheryl Gallant  
Parm Gill  
Robert Goguen  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Bryan Hayes  
Russ Hiebert  
Jim Hillyer  
Randy Hoback  
Ed Holder  
Roxanne James  
Peter Julian  
Randy Kamp

Gerald Keddy  
Peter Kent  
Greg Kerr  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Ryan Leef  
Pierre Lemieux  
Megan Leslie  
Chungsen Leung  
Wladyslaw Lizon  
Ben Lobb  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Larry Maguire  
Colin Mayes  
Phil McColeman  
Cathy McLeod  
Costas Menegakis  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Gordon O'Connor  
Tilly O'Neill Gordon  
Ted Opitz  
Erin O'Toole  
LaVar Payne

Joe Preston  
James Rajotte  
Scott Reid  
Blake Richards  
Andrew Saxton  
Gary Schellenberger  
Kyle Seeback  
Bev Shipley  
Devinder Shory  
Joy Smith  
Mark Strahl  
David Sweet  
David Tilson  
Brad Trost  
Bernard Trotter  
Susan Truppe  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Weston  
Rodney Weston  
David Wilks  
John Williamson  
Terence Young  
Wai Young  
Bob Zimmer

---

## FINANCES

**Président:** James Rajotte

**Vice-présidents:** Scott Brison  
Peggy Nash

Mark Adler  
Mike Allen

Guy Caron  
Gerald Keddy

Murray Rankin  
Andrew Saxton

Dave Van Kesteren

(10)

### Membres associés

Diane Ablonczy  
Eve Adams  
Dan Albas  
Harold Albrecht  
Dean Allison  
Stella Ambler  
Rob Anders  
David Anderson  
Scott Armstrong  
Keith Ashfield  
Jay Aspin  
Joyce Bateman  
Leon Benoit  
James Bezan  
Kelly Block  
Ray Boughen  
Peter Braid  
Garry Breitzkreuz  
Gordon Brown  
Lois Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Brad Butt  
Paul Calandra  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
John Carmichael  
Colin Carrie  
Corneliu Chisu  
Michael Chong

Olivia Chow  
Rob Clarke  
Raymond Côté  
Joan Crockatt  
Joe Daniel  
Patricia Davidson  
Bob Dechert  
Earl Dreeshen  
Emmanuel Dubourg  
Rick Dykstra  
Ted Falk  
Steven Fletcher  
Royal Galipeau  
Cheryl Gallant  
Parm Gill  
Robert Goguen  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Bryan Hayes  
Russ Hiebert  
Jim Hillyer  
Randy Hoback  
Ed Holder  
Roxanne James  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Peter Kent

Greg Kerr  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Ryan Leef  
Pierre Lemieux  
Chungsen Leung  
Wladyslaw Lizon  
Ben Lobb  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Larry Maguire  
Hoang Mai  
Colin Mayes  
Phil McColeman  
Cathy McLeod  
Costas Menegakis  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Gordon O'Connor  
Tilly O'Neill Gordon  
Ted Opitz  
Erin O'Toole  
LaVar Payne  
Joe Preston

Scott Reid  
Blake Richards  
Gary Schellenberger  
Kyle Seeback  
Bev Shipley  
Devinder Shory  
Joy Smith  
Robert Sopuck  
Brian Storseth  
Mark Strahl  
David Sweet  
David Tilson  
Lawrence Toet  
Brad Trost  
Bernard Trotter  
Susan Truppe  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Weston  
Rodney Weston  
David Wilks  
John Williamson  
Stephen Woodworth  
Terence Young  
Wai Young  
Bob Zimmer

---

**INDUSTRIE, SCIENCES ET TECHNOLOGIE****Président:** David Sweet**Vice-présidents:** Chris Charlton  
Judy SgroJoyce Bateman  
Raymond CôtéCheryl Gallant  
Ed HolderMike Lake  
Brian Masse

Mark Warawa

(10)

**Membres associés**Diane Ablonczy  
Eve Adams  
Mark Adler  
Dan Albas  
Harold Albrecht  
Malcolm Allen  
Mike Allen  
Dean Allison  
Stella Ambler  
Rob Anders  
David Anderson  
Charlie Angus  
Scott Armstrong  
Keith Ashfield  
Jay Aspin  
Mauril Bélanger  
Leon Benoit  
Tyrone Benskin  
James Bezan  
Kelly Block  
Charmaine Borg  
Ray Boughen  
Peter Braid  
Garry Breitzkreuz  
Gordon Brown  
Lois Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Brad Butt  
Paul Calandra  
Blaine CalkinsRon Cannan  
John Carmichael  
Colin Carrie  
Corneliu Chisu  
Michael Chong  
Rob Clarke  
Joan Crockatt  
Joe Daniel  
Patricia Davidson  
Bob Dechert  
Earl Dreesen  
Rick Dykstra  
Ted Falk  
Steven Fletcher  
Royal Galipeau  
Parm Gill  
Robert Goguen  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Dan Harris  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Bryan Hayes  
Russ Hiebert  
Jim Hillyer  
Randy Hoback  
Roxanne James  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Gerald KeddyPeter Kent  
Greg Kerr  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Guy Lauzon  
Hélène LeBlanc  
Ryan Leef  
Pierre Lemieux  
Chungsen Leung  
Wladyslaw Lizon  
Ben Lobb  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Larry Maguire  
Colin Mayes  
Phil McColeman  
Cathy McLeod  
Costas Menegakis  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Gordon O'Connor  
Tilly O'Neill Gordon  
Ted Opitz  
Erin O'Toole  
LaVar Payne  
Joe Preston  
Anne Minh-Thu Quach  
James RajotteScott Reid  
Blake Richards  
Andrew Saxton  
Gary Schellenberger  
Kyle Seeback  
Bev Shipley  
Devinder Shory  
Joy Smith  
Robert Sopuck  
Brian Storseth  
Mark Strahl  
Glenn Thibeault  
David Tilson  
Lawrence Toet  
Brad Trost  
Bernard Trotter  
Susan Truppe  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Weston  
Rodney Weston  
David Wilks  
John Williamson  
Stephen Woodworth  
Terence Young  
Wai Young  
Bob Zimmer

## JUSTICE ET DROITS DE LA PERSONNE

**Président:** Mike Wallace

**Vice-présidents:** Françoise Boivin  
Sean Casey

Patrick Brown  
Bob Dechert

Robert Goguen  
Pierre Jacob

Ève Pécelet  
Kyle Seeback

David Wilks

(10)

### Membres associés

Diane Ablonczy  
Eve Adams  
Mark Adler  
Dan Albas  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Stella Ambler  
Rob Anders  
David Anderson  
Scott Armstrong  
Keith Ashfield  
Jay Aspin  
Joyce Bateman  
Leon Benoit  
James Bezan  
Kelly Block  
Ray Boughen  
Peter Braid  
Garry Breitzkreuz  
Gordon Brown  
Lois Brown  
Rod Bruinooge  
Brad Butt  
Paul Calandra  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
John Carmichael  
Colin Carrie  
Corneliu Chisu

Michael Chong  
Rob Clarke  
Joan Crockatt  
Joe Daniel  
Patricia Davidson  
Earl Dreeshen  
Rick Dykstra  
Ted Falk  
Steven Fletcher  
Royal Galipeau  
Cheryl Gallant  
Randall Garrison  
Parm Gill  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Jack Harris  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Bryan Hayes  
Russ Hiebert  
Jim Hillyer  
Randy Hoback  
Ed Holder  
Roxanne James  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Matthew Kellway  
Peter Kent

Greg Kerr  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Ryan Leef  
Pierre Lemieux  
Chungsen Leung  
Wladyslaw Lizon  
Ben Lobb  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Larry Maguire  
Wayne Marston  
Colin Mayes  
Phil McColeman  
Cathy McLeod  
Costas Menegakis  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Gordon O'Connor  
Tilly O'Neill Gordon  
Ted Opitz  
Erin O'Toole  
LaVar Payne  
Joe Preston  
James Rajotte

Murray Rankin  
Scott Reid  
Blake Richards  
Andrew Saxton  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Devinder Shory  
Joy Smith  
Robert Sopuck  
Brian Storseth  
Mark Strahl  
David Sweet  
David Tilson  
Lawrence Toet  
Brad Trost  
Bernard Trottier  
Susan Truppe  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Weston  
Rodney Weston  
John Williamson  
Stephen Woodworth  
Terence Young  
Wai Young  
Bob Zimmer

---

## LANGUES OFFICIELLES

**Président:** Michael Chong

**Vice-président:**

Joyce Bateman  
Corneliu Chisu  
Joe Daniel

Yvon Godin  
Jacques Gourde

Jamie Nicholls  
Manon Perreault

Lise St-Denis  
John Williamson

(10)

### Membres associés

Diane Ablonczy  
Eve Adams  
Mark Adler  
Dan Albas  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Stella Ambler  
Rob Anders  
David Anderson  
Scott Armstrong  
Keith Ashfield  
Jay Aspin  
Robert Aubin  
Leon Benoit  
Tyrone Benskin  
James Bezan  
Kelly Block  
Ray Boughen  
Peter Braid  
Garry Breitzkreuz  
Gordon Brown  
Lois Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Brad Butt  
Paul Calandra  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
John Carmichael  
Colin Carrie

Rob Clarke  
Joan Crockatt  
Patricia Davidson  
Bob Dechert  
Stéphane Dion  
Pierre Dionne Labelle  
Earl Dreeshen  
Rick Dykstra  
Ted Falk  
Steven Fletcher  
Royal Galipeau  
Cheryl Gallant  
Parm Gill  
Robert Goguen  
Peter Goldring  
Nina Grewal  
Dan Harris  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Bryan Hayes  
Russ Hiebert  
Jim Hillyer  
Randy Hoback  
Ed Holder  
Roxanne James  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Peter Kent  
Greg Kerr

Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Alexandrine Latendresse  
Guy Lauzon  
Ryan Leef  
Pierre Lemieux  
Chungsen Leung  
Wladyslaw Lizon  
Ben Lobb  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Larry Maguire  
Colin Mayes  
Phil McColeman  
Cathy McLeod  
Costas Menegakis  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Gordon O'Connor  
Tilly O'Neill Gordon  
Ted Opitz  
Erin O'Toole  
LaVar Payne  
Joe Preston  
James Rajotte  
Scott Reid

Blake Richards  
Andrew Saxton  
Gary Schellenberger  
Kyle Seeback  
Bev Shipley  
Devinder Shory  
Joy Smith  
Robert Sopuck  
Brian Storseth  
Mark Strahl  
David Sweet  
David Tilson  
Lawrence Toet  
Brad Trost  
Bernard Trottier  
Susan Truppe  
Nycole Turmel  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Weston  
Rodney Weston  
David Wilks  
Stephen Woodworth  
Terence Young  
Wai Young  
Bob Zimmer

**LIAISON**

<b>Président:</b>	Dean Allison	<b>Vice-président:</b>	David Christopherson	
Harold Albrecht	Peter Kent	Phil McColeman	David Sweet	(25)
Leon Benoit	Greg Kerr	Rob Merrifield	David Tilson	
Gordon Brown	Daryl Kramp	Larry Miller	Mike Wallace	
Chris Charlton	Hélène LeBlanc	Joe Preston	Chris Warkentin	
Michael Chong	Ben Lobb	James Rajotte	Rodney Weston	
Pierre-Luc Dusseault	Pat Martin	Bev Shipley		

**Membres associés**

Scott Andrews	Olivia Chow	Marc Garneau	Joyce Murray
Mauril Bélanger	Jean Crowder	Randall Garrison	Pierre Nantel
Carolyn Bennett	Rodger Cuzner	Yvon Godin	Peggy Nash
Lysane Blanchette-Lamothe	Patricia Davidson	Jack Harris	Gordon O'Connor
Françoise Boivin	Don Davies	Peter Julian	Tilly O'Neill Gordon
Garry Breitzkreuz	Libby Davies	Jim Karygiannis	Massimo Pacetti
Scott Brison	Paul Dewar	Kevin Lamoureux	Geoff Regan
Ruth Ellen Brosseau	Stéphane Dion	Alexandrine Latendresse	Judy Sgro
Gerry Byrne	Kirsty Duncan	Lawrence MacAulay	Scott Simms
John Carmichael	Wayne Easter	John McCallum	Jinny Jogindera Sims
Sean Casey	Mark Eyking	David McGuinty	Lise St-Denis
Robert Chisholm	Hedy Fry	John McKay	Peter Stoffer
François Choquette			

**SOUS-COMITÉ DES BUDGETS DE COMITÉ**

<b>Président:</b>	Dean Allison	<b>Vice-président:</b>		
David Christopherson	Phil McColeman	Joe Preston	Chris Warkentin	(7)
Pat Martin	Larry Miller			

## OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

**Président:** Pierre-Luc Dusseault

**Vice-présidents:** Gerry Byrne  
Gordon O'Connor

Diane Ablonczy  
Mark Adler

Jay Aspin  
Anne-Marie Day

Jim Hillyer  
Pat Martin

Bernard Trottier

(10)

### Membres associés

Eve Adams  
Dan Albas  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Stella Ambler  
Rob Anders  
David Anderson  
Scott Armstrong  
Keith Ashfield  
Joyce Bateman  
Leon Benoit  
James Bezan  
Denis Blanchette  
Kelly Block  
Françoise Boivin  
Ray Boughen  
Peter Braid  
Garry Breitzkreuz  
Gordon Brown  
Lois Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Brad Butt  
Paul Calandra  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
John Carmichael  
Colin Carrie  
Corneliu Chisu

Michael Chong  
Rob Clarke  
Joan Crockatt  
Joe Daniel  
Patricia Davidson  
Bob Dechert  
Paul Dewar  
Earl Dreeshen  
Linda Duncan  
Rick Dykstra  
Ted Falk  
Steven Fletcher  
Royal Galipeau  
Cheryl Gallant  
Parm Gill  
Robert Goguen  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Bryan Hayes  
Russ Hiebert  
Randy Hoback  
Ed Holder  
Roxanne James  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Peter Kent

Greg Kerr  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Ryan Leef  
Pierre Lemieux  
Chungsen Leung  
Wladyslaw Lizon  
Ben Lobb  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Larry Maguire  
Colin Mayes  
Phil McColeman  
Cathy McLeod  
Costas Menegakis  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Tilly O'Neill Gordon  
Ted Opitz  
Erin O'Toole  
LaVar Payne  
Joe Preston  
James Rajotte  
Mathieu Ravignat  
Scott Reid

Blake Richards  
Andrew Saxton  
Gary Schellenberger  
Kyle Seeback  
Bev Shipley  
Devinder Shory  
Joy Smith  
Robert Sopuck  
Brian Storseth  
Mark Strahl  
David Sweet  
David Tilson  
Lawrence Toet  
Brad Trost  
Susan Truppe  
Nycole Turmel  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Weston  
Rodney Weston  
David Wilks  
John Williamson  
Stephen Woodworth  
Terence Young  
Wai Young  
Bob Zimmer

## PATRIMOINE CANADIEN

**Président:** Gordon Brown**Vice-présidents:** Stéphane Dion  
Pierre NantelRay Boughen  
Rick DykstraTed Falk  
Jim HillyerFrançois Lapointe  
Irene Mathysen

John Weston

(10)

**Membres associés**Diane Ablonczy  
Eve Adams  
Mark Adler  
Dan Albas  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Stella Ambler  
Rob Anders  
David Anderson  
Charlie Angus  
Scott Armstrong  
Keith Ashfield  
Jay Aspin  
Joyce Bateman  
Leon Benoit  
Tyrone Benskin  
James Bezan  
Kelly Block  
Charmaine Borg  
Peter Braid  
Garry Breitreuz  
Lois Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Brad Butt  
Paul Calandra  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
John Carmichael  
Colin CarrieAndrew Cash  
Corneliu Chisu  
Michael Chong  
Rob Clarke  
Joan Crockatt  
Nathan Cullen  
Joe Daniel  
Patricia Davidson  
Bob Dechert  
Earl Dreshen  
Matthew Dubé  
Steven Fletcher  
Mylène Freeman  
Royal Galipeau  
Cheryl Gallant  
Parm Gill  
Robert Goguen  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Bryan Hayes  
Russ Hiebert  
Randy Hoback  
Ed Holder  
Roxanne James  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Gerald KeddyPeter Kent  
Greg Kerr  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Ryan Leef  
Pierre Lemieux  
Chungsen Leung  
Wladyslaw Lizon  
Ben Lobb  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Larry Maguire  
Colin Mayes  
Phil McColeman  
Cathy McLeod  
Costas Menegakis  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Gordon O'Connor  
Tilly O'Neill Gordon  
Ted Opitz  
Erin O'Toole  
LaVar Payne  
Joe Preston  
James RajotteScott Reid  
Blake Richards  
Andrew Saxton  
Gary Schellenberger  
Kyle Seeback  
Bev Shipley  
Devinder Shory  
Joy Smith  
Robert Sopuck  
Brian Storseth  
Mark Strahl  
David Sweet  
David Tilson  
Lawrence Toet  
Brad Trost  
Bernard Trottier  
Susan Truppe  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
Rodney Weston  
David Wilks  
John Williamson  
Stephen Woodworth  
Terence Young  
Wai Young  
Bob Zimmer

## PÊCHES ET OCÉANS

**Président:** Rodney Weston

**Vice-présidents:** Robert Chisholm  
Lawrence MacAulay

Ryan Cleary  
Patricia Davidson

Randy Kamp  
Ryan Leef

Robert Sopuck  
Kennedy Stewart

John Weston

(10)

### Membres associés

Diane Ablonczy  
Eve Adams  
Mark Adler  
Dan Albas  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Stella Ambler  
Rob Anders  
David Anderson  
Scott Armstrong  
Keith Ashfield  
Jay Aspin  
Joyce Bateman  
Leon Benoit  
James Bezan  
Kelly Block  
Ray Boughen  
Peter Braid  
Garry Breitzkreuz  
Gordon Brown  
Lois Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Brad Butt  
Paul Calandra  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
John Carmichael  
Colin Carrie

Corneliu Chisu  
Michael Chong  
Rob Clarke  
Joan Crockatt  
Joe Daniel  
Bob Dechert  
Fin Donnelly  
Earl Dreeshen  
Rick Dykstra  
Ted Falk  
Steven Fletcher  
Royal Galipeau  
Cheryl Gallant  
Parm Gill  
Yvon Godin  
Robert Goguen  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Bryan Hayes  
Russ Hiebert  
Jim Hillyer  
Randy Hoback  
Ed Holder  
Roxanne James  
Peter Julian  
Gerald Keddy  
Peter Kent

Greg Kerr  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Pierre Lemieux  
Chungsen Leung  
Wladyslaw Lizon  
Ben Lobb  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Larry Maguire  
Colin Mayes  
Phil McColeman  
Cathy McLeod  
Costas Menegakis  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Gordon O'Connor  
Tilly O'Neill Gordon  
Ted Opitz  
Erin O'Toole  
LaVar Payne  
Joe Preston  
James Rajotte  
Scott Reid  
Blake Richards

Andrew Saxton  
Gary Schellenberger  
Kyle Seeback  
Bev Shipley  
Devinder Shory  
Joy Smith  
Peter Stoffer  
Brian Storseth  
Mark Strahl  
David Sweet  
David Tilson  
Lawrence Toet  
Philip Toone  
Jonathan Tremblay  
Brad Trost  
Bernard Trottier  
Susan Truppe  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
David Wilks  
John Williamson  
Stephen Woodworth  
Terence Young  
Wai Young  
Bob Zimmer

---

## PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

**Président:** Joe Preston

**Vice-présidents:** Kevin Lamoureux  
Alexandrine Latendresse

Brad Butt	Tom Lukiwski	Scott Reid	Craig Scott	(10)
David Christopherson	Ted Opitz	Blake Richards		

### Membres associés

Diane Ablonczy	Corneliu Chisu	Gerald Keddy	Kyle Seeback
Eve Adams	Michael Chong	Peter Kent	Bev Shipley
Mark Adler	Rob Clarke	Greg Kerr	Devinder Shory
Dan Albas	Joan Crockatt	Ed Komarnicki	Joy Smith
Harold Albrecht	Nathan Cullen	Daryl Kramp	Robert Sopuck
Mike Allen	Joe Daniel	Mike Lake	Brian Storseth
Dean Allison	Patricia Davidson	Guy Lauzon	Mark Strahl
Stella Ambler	Bob Dechert	Ryan Leef	David Sweet
Rob Anders	Earl Dreeshen	Pierre Lemieux	David Tilson
David Anderson	Rick Dykstra	Chungsen Leung	Lawrence Toet
Scott Armstrong	Ted Falk	Wladyslaw Lizon	Philip Toone
Keith Ashfield	Steven Fletcher	Ben Lobb	Brad Trost
Jay Aspin	Royal Galipeau	James Lunney	Bernard Trotter
Joyce Bateman	Cheryl Gallant	Dave MacKenzie	Susan Truppe
Leon Benoit	Parm Gill	Larry Maguire	Nycole Turmel
James Bezan	Yvon Godin	Colin Mayes	Frank Valeriotte
Kelly Block	Robert Goguen	Phil McColeman	Dave Van Kesteren
Ray Boughen	Peter Goldring	Cathy McLeod	Maurice Vellacott
Peter Braid	Jacques Gourde	Costas Menegakis	Mike Wallace
Garry Breitzkreuz	Nina Grewal	Rob Merrifield	Mark Warawa
Gordon Brown	Sadia Grogue	Larry Miller	Chris Warkentin
Lois Brown	Richard Harris	Rick Norlock	Jeff Watson
Patrick Brown	Laurie Hawn	Deepak Obhrai	John Weston
Rod Bruinooge	Bryan Hayes	Gordon O'Connor	Rodney Weston
Paul Calandra	Russ Hiebert	Tilly O'Neill Gordon	David Wilks
Blaine Calkins	Jim Hillyer	Erin O'Toole	John Williamson
Ron Cannan	Randy Hoback	LaVar Payne	Stephen Woodworth
John Carmichael	Ed Holder	James Rajotte	Terence Young
Colin Carrie	Roxanne James	Andrew Saxton	Wai Young
Chris Charlton	Randy Kamp	Gary Schellenberger	Bob Zimmer

### SOUS-COMITÉ DES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

**Président:** Dave MacKenzie

**Vice-président:**

Brad Butt	Philip Toone	Frank Valeriotte	(4)
-----------	--------------	------------------	-----

**RESSOURCES HUMAINES, DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET  
CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES**

**Président:** Phil McColeman

**Vice-présidents:** Rodger Cuzner  
Jinny Jogindera Sims

Scott Armstrong  
Tarik Brahmi

Brad Butt  
Sadia Groguché

Colin Mayes  
Cathy McLeod

Devinder Shory

(10)

**Membres associés**

Diane Ablonczy  
Eve Adams  
Mark Adler  
Dan Albas  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Stella Ambler  
Rob Anders  
David Anderson  
Keith Ashfield  
Jay Aspin  
Joyce Bateman  
Leon Benoit  
James Bezan  
Lysane Blanchette-Lamothe  
Kelly Block  
Ray Boughen  
Alexandre Boulerice  
Marjolaine Boutin-Sweet  
Peter Braid  
Garry Breitzkreuz  
Gordon Brown  
Lois Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Paul Calandra  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
John Carmichael  
Colin Carrie  
Chris Charlton

Corneliu Chisu  
Michael Chong  
Rob Clarke  
Joan Crockatt  
Joe Daniel  
Patricia Davidson  
Bob Dechert  
Earl Dreeshen  
Matthew Dubé  
Rick Dykstra  
Ted Falk  
Steven Fletcher  
Mylène Freeman  
Royal Galipeau  
Cheryl Gallant  
Alain Giguère  
Parm Gill  
Yvon Godin  
Robert Goguen  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Dan Harris  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Bryan Hayes  
Russ Hiebert  
Jim Hillyer  
Randy Hoback  
Ed Holder  
Roxanne James  
Peter Julian

Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Peter Kent  
Greg Kerr  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Ryan Leef  
Pierre Lemieux  
Chungsen Leung  
Wladyslaw Lizon  
Ben Lobb  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Larry Maguire  
Irene Mathysen  
Costas Menegakis  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Gordon O'Connor  
Tilly O'Neill Gordon  
Ted Opitz  
Erin O'Toole  
LaVar Payne  
Manon Perreault  
Joe Preston  
James Rajotte  
Scott Reid

Blake Richards  
Andrew Saxton  
Gary Schellenberger  
Kyle Seeback  
Bev Shipley  
Rathika Sitsabaiesan  
Joy Smith  
Robert Sopuck  
Brian Storseth  
Mark Strahl  
Mike Sullivan  
David Sweet  
David Tilson  
Lawrence Toet  
Jonathan Tremblay  
Brad Trost  
Bernard Trottier  
Susan Truppe  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Weston  
Rodney Weston  
David Wilks  
John Williamson  
Stephen Woodworth  
Terence Young  
Wai Young  
Bob Zimmer

## RESSOURCES NATURELLES

**Président:** Leon Benoit

**Vice-présidents:** Peter Julian  
Geoff Regan

Kelly Block  
Blaine Calkins

Joan Crockatt  
Linda Duncan

Ryan Leef  
Christine Moore

Brad Trost

(10)

### Membres associés

Diane Ablonczy  
Eve Adams  
Mark Adler  
Dan Albas  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Stella Ambler  
Rob Anders  
David Anderson  
Charlie Angus  
Scott Armstrong  
Keith Ashfield  
Jay Aspin  
Joyce Bateman  
James Bezan  
Ray Boughen  
Peter Braid  
Garry Breitzkreuz  
Gordon Brown  
Lois Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Brad Butt  
Paul Calandra  
Ron Cannan  
John Carmichael  
Colin Carrie  
Corneliu Chisu  
Michael Chong  
Rob Clarke

Nathan Cullen  
Joe Daniel  
Patricia Davidson  
Bob Dechert  
Earl Dreeschen  
Rick Dykstra  
Ted Falk  
Steven Fletcher  
Royal Galipeau  
Cheryl Gallant  
Parm Gill  
Yvon Godin  
Robert Goguen  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Claude Gravelle  
Nina Grewal  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Bryan Hayes  
Russ Hiebert  
Jim Hillyer  
Randy Hoback  
Ed Holder  
Carol Hughes  
Roxanne James  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Peter Kent  
Greg Kerr  
Ed Komarnicki

Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Pierre Lemieux  
Chungsen Leung  
Wladyslaw Lizon  
Ben Lobb  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Larry Maguire  
Colin Mayes  
Phil McColeman  
Cathy McLeod  
Costas Menegakis  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Gordon O'Connor  
Tilly O'Neill Gordon  
Ted Opitz  
Erin O'Toole  
LaVar Payne  
Joe Preston  
John Rafferty  
James Rajotte  
Scott Reid  
Blake Richards  
Romeo Saganash

Andrew Saxton  
Gary Schellenberger  
Kyle Seeback  
Bev Shipley  
Devinder Shory  
Joy Smith  
Robert Sopuck  
Kennedy Stewart  
Brian Storseth  
Mark Strahl  
David Sweet  
Glenn Thibeault  
David Tilson  
Lawrence Toet  
Bernard Trottier  
Susan Truppe  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Weston  
Rodney Weston  
David Wilks  
John Williamson  
Stephen Woodworth  
Terence Young  
Wai Young  
Bob Zimmer

## SANTÉ

**Président:** Ben Lobb**Vice-présidents:** Libby Davies  
Hedy FryEve Adams  
Wladyslaw LizonJames Lunney  
Dany MorinIsabelle Morin  
David Wilks

Terence Young

(10)

**Membres associés**Diane Ablonczy  
Mark Adler  
Dan Albas  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Stella Ambler  
Rob Anders  
David Anderson  
Scott Armstrong  
Keith Ashfield  
Jay Aspin  
Joyce Bateman  
Leon Benoit  
James Bezan  
Kelly Block  
Ray Boughen  
Peter Braid  
Garry Breitzkreuz  
Gordon Brown  
Lois Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Brad Butt  
Paul Calandra  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
John Carmichael  
Colin Carrie  
Corneliu Chisu  
Michael ChongRob Clarke  
Joan Crockatt  
Joe Daniel  
Patricia Davidson  
Bob Dechert  
Earl Dreeshen  
Rick Dykstra  
Ted Falk  
Steven Fletcher  
Royal Galipeau  
Cheryl Gallant  
Parm Gill  
Robert Goguen  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Bryan Hayes  
Russ Hiebert  
Jim Hillyer  
Randy Hoback  
Ed Holder  
Carol Hughes  
Roxanne James  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Peter Kent  
Greg Kerr  
Ed KomarnickiDaryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Ryan Leef  
Pierre Lemieux  
Megan Leslie  
Chungsen Leung  
Tom Lukiwski  
Dave MacKenzie  
Larry Maguire  
Wayne Marston  
Colin Mayes  
Phil McColeman  
Cathy McLeod  
Costas Menegakis  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Christine Moore  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Gordon O'Connor  
Tilly O'Neill Gordon  
Ted Opitz  
Erin O'Toole  
LaVar Payne  
Manon Perreault  
Joe Preston  
James Rajotte  
Scott Reid  
Blake Richards  
Andrew SaxtonGary Schellenberger  
Kyle Seeback  
Djaouida Sellah  
Bev Shipley  
Devinder Shory  
Jinny Jogindera Sims  
Joy Smith  
Robert Sopuck  
Brian Storseth  
Mark Strahl  
Mike Sullivan  
David Sweet  
Glenn Thibeault  
David Tilson  
Lawrence Toet  
Brad Trost  
Bernard Trotter  
Susan Truppe  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Weston  
Rodney Weston  
John Williamson  
Stephen Woodworth  
Wai Young  
Bob Zimmer

## SÉCURITÉ PUBLIQUE ET NATIONALE

**Président:** Daryl Kramp

**Vice-présidents:** Wayne Easter  
Randall Garrison

Rosane Doré Lefebvre  
Roxanne James

Larry Maguire  
Rick Norlock

LaVar Payne  
Blake Richards

Jean Rousseau

(10)

### Membres associés

Diane Ablonczy  
Eve Adams  
Mark Adler  
Dan Albas  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Stella Ambler  
Rob Anders  
David Anderson  
Scott Armstrong  
Keith Ashfield  
Jay Aspin  
Joyce Bateman  
Leon Benoit  
James Bezan  
Kelly Block  
Charmaine Borg  
Ray Boughen  
Peter Braid  
Garry Breitzkreuz  
Gordon Brown  
Lois Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Brad Butt  
Paul Calandra  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
John Carmichael

Colin Carrie  
Corneliu Chisu  
Michael Chong  
Rob Clarke  
Joan Crockatt  
Joe Daniel  
Patricia Davidson  
Don Davies  
Bob Dechert  
Earl Dreshen  
Rick Dykstra  
Ted Falk  
Steven Fletcher  
Royal Galipeau  
Cheryl Gallant  
Parm Gill  
Robert Goguen  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Jack Harris  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Bryan Hayes  
Russ Hiebert  
Jim Hillyer  
Randy Hoback  
Ed Holder  
Peter Julian  
Randy Kamp

Gerald Keddy  
Peter Kent  
Greg Kerr  
Ed Komarnicki  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Ryan Leef  
Pierre Lemieux  
Chungsen Leung  
Wladyslaw Lizon  
Ben Lobb  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Colin Mayes  
Phil McColeman  
Cathy McLeod  
Costas Menegakis  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Deepak Obhrai  
Gordon O'Connor  
Tilly O'Neill Gordon  
Ted Opitz  
Erin O'Toole  
François Pilon  
Joe Preston  
James Rajotte  
Murray Rankin  
Scott Reid

Andrew Saxton  
Gary Schellenberger  
Kyle Seeback  
Bev Shipley  
Devinder Shory  
Joy Smith  
Robert Sopuck  
Brian Storseth  
Mark Strahl  
David Sweet  
David Tilson  
Lawrence Toet  
Brad Trost  
Bernard Trotter  
Susan Truppe  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Weston  
Rodney Weston  
David Wilks  
John Williamson  
Stephen Woodworth  
Terence Young  
Wai Young  
Bob Zimmer

---

## TRANSPORTS, INFRASTRUCTURE ET COLLECTIVITÉS

**Président:** Larry Miller

**Vice-présidents:** Olivia Chow  
David McGuinty

Peter Braid Ed Komarnicki	Hoang Mai Mike Sullivan	Lawrence Toet Jeff Watson	Wai Young	(10)
------------------------------	----------------------------	------------------------------	-----------	------

### Membres associés

Diane Ablonczy	John Carmichael	Gerald Keddy	James Rajotte
Eve Adams	Guy Caron	Peter Kent	Scott Reid
Mark Adler	Colin Carrie	Greg Kerr	Blake Richards
Dan Albas	Corneliu Chisu	Daryl Kramp	Andrew Saxton
Harold Albrecht	Michael Chong	Mike Lake	Gary Schellenberger
Mike Allen	Rob Clarke	Guy Lauzon	Kyle Seebach
Dean Allison	Joan Crockatt	Ryan Leef	Bev Shipley
Stella Ambler	Joe Daniel	Pierre Lemieux	Devinder Shory
Rob Anders	Patricia Davidson	Chungsen Leung	Joy Smith
David Anderson	Bob Dechert	Wladyslaw Lizon	Robert Sopuck
Scott Armstrong	Earl Dreesen	Ben Lobb	Brian Storseth
Keith Ashfield	Rick Dykstra	Tom Lukiwski	Mark Strahl
Jay Aspin	Ted Falk	James Lunney	David Sweet
Robert Aubin	Steven Fletcher	Dave MacKenzie	David Tilson
Joyce Bateman	Royal Galipeau	Larry Maguire	Brad Trost
Leon Benoit	Cheryl Gallant	Colin Mayes	Bernard Trotter
James Bezan	Parm Gill	Phil McColeman	Susan Truppe
Kelly Block	Robert Goguen	Cathy McLeod	Dave Van Kesteren
Ray Boughen	Peter Goldring	Costas Menegakis	Maurice Vellacott
Alexandre Boulerice	Jacques Gourde	Rob Merrifield	Mike Wallace
Marjolaine Boutin-Sweet	Nina Grewal	Isabelle Morin	Mark Warawa
Garry Breitzkreuz	Richard Harris	Pierre Nantel	Chris Warkentin
Gordon Brown	Laurie Hawn	Rick Norlock	John Weston
Lois Brown	Bryan Hayes	Deepak Obhrai	Rodney Weston
Patrick Brown	Russ Hiebert	Gordon O'Connor	David Wilks
Rod Bruinooge	Jim Hillyer	Tilly O'Neill Gordon	John Williamson
Brad Butt	Randy Hoback	Ted Opitz	Stephen Woodworth
Paul Calandra	Ed Holder	Erin O'Toole	Terence Young
Blaine Calkins	Roxanne James	LaVar Payne	Bob Zimmer
Ron Cannan	Randy Kamp	Joe Preston	

## COMITÉS SPÉCIAUX

### COMITÉ SPÉCIAL SUR LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES AUTOCHTONES

**Président:** Stella Ambler

**Vice-présidents:** Carolyn Bennett  
Jean Crowder

Niki Ashton	Bob Dechert	Cathy McLeod	Mark Strahl	(12)
Kelly Block	Irene Mathysen	Romeo Saganash	Susan Truppe	
Lois Brown				

## COMITÉS MIXTES PERMANENTS

### BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

#### Coprésident:

#### Vice-coprésident:

Représentant le Sénat:  
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Marie-P. Charette-Poulin  
Anne C. Cools  
Nicole Eaton

Terry M. Mercer  
Michel Rivard

Stella Ambler  
Rod Bruinooge  
Blaine Calkins  
Réjean Genest  
Richard Harris  
Carol Hughes

Dave MacKenzie  
Colin Mayes  
José Nunez-Melo  
Manon Perreault  
Scott Simms  
Brian Storseth

(17)

#### Membres associés

Diane Ablonczy  
Eve Adams  
Mark Adler  
Dan Albas  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Scott Armstrong  
Keith Ashfield  
Jay Aspin  
Joyce Bateman  
Leon Benoit  
James Bezan  
Kelly Block  
Ray Boughen  
Peter Braid  
Garry Breitreuz  
Gordon Brown  
Lois Brown  
Patrick Brown  
Brad Butt  
Paul Calandra  
Ron Cannan  
John Carmichael  
Colin Carrie  
Corneliu Chisu  
Michael Chong

David Christopherson  
Rob Clarke  
Joan Crockatt  
Joe Daniel  
Patricia Davidson  
Bob Dechert  
Earl Dreeshen  
Rick Dykstra  
Steven Fletcher  
Royal Galipeau  
Cheryl Gallant  
Parm Gill  
Robert Goguen  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Laurie Hawn  
Bryan Hayes  
Russ Hiebert  
Jim Hillyer  
Randy Hoback  
Ed Holder  
Roxanne James  
Brian Jean  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Peter Kent  
Greg Kerr

Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Ryan Leef  
Pierre Lemieux  
Chungsen Leung  
Wladyslaw Lizon  
Ben Lobb  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Phil McColeman  
Cathy McLeod  
Costas Menegakis  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Gordon O'Connor  
Tilly O'Neill Gordon  
Ted Opitz  
Erin O'Toole  
LaVar Payne  
Joe Preston  
James Rajotte  
Scott Reid  
Blake Richards

Andrew Saxton  
Gary Schellenberger  
Kyle Seeback  
Bev Shipley  
Devinder Shory  
Joy Smith  
Robert Sopuck  
Mark Strahl  
David Sweet  
David Tilson  
Lawrence Toet  
Brad Trost  
Bernard Trottier  
Susan Truppe  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Weston  
Rodney Weston  
David Wilks  
John Williamson  
Stephen Woodworth  
Terence Young  
Wai Young  
Bob Zimmer

## EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION

**Coprésidents:** Chris Charlton  
Bob Runciman

**Vice-coprésidents:** Mauril Bélanger  
Garry Breitkreuz

Représentant le Sénat:  
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Denise Batters  
Céline Hervieux-Payette  
Wilfred P. Moore  
Nancy Ruth

David P. Smith  
Scott Tannas  
Betty E. Unger

Dan Albas  
Rob Anders  
Paulina Ayala  
Patrick Brown  
Rob Clarke

Larry Maguire  
François Pilon  
Anne Minh-Thu Quach  
Maurice Vellacott

(20)

### Membres associés

Diane Ablonczy  
Eve Adams  
Mark Adler  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Stella Ambler  
David Anderson  
Scott Armstrong  
Keith Ashfield  
Jay Aspin  
Joyce Bateman  
Leon Benoit  
James Bezan  
Kelly Block  
Ray Boughen  
Peter Braid  
Gordon Brown  
Lois Brown  
Rod Bruinooge  
Brad Butt  
Paul Calandra  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
John Carmichael  
Colin Carrie  
Corneliu Chisu  
Michael Chong  
Joan Crockatt

Joe Daniel  
Patricia Davidson  
Bob Dechert  
Earl Dreeshen  
Rick Dykstra  
Steven Fletcher  
Royal Galipeau  
Cheryl Gallant  
Parm Gill  
Robert Goguen  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Bryan Hayes  
Russ Hiebert  
Jim Hillyer  
Randy Hoback  
Ed Holder  
Roxanne James  
Brian Jean  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Peter Kent  
Greg Kerr  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp

Mike Lake  
Guy Lauzon  
Ryan Leef  
Pierre Lemieux  
Chungsen Leung  
Wladyslaw Lizon  
Ben Lobb  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Brian Masse  
Colin Mayes  
Phil McColeman  
Cathy McLeod  
Costas Menegakis  
Bryan Hayes  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Gordon O'Connor  
Tilly O'Neill Gordon  
Ted Opitz  
Erin O'Toole  
LaVar Payne  
Joe Preston  
James Rajotte  
Scott Reid  
Blake Richards

Andrew Saxton  
Gary Schellenberger  
Kyle Seeback  
Bev Shipley  
Devinder Shory  
Joy Smith  
Robert Sopuck  
Brian Storseth  
Mark Strahl  
David Sweet  
David Tilson  
Lawrence Toet  
Brad Trost  
Bernard Trotter  
Susan Truppe  
Dave Van Kesteren  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Weston  
Rodney Weston  
David Wilks  
John Williamson  
Stephen Woodworth  
Terence Young  
Wai Young  
Bob Zimmer

**Comité des présidents des comités législatifs**

**Le Vice-président et président des comités pléniers**

M. JOE COMARTIN

**Le vice-président des comités pléniers**

M. BARRY DEVOLIN

**Le vice-président adjoint des comités pléniers**

M. BRUCE STANTON

## MEMBRE DU MINISTÈRE

Par ordre de préséance

Le très hon. Stephen Harper	premier ministre
L'hon. Bernard Valcourt	ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien
L'hon. Rob Nicholson	ministre de la Défense nationale
L'hon. Peter MacKay	ministre de la Justice et procureur général du Canada
L'hon. Rona Ambrose	ministre de la Santé
L'hon. Diane Finley	ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
L'hon. John Baird	ministre des Affaires étrangères
L'hon. Tony Clement	président du Conseil du Trésor
L'hon. Jim Flaherty	ministre des Finances
L'hon. Peter Van Loan	leader du gouvernement à la Chambre des communes
L'hon. Jason Kenney	ministre de l'Emploi et du Développement social et ministre du Multiculturalisme
L'hon. Gerry Ritz	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
L'hon. Christian Paradis	ministre du Développement international et ministre de la Francophonie
L'hon. James Moore	ministre de l'Industrie
L'hon. Denis Lebel	ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec
L'hon. Leona Aglukkaq	ministre de l'Environnement, ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord et ministre du Conseil de l'Arctique
L'hon. Lisa Raitt	ministre des Transports
L'hon. Gail Shea	ministre des Pêches et des Océans
L'hon. Julian Fantino	ministre des Anciens Combattants
L'hon. Steven Blaney	ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile
L'hon. Ed Fast	ministre du Commerce international
L'hon. Joe Oliver	ministre des Ressources naturelles
L'hon. Kerry-Lynne D. Findlay	ministre du Revenu national
L'hon. Shelly Glover	ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles
L'hon. Chris Alexander	ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
L'hon. Kellie Leitch	ministre du Travail et ministre de la Condition féminine
L'hon. Maxime Bernier	ministre d'État (Petite Entreprise et Tourisme, et Agriculture)
L'hon. Lynne Yelich	ministre d'État (Affaires étrangères et consulaires)
L'hon. Gary Goodyear	ministre d'État (Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario)
L'hon. Rob Moore	ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)
L'hon. John Duncan	ministre d'État et whip en chef du gouvernement
L'hon. Tim Uppal	ministre d'État (Multiculturalisme)
L'hon. Alice Wong	ministre d'État (Aînés)
L'hon. Bal Gosal	ministre d'État (Sports)
L'hon. Kevin Sorenson	ministre d'État (Finances)
L'hon. Pierre Poilievre	ministre d'État (Réforme démocratique)
L'hon. Candice Bergen	ministre d'État (Développement social)
L'hon. Greg Rickford	ministre d'État (Sciences et Technologie, et Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)
L'hon. Michelle Rempel	ministre d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest)

## SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

L'hon. Mike Lake	du ministre de l'Industrie
M. Gerald Keddy	de la ministre du Revenu national et pour l'Agence de promotion économique du Canada atlantique
L'hon. Deepak Obhrai	du ministre des Affaires étrangères et pour les Droits internationaux de la personne
M. David Anderson	du ministre des Affaires étrangères
M. James Bezan	du ministre de la Défense nationale
M. Colin Carrie	de la ministre de l'Environnement
M. Randy Kamp	de la ministre des Pêches et des Océans
M. Tom Lukiwski	du leader du gouvernement à la Chambre des communes
M. Jeff Watson	de la ministre des Transports
M. Rick Dykstra	de la ministre du Patrimoine canadien
M. Jacques Gourde	du premier ministre, pour les Langues officielles et pour l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec
M. Pierre Lemieux	du ministre de l'Agriculture
Mme Kelly Block	du ministre des Ressources naturelles
M. Peter Braid	pour l'Infrastructure et les Collectivités
Mme Lois Brown	du ministre du Développement international
M. Paul Calandra	du premier ministre et pour les Affaires intergouvernementales
M. Bob Dechert	du ministre de la Justice
Mme Cathy McLeod	de la ministre du Travail et pour la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien
M. Andrew Saxton	du ministre des Finances
M. Scott Armstrong	du ministre de l'Emploi et du Développement social
Mme Eve Adams	de la ministre de la Santé
M. Dan Albas	du président du Conseil du Trésor
M. Parm Gill	du ministre des Anciens Combattants
M. Robert Goguen	du ministre de la Justice
Mme Roxanne James	du ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile
M. Chungsen Leung	pour le Multiculturalisme
M. Costas Menegakis	du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
M. Mark Strahl	du ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien
M. Bernard Trottier	de la ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
Mme Susan Truppe	pour la Condition féminine
M. Erin O'Toole	du ministre du Commerce international

## TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 14 février 2014

### INITIATIVES MINISTÉRIELLES

<b>Loi sur le transfert de responsabilités aux Territoires du Nord-Ouest</b>	
M. Valcourt .....	3039
Projet de loi C-15. Troisième lecture .....	3039
Mme Hughes .....	3040
M. Lamoureux .....	3040
Mme May .....	3040
M. Valcourt .....	3042
M. Toone .....	3042
M. Toone .....	3042
Mme May .....	3044
M. Garrison .....	3044
M. Leef .....	3044
M. Genest-Jourdain .....	3045

### DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

<b>Le Dr Marco Terwiel</b>	
M. Kamp .....	3046
<b>Les affaires autochtones</b>	
M. Angus .....	3046
<b>Les relations Canada-Taïwan</b>	
M. Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country) .....	3047
<b>Le patrimoine canadien</b>	
M. Hsu .....	3047
<b>Les jeunes artistes</b>	
Mme James .....	3047
<b>Le Festi-Vent sur glace de Saint-Placide</b>	
Mme Freeman .....	3047
<b>Les stagiaires du Secrétariat du Conseil de l'OTAN</b>	
M. Gill .....	3047
<b>Les championnats canadiens de curling junior</b>	
M. Keddy .....	3048
<b>La catastrophe de l'<i>Ocean Ranger</i></b>	
M. Cleary .....	3048
<b>L'exploration pétrolière</b>	
M. Gourde .....	3048
<b>Le Canada atlantique</b>	
Mme Leslie .....	3048
<b>Roger Tomlinson</b>	
Mme Block .....	3048
<b>Les ports pour petits bateaux</b>	
M. MacAulay .....	3049
<b>CBC/Radio-Canada</b>	
M. Calandra .....	3049
<b>Le Parti libéral du Canada</b>	
M. Rafferty .....	3049
<b>Le budget</b>	
M. Sweet .....	3049

### QUESTIONS ORALES

<b>Le transport ferroviaire</b>	
Mme Turmel .....	3049
M. Watson .....	3050
Mme Turmel .....	3050
M. Watson .....	3050
Mme Leslie .....	3050
M. Watson .....	3050
<b>Les comités de la Chambre</b>	
Mme Leslie .....	3050
M. Poilievre .....	3050
Mme Leslie .....	3050
M. Poilievre .....	3050
<b>La fiscalité</b>	
M. McKay .....	3051
M. Saxton .....	3051
M. McKay .....	3051
M. Saxton .....	3051
M. Bélanger .....	3051
M. Saxton .....	3051
M. Caron .....	3051
M. Saxton .....	3051
M. Julian .....	3051
M. Saxton .....	3052
<b>La réforme démocratique</b>	
Mme Brosseau .....	3052
M. Poilievre .....	3052
Mme Brosseau .....	3052
M. Poilievre .....	3052
M. Dewar .....	3052
M. Poilievre .....	3052
<b>L'éthique</b>	
M. Brahmi .....	3052
M. Calandra .....	3052
M. Angus .....	3053
M. Calandra .....	3053
M. Angus .....	3053
M. Gourde .....	3053
Mme Doré Lefebvre .....	3053
M. Gourde .....	3053
<b>Le budget</b>	
M. Dion .....	3053
M. Dykstra .....	3053
Mme St-Denis .....	3053
Mme Leitch .....	3053
<b>Les pêches et les océans</b>	
M. MacAulay .....	3054
M. Kamp .....	3054
<b>Le budget</b>	
M. Genest-Jourdain .....	3054
M. Valcourt .....	3054
Mme Hughes .....	3054
M. Valcourt .....	3054

<b>Les anciens combattants</b>	
M. Chicoine .....	3054
M. Gill .....	3054
M. Harris (St. John's-Est) .....	3054
M. Gill .....	3055
<b>Le budget</b>	
M. Lizon .....	3055
M. Saxton .....	3055
<b>Postes Canada</b>	
Mme Sitsabaiesan .....	3055
M. Watson .....	3055
<b>Les sciences et la technologie</b>	
Mme Liu .....	3055
M. Lake .....	3055
<b>L'infrastructure</b>	
Mme Freeman .....	3055
Mme Aglukkaq .....	3056
<b>Les transports</b>	
M. Cleary .....	3056
M. Watson .....	3056
<b>La réforme démocratique</b>	
M. Simms .....	3056
M. Poilievre .....	3056
<b>Le budget</b>	
M. Hsu .....	3056
M. Lake .....	3056
<b>L'industrie</b>	
M. Tremblay .....	3056
M. Paradis .....	3057
<b>L'environnement</b>	
M. Jacob .....	3057
Mme Aglukkaq .....	3057
<b>Le budget</b>	
M. Schellenberger .....	3057
M. Braid .....	3057
<b>Le transport ferroviaire</b>	
M. Lamoureux .....	3057
M. Lemieux .....	3057
<b>Le budget</b>	
M. Lapointe .....	3057
M. Braid .....	3058
<b>Les anciens combattants</b>	
M. Boughen .....	3058
M. Gill .....	3058
<b>La réforme démocratique</b>	
M. Bellavance .....	3058
M. Poilievre .....	3058
<b>Le commerce international</b>	
M. Bellavance .....	3058
M. Lemieux .....	3058
<b>Les pensions</b>	
M. Hyer .....	3058
M. Saxton .....	3059

## AFFAIRES COURANTES

<b>Réponse du gouvernement à des pétitions</b>	
M. Lukiwski .....	3059
<b>La Loi électorale du Canada</b>	
Mme Leslie .....	3059
Projet de loi C-575. Présentation et première lecture .....	3059
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi .....	3059
<b>Pétitions</b>	
<b>Les bases de données d'ADN</b>	
Mme May .....	3059
<b>Le bien-être des animaux</b>	
Mme May .....	3059
<b>Le transport en commun</b>	
M. Toone .....	3059
<b>L'environnement</b>	
M. Hsu .....	3059
<b>La luzerne génétiquement modifiée</b>	
M. Hsu .....	3059
<b>Les publicités gouvernementales</b>	
M. Hsu .....	3059
<b>L'industrie minière</b>	
M. Rathgeber .....	3060
<b>La conduite avec facultés affaiblies</b>	
M. Rathgeber .....	3060
<b>Le parc de la Gatineau</b>	
Mme Turmel .....	3060
<b>Le transport en commun</b>	
M. Chicoine .....	3060
<b>Le bien-être des animaux</b>	
M. Lamoureux .....	3060
<b>La citoyenneté et l'immigration</b>	
Mme Mathysen .....	3060
<b>La maladie de Lyme</b>	
M. Hyer .....	3060
<b>Le parc national de la Rouge</b>	
Mme Sitsabaiesan .....	3060
<b>Le transport en commun</b>	
Mme Hughes .....	3060
<b>Postes Canada</b>	
Mme Hughes .....	3061
<b>La justice</b>	
M. Albrecht .....	3061
<b>Questions au Feuilleton</b>	
M. Lukiwski .....	3061

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

<b>Loi sur le transfert de responsabilités aux Territoires du Nord-Ouest</b>	
Projet de loi C-15. Troisième lecture .....	3061
M. Simms .....	3061
M. Strahl .....	3064
Mme Mathysen .....	3064
Mme May .....	3064
Mme Hughes .....	3065
Adoption de la motion; troisième lecture et adoption du projet de loi .....	3065

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES

### Loi modifiant la Loi fédérale sur le développement durable (examen)

Projet de loi C-481. Deuxième lecture.....	3065
M. Hsu .....	3065
M. Garrison .....	3067
Mme Hughes .....	3068

M. Genest-Jourdain .....	3070
Mme Freeman .....	3071
M. Jacob .....	3072
Report du vote sur la motion .....	3073

### ANNEXE

Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>